

RAPPORT SUR LES RESULTATS DU GPE 2015-2016

Pour information

N.B. : les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la politique du GPE en matière de transparence, ne sont pas des documents publics tant que le Conseil ne les a pas étudiés lors de sa réunion.

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a adopté un Cadre de résultats et une Stratégie de suivi-évaluation pour suivre et évaluer les progrès accomplis par rapport aux buts et aux objectifs du GPE 2020. La première édition annuelle du Rapport sur les résultats du GPE sera présentée à la réunion du Conseil de juin pour examen et discussion.

2. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

2.1 Le rapport couvre 2015 et 2016—la période de référence et premières années du GPE 2020. Les principaux messages du rapport visent à mettre en évidence les progrès accomplis en 2016, la première année du Cadre de résultats, et à recenser les défis auxquels est confronté le partenariat alors que démarre sa nouvelle stratégie.

2.2 Le rapport s'articule autour des trois buts stratégiques et cinq objectifs stratégiques du GPE 2020, les chapitres étant repartis en fonction de l'impact, des résultats et des réalisations à l'échelon national, et des réalisations à l'échelle mondiale, ainsi que consigné dans la théorie du changement du partenariat. Chaque but et objectif stratégique est relié à un ensemble d'indicateurs – 37 au total – assortis de cibles et de jalons ambitieux qui devront être atteints d'ici 2020. Le rapport inclut également des données descriptives et financières sur la mobilisation de financements par le GPE, et sur son portefeuille de financements (pour de plus amples détails, voir les annexes A et B). Un résumé des conclusions relatives aux 37 indicateurs, présentés au moyen d'un système de signalisation par feu tricolore, apparaît à la fin du rapport.

2.3 Le rapport souligne les progrès continus des résultats de l'éducation et le renforcement des capacités des systèmes éducatifs dans tout le partenariat. Dans l'ensemble, le partenariat a franchi partiellement ou intégralement les jalons de 16 indicateurs sur les 19 pour lesquels des cibles intermédiaires étaient fixées en 2016. Les jalons n'ont pas été atteints dans trois domaines : 1) les taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire, 2) la parité entre les sexes dans la proportion d'enfants déscolarisés et 3) l'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux.

2.4 Certains des résultats initiaux les plus significatifs du partenariat se situent dans les domaines de la mobilisation des ressources intérieures, l'amélioration des données et des ratios élèves/enseignant formé.

2.5 Le rapport présente un certain nombre de domaines dans lesquels le GPE devra concentrer ses efforts au cours de l'année prochaine afin de réaliser des progrès, notamment en termes de :

- a) renforcement des systèmes d'évaluation des apprentissages – de manière que tous les pays soient en mesure d'orienter les ressources de l'éducation vers l'obtention de résultats d'apprentissage équitables pour tous.
- b) Mobilisation de l'élan de l'ensemble du partenariat en faveur de stratégies durables pour étendre l'éducation de la petite enfance aux enfants de 3 à 5 ans, en ciblant les plus pauvres et les plus vulnérables.
- c) Canalisation des efforts en faveur de l'égalité des sexes vers les pays les plus à la traîne.
- d) Recours à des processus de planification sectorielle pour une plus grande concentration sur l'efficacité des stratégies nationales – notamment par une affectation plus équitable des enseignants et la réduction des taux de redoublement et d'abandon scolaire.
- e) Soutien au renforcement des systèmes éducatifs par l'amélioration de la qualité des plans sectoriels, l'approfondissement de la responsabilité mutuelle au cours des processus de suivi sectoriel et par l'utilisation des systèmes nationaux pour mettre à disposition les financements du GPE et d'autres bailleurs de fonds.
- f) Augmentation et diversification des financements du GPE et promotion d'un financement international durable au bénéfice de l'éducation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en proie à des niveaux élevés de vulnérabilité en matière d'éducation.

3. POINTS SUR LESQUELS L'AVIS DU CONSEIL EST SOLLICITÉ

Le Secrétariat invite le Conseil d'administration à approuver ce qui suit :

BOD/2017/06-XX— Rapport sur les résultats du GPE 2015-2016: le Conseil d'administration:

1. se félicite de la finalisation de la première édition annuelle du Rapport sur les résultats du GPE.
2. Demande au Comité des stratégies et de l'impact d'examiner les conclusions du rapport et de proposer des domaines dans lesquels des efforts supplémentaires s'avèrent nécessaires, en plus de ceux proposés dans le plan de travail du Secrétariat, pour examen par le Conseil en décembre 2017.

4. ÉTAPES SUIVANTES

4.1 Le rapport intégral, ainsi que la version abrégée, sera mis à la disposition du public en juin 2017 ; il sera assorti d'une série de webinaires et autres événements qui contribueront à renforcer la diffusion des conclusions. Les jalons et les cibles d'indicateurs seront actualisés sous la supervision du Comité des stratégies et de l'impact au plus tard en juillet 2017.

4.2 Le Rapport sur les résultats 2016-2017 sera présenté au Comité des stratégies et de l'impact en avril 2018 et au Conseil en juin 2018.

5. PRIÈRE DE CONTACTER : Karen Mundy à l'adresse kmundy@globalpartnership.org pour de plus amples informations.

6. ANNEXE

Annexe 1 : Rapport sur les Résultats du GPE 2020

Rapport sur les résultats du GPE 2020

Juin 2017



PARTENARIAT
MONDIAL *pour*
L'EDUCATION

Table des matières

Avant-propos

Résumé

Introduction

But stratégique 1 : Résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

But stratégique 2 : Équité, égalité des sexes et inclusion

But stratégique 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

Échelle des pays – Objectif 1 : Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

Échelle des pays – Objectif 2 : Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi inclusifs

Échelle des pays – Objectif 3 : Financement efficient et efficace du GPE au niveau national

Objectif 4 à l'échelle mondiale : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

Objectif 5 à l'échelle mondiale : Renforcer le partenariat

Annexes :

Annexe A. Contribution financières au Partenariat mondial pour l'éducation : Données 2016 et cumulées

Annexe B. Décaissements des financements du GPE par type et montant, données cumulées depuis le lancement

Annexe C. Pays en développement partenaires du GPE

Annexe D. Décaissements du GPE par pays, décembre 2016

Annexe E. Indicateurs des résultats du GPE 2020

Avant-propos

J'ai le plaisir de présenter le premier rapport sur les résultats obtenus par le Partenariat mondial pour l'éducation dans le cadre de son plan stratégique, GPE 2020, établi sur la base du cadre de résultats général. Le rapport définit notre point de départ mutuel — la situation actuelle des systèmes éducatifs dans les pays en développement partenaires telle que mesurée par les indicateurs du cadre de résultats. Cette information nous aidera à orienter nos efforts et nos ressources sur les questions les plus pressantes et à apporter les modifications les plus efficaces. Nous nous plongerons sans aucun doute rapidement dans ce rapport pour examiner en détail ses conclusions. Je tiens néanmoins, au préalable, à souligner à quel point il est important de disposer maintenant, pour la première fois, d'une série de données aussi vaste pour 37 indicateurs essentiels directement liés à nos buts stratégiques et à nos objectifs. Cette étape est marquante pour le Partenariat et il nous faudra collaborer au cours des prochaines années pour en tirer profit.

Les données confirment, comme nous nous y attendions, que de solides progrès ont été réalisés à certains égards, notamment la proportion grandissante d'enfants achevant leur scolarité et l'amélioration de l'équité dans plusieurs domaines, mais cette dynamique est tempérée par un certain nombre de carences systémiques persistantes, sources de difficultés auxquelles il nous faut prêter attention. Il nous faudra nous concentrer plus particulièrement sur six domaines au cours de la prochaine année, à savoir le renforcement des systèmes d'évaluation de l'apprentissage, l'élargissement de la portée de l'éducation du jeune enfant, le ciblage plus intensif de l'appui sur les pays qui prennent du retard dans le domaine de l'égalité des sexes, l'intensification des efforts visant à abaisser les taux d'abandon ou de redoublement, le renforcement de la qualité des plans sectoriels de l'éducation et de la responsabilité mutuelle des résultats dans les plans sectoriels et, enfin, la diversification de la base des financements du Partenariat et la mobilisation par les pays de financements extérieurs plus importants au titre de l'éducation. J'attends avec intérêt la poursuite d'un débat sérieux sur ces six domaines à l'échelle du Partenariat au cours des prochains mois.

Si notre Premier rapport sur les résultats examine les travaux accomplis au cours de l'année écoulée et propose des orientations pour les actions futures, il nous faut aussi considérer le contexte plus général, car 2017 est une année charnière pour le Partenariat mondial pour l'éducation. Au début de mars, le Conseil a approuvé un nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financements qui nous donnera les outils dont nous avons besoin pour fournir un appui plus important aux pays et mieux cibler nos apports financiers. Au milieu d'avril, nous avons lancé la nouvelle campagne de plaidoyer pour l'investissement et la troisième reconstitution des ressources. À la fin de mai, lors du Sommet du G-7, le Partenariat et d'autres entités ont présenté un nouveau rapport sur la responsabilité dans l'éducation. Pour finir, à la fin de 2017, le *Rapport sur le développement dans le monde* sera exclusivement consacré aux problèmes de l'éducation dans le monde. Les données que nous sommes actuellement en mesure d'obtenir par le biais du présent rapport et de ceux qui le suivront nous aideront à relever les défis indiqués précédemment, à obtenir un soutien plus important et à améliorer les résultats de l'éducation dans les pays en développement qui sont nos partenaires au cours des années qui viennent.

Alice Albright
Directrice générale

Résumé

Le Partenariat mondial pour l'éducation est un fonds et un partenariat mondial créés pour relever les défis de l'éducation dans certains des contextes les plus difficiles au monde. Le partenariat rassemble des pays en développement partenaires, des pays donateurs, des organisations multilatérales de développement, la société civile, des organisations d'enseignants, des fondations et le secteur privé autour d'une seule et même vision : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

Le rapport sur les résultats de cette année est le premier d'une série qui suivra les progrès réalisés sur le GPE 2020, le plan stratégique du partenariat adopté en décembre 2015. Le rapport servira à guider le partenariat et à concentrer l'attention de tous les partenaires sur l'obtention de bons résultats en matière d'éducation pour les enfants et les jeunes des pays en développement partenaires.

Le rapport sur les résultats suit la structure des trois buts et des cinq objectifs stratégiques du GPE 2020, répartis selon différents niveaux comme le décrit la théorie du changement du partenariat : impact, résultats, réalisations à l'échelle nationale et réalisations à l'échelle mondiale. Chaque but et objectif stratégique est lié à un jeu d'indicateurs – 37 au total – assortis de cibles et de jalons ambitieux qui devront être atteints d'ici 2020. Le rapport inclut également des données descriptives et financières sur la mobilisation de financements par le GPE, et sur son portefeuille de financements (pour de plus amples détails, voir les annexes A et B). Vous trouverez un résumé des conclusions relatives aux 37 indicateurs, présentés avec un système de signalisation par feu tricolore, en fin de rapport¹.

Le rapport examine les années 2015 et 2016, qui correspondent respectivement à l'année de référence et à la première année du GPE 2020. Ses principaux messages mettent en lumière les progrès réalisés au cours de l'année 2016, la première année de notre cadre de résultats, et identifient les défis que le partenariat doit relever lors du lancement de notre nouvelle stratégie. Le rapport souligne les progrès continus des résultats de l'éducation et le renforcement des capacités des systèmes éducatifs dans tout le partenariat. Dans l'ensemble, le partenariat a franchi partiellement ou complètement les jalons de 16 indicateurs sur les 19 pour lesquels des cibles intermédiaires étaient fixées en 2016. Certains des résultats initiaux les plus significatifs du partenariat se situent dans les domaines de la mobilisation des ressources intérieures et de l'amélioration des ratios élèves/enseignant formé. Les jalons n'ont pas été atteints dans trois domaines : 1) les taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire, 2) la parité entre les sexes dans la proportion d'enfants déscolarisés, et 3) l'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux.

¹ Les résultats globaux obtenus pour chaque indicateur sont indiqués en vert (intégralement atteint), en jaune (partiellement atteint), en rouge (non atteint) ou en blanc (référence). Les jalons des indicateurs sont considérés en partie atteint lorsqu'ils le sont pour un cycle d'enseignement (par exemple le primaire) mais non pour l'autre (par exemple le premier cycle du secondaire).

Résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables (but stratégique 1 – impact)

Le Partenariat mondial pour l'éducation s'est engagé à améliorer les résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans tout le partenariat.

Dès le début du GPE 2020, les pays en développement partenaires du GPE démontrent que les résultats d'apprentissage et les indicateurs de développement peuvent s'améliorer même dans les situations les plus difficiles. On observe une amélioration des résultats d'apprentissage dans 13 des 20 pays en développement partenaires du GPE. On constate également que le développement de deux tiers des enfants âgés de 3 à 5 ans n'accuse pas de retard dans les 22 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Le manque de données disponibles est la conséquence des conditions difficiles auxquelles sont confrontés les pays partenaires du GPE. De ce fait, il y a lieu de prendre des mesures supplémentaires dans tout le partenariat pour renforcer les données disponibles grâce auxquelles il sera possible de suivre les résultats d'apprentissage et de développement. À peine un tiers des pays en développement partenaires affichent des données conjoncturelles permettant de présenter des rapports sur les résultats d'apprentissage ou des données représentatives de la situation nationale pour présenter des rapports sur les indicateurs du développement des enfants.

Le partenariat continuera à soutenir les pouvoirs publics et les efforts internationaux dans le but d'améliorer les systèmes nationaux d'évaluation et de suivi. Pour ce faire, il financera des systèmes d'évaluation de l'apprentissage et des indicateurs du développement des enfants dans le cadre de ses financements de mise en œuvre, et il mènera des activités de renforcement des connaissances et des capacités qu'il financera dans le cadre de l'initiative Évaluation au service des apprentissages (A4L).

Équité, égalité des sexes et inclusion (but stratégique 2 – impact)

Signe manifeste de son engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion, le Partenariat mondial pour l'éducation suit les progrès à ce niveau au moyen de sept indicateurs. La première année du GPE 2020, ces indicateurs offraient un tableau contrasté.

D'un côté, on observe à la fois des progrès dans la proportion d'enfants qui ont terminé l'école, et de nombreuses avancées en ce qui concerne l'équité dans tout le partenariat. En 2016², le partenariat soutient près de 13,2 millions d'enfants. Dans l'ensemble, en 2014, 745 000 enfants supplémentaires terminent l'enseignement primaire dans les pays partenaires par rapport à l'année précédente, tandis que 816 000 enfants supplémentaires terminent le premier cycle du secondaire. Les jalons de parité entre les sexes concernant l'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire sont atteints. De plus, 22 des 59 pays pour lesquels des données sont disponibles améliorent d'au moins 10 % un index

² Les estimations du GPE portent sur le nombre équivalent d'enfants bénéficiant d'un soutien, calculé par une méthode disponible à <http://www.globalpartnership.org/content/results-framework-methodology>.

d'équité relatif à la parité entre les sexes, les situations géographiques et les niveaux de richesse des ménages.

Toutefois, les conclusions de ce rapport soulignent également qu'il est important de concentrer les efforts dans des pays où les progrès sont lents. Elles montrent par ailleurs la nécessité de s'intéresser au plus vite aux conséquences de l'équité et aux concessions réalisées lorsqu'on élargit l'accès à l'éducation sur plusieurs niveaux d'éducation. Les principaux problèmes incluent les points suivants :

- dans l'enseignement préscolaire, l'accès ne s'améliore pas et les services ne sont souvent pas disponibles pour les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés ;
- les taux d'achèvement du primaire sont inférieurs à 90 % dans 21 pays en développement partenaires ;
- les taux de non-scolarisation dans le primaire ne baissent pas assez rapidement pour pouvoir atteindre les cibles fixées par le GPE 2020 ;
- le taux de parité entre les sexes des enfants non scolarisés chute entre 2013 et 2014, et ce en très nette défaveur des filles, soulignant ainsi la nécessité de se concentrer sur leur réintégration dans les écoles. Par ailleurs, il est nécessaire de se concentrer davantage sur les 18 pays en développement partenaires où l'indice de parité entre les sexes pour les taux d'achèvement est inférieur à 0,88 dans le primaire (et dans les 21 pays où il est inférieur à 0,88 dans le premier cycle du secondaire).

Systemes éducatifs efficaces et efficaces (but stratégique 3 – résultat)

On observe un bon démarrage pour quatre des six aspects relatifs aux capacités du système, qui sont suivis au niveau des résultats dans le cadre du but stratégique 3 : des systèmes éducatifs efficaces et efficaces.

Les meilleurs résultats initiaux du partenariat concernent notamment les données et la mobilisation des ressources intérieures. Entre 2014 et 2015, 78 % des pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles consacrent au moins 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation ou les augmentent. Les pays en développement partenaires dépassent les jalons de 2016 relatifs à la disponibilité des données : 26 pays sur 61 (43 %) présentent des rapports sur 10 des 12 indicateurs clés de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en 2014, contre 18 pays (30 %) en 2013.

Toutefois, l'efficacité du système, mesurée à travers les abandons et les redoublements, demeure un défi dans tout le partenariat. Moins d'un pays en développement partenaire sur trois (soit 32 %) possède des systèmes d'évaluation répondant aux normes de qualité. De plus, la question de la disponibilité des enseignants et de leur répartition équitable demeure un défi des plus pressants. Les ratios élèves/enseignant formé demeurent faibles, mais sont en voie d'amélioration : 29 % des pays en développement partenaires présentent des ratios inférieurs ou égaux à 40:1, contre 25 % en 2013.

Renforcement de la planification du secteur de l'éducation (à l'échelle des pays – objectif stratégique 1)

Le Partenariat mondial pour l'éducation demeure la plus grande source de financement international pour l'analyse et la planification du secteur de l'éducation dans les pays en développement. En 2016, il

soutient ainsi 29 pays pour un total de 8,9 millions de dollars correspondant à 27 financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG). La planification crédible et fondée sur des données probantes est d'ailleurs le premier objectif du partenariat au niveau des pays.

Plus de la moitié (58 %) des plans sectoriels de l'éducation (PSE) et des plans de transition de l'éducation (PTE) respectent les normes minimales de qualité du partenariat lors des années de référence 2014 et 2015. Tous les PSE analysés sont fondés sur des analyses sectorielles et tous entendent remédier aux inégalités et aux disparités du système éducatif. Les conclusions détaillées identifient plusieurs points à améliorer : l'utilisation plus systématique des données probantes pour identifier les priorités et l'intégration des priorités dans des plans opérationnels chiffrés et réalisables.

Responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi inclusifs (à l'échelle des pays – objectif stratégique 2)

Le Partenariat mondial pour l'éducation soutient un engagement renforcé de toutes les parties en faveur de la planification et du suivi des priorités nationales fixées dans les plans sectoriels de l'éducation. Le rapport sur les résultats offre des conclusions préliminaires sur la qualité de deux mécanismes spécifiques favorisant l'engagement dans le secteur de l'éducation et la responsabilité mutuelle : les revues sectorielles conjointes et les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE).

Les revues sectorielles conjointes sont des événements organisés chaque année par les pouvoirs publics ; elles rassemblent les parties prenantes afin de suivre la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation et de proposer une éventuelle correction de sa trajectoire. Les jalons généraux du GPE pour la qualité des revues sectorielles conjointes sont atteints en 2016. Parmi les revues sectorielles conjointes pour lesquelles des données sont disponibles, 45 % respectent les normes de qualité, contre 29 % en 2015. Les résultats sont moins bons dans les pays touchés par la fragilité et les conflits : 36 % y respectent les normes de qualité, ce qui n'est pas surprenant étant donné les circonstances souvent difficiles qui caractérisent ces pays. Les améliorations nécessaires incluent une meilleure exploitation des preuves et des données dans les revues sectorielles conjointes, ainsi que l'établissement d'un lien plus clair entre les recommandations des revues sectorielles conjointes, d'une part, et la planification nationale et les cycles politiques, d'autre part.

Les groupes locaux des partenaires de l'éducation sont des organismes multipartites réunis par les autorités nationales afin de soutenir l'appui financier et technique destiné aux PSE et de veiller à la participation de tous aux processus de planification et de suivi. Pour l'année de référence, 44 % des GLPE impliquent des membres de la société civile et des organisations d'enseignants. Le soutien permanent du partenariat en faveur de l'engagement de la société civile par le biais de son Fonds de la société civile pour l'éducation a pour but d'accélérer le renforcement de la participation et de l'inclusion dans les GLPE. Dans la même optique, le GPE publiera prochainement des recherches sur les meilleures pratiques des GLPE.

Financement efficient et efficace (à l'échelle des pays – objectif stratégique 3)

Le GPE 2020 invite le partenariat à apporter un financement efficace aux autorités nationales pour assurer la mise en œuvre de leurs plans sectoriels de l'éducation. Le rapport met en évidence les tendances en ce qui concerne le volume, la répartition géographique et les thématiques couvertes pour les principaux investissements réalisés par le partenariat, démontrant ainsi l'alignement rigoureux entre les allocations de financement et les buts du GPE 2020. Il donne également des informations sur six indicateurs utilisés pour suivre l'appui du partenariat à la mise en œuvre des plans sectoriels.

Les conclusions sur les indicateurs de l'objectif 3 soulignent l'importance de l'appui offert par les financements du GPE à l'évaluation de l'apprentissage et aux systèmes de données. Elles montrent également que le déploiement de la nouvelle tranche de financement basé sur les résultats s'est déroulé avec succès pour les financements de mise en œuvre accordés par le partenariat à cinq pays en développement partenaires.

On relève des problèmes dans deux domaines : la mise en œuvre des composantes prévues par le financement dans les délais établis (en particulier la construction de classes) et la proportion croissante de financements dont la mise en œuvre accuse un retard. Une grande partie de ces problèmes se produisent dans des pays touchés par la fragilité et les conflits. Le partenariat a amélioré son approche relative à l'examen de la qualité et à la supervision du financement afin de remédier à ces problèmes. Il semble en effet nécessaire d'élaborer de façon plus réaliste les financements et d'assurer un suivi plus rigoureux pendant leur mise en œuvre.

Plus généralement, les tendances reprises ci-dessous en ce qui concerne le volume, la répartition géographique et les thématiques couvertes pour les principaux investissements réalisés par le Partenariat mondial pour l'éducation sont présentées dans le rapport :

- Les financements du GPE sont concentrés sur les pays dont les besoins sont très importants. Au 30 juin 2016, 54 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) sont en cours dans 49 pays, pour une valeur totale de 2,23 milliards de dollars. Parallèlement, 29 des 52 pays en développement partenaires qui reçoivent des financements de mise en œuvre au cours de l'exercice 16 (soit 56 %) sont classés comme pays à revenu faible et 23 (soit 44 %) comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Une majorité des bénéficiaires du GPE sont des pays d'Afrique subsaharienne.
- Le partenariat a consacré 60 % (soit 294,5 millions de dollars) de tous les décaissements qu'il a réalisés en 2016 à des pays touchés par la fragilité et les conflits. Le Tchad, le Yémen et le Burundi ont chacun eu recours aux mécanismes du partenariat pour un financement rapide et réactif en situation d'urgence, dans le but d'obtenir des fonds répondant à des besoins pressants.
- Sur le plan thématique, les financements du GPE continuent à porter essentiellement sur des investissements qui permettent d'améliorer les systèmes d'enseignement et d'apprentissage ; de renforcer l'équité et l'égalité des sexes, ainsi que l'inclusion ; et d'améliorer les capacités de gestion des systèmes au niveau national et infranational. En effet, 36 des 54 financements actifs à la fin de l'année 2016 se concentrent sur le développement de systèmes d'évaluation de l'apprentissage, tandis que 29 financements soutiennent des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et

28 financements incluent des initiatives ciblées sur l'égalité des sexes. Enfin, 18 financements ciblent les besoins des enfants handicapés.

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité (à l'échelle mondiale – objectif stratégique 4)

Le quatrième objectif stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation consiste à mettre à profit la puissance du partenariat à l'échelle internationale dans le but d'exploiter les améliorations réalisées au niveau de la qualité et du volume des financements disponibles pour l'éducation dans des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les conclusions sur quatre des six indicateurs servant à suivre cet objectif suggèrent un bon démarrage du financement pour le partenariat.

Dans le domaine de la levée et de la diversification des financements internationaux en faveur de l'éducation, y compris le financement même du partenariat, un tableau contrasté apparaît. L'aide globale au secteur de l'éducation baisse entre 2013 et 2014, même lorsqu'elle provient de bailleurs de fonds du GPE. Le partenariat atteint ses jalons de financement en diversifiant son groupe de bailleurs de fonds et en veillant à ce que toutes les contributions signées soient réalisées. Pourtant, cette réussite survient dans un contexte de faiblesse du change et de conversion toujours compliquée des annonces de contribution en accords de contribution signés. Pour y faire face, le partenariat a fixé des objectifs ambitieux dans le cadre de sa campagne de reconstitution des ressources prévue en 2018, et il a adopté un nouveau cadre de mobilisation et d'allocation des financements qui permet de diversifier ses capacités à lever davantage de ressources en faveur de l'éducation.

Un domaine dans lequel un besoin important d'amélioration se fait sentir réside dans l'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux. Cet alignement est fondamental si l'on veut renforcer les capacités nationales et pérenniser les investissements du GPE. Moins d'un tiers des financements de mise en œuvre sont correctement alignés sur les systèmes nationaux. Parmi les financements du GPE, 39 % s'appuient sur des modalités de cofinancement ou de financement par fonds commun.

Renforcer le partenariat (à l'échelle mondiale – objectif stratégique 5)

Le cinquième objectif du GPE 2020 consiste à renforcer l'atout le plus important du Partenariat mondial pour l'éducation : la puissance du partenariat. Six indicateurs servent à suivre ses réalisations et ses points forts.

Les conclusions tirées de ces indicateurs soulignent les progrès importants réalisés par le partenariat au niveau organisationnel. Le Secrétariat a hiérarchisé avec succès les activités au bénéfice des pays dans ses plans de travail et ses budgets. Le partenariat a également amélioré ses processus opérationnels au niveau de l'examen de la qualité, de la gestion des risques et de la supervision fiduciaire. De plus, il a renforcé sa production d'éléments essentiels en matière de connaissances et d'évaluation. Ces améliorations de la mise en vigueur organisationnelle ont été réalisées tout en maintenant les dépenses de fonctionnement du Secrétariat à moins de 4 % des dépenses totales dans l'exercice 2016. C'est pourquoi le Royaume-Uni, qui est le bailleur de fonds le plus important du partenariat, a décerné un « A » au partenariat dans sa revue annuelle de 2015.

Dans le même temps, une enquête initiale menée auprès des pays en développement partenaire indique que, malgré des améliorations au cours de l'année écoulée dans la perception des rôles, des devoirs et des responsabilités mutuelles au niveau national, il est nécessaire de poursuivre ces améliorations. En 2016, le Secrétariat a pris des mesures importantes pour relever ce défi. En ce qui concerne le temps de travail de son personnel, il donne la priorité au soutien des processus au niveau des pays, et il affine ses processus opérationnels tout en renforçant la communication, les conseils et le soutien envers ses partenaires au niveau national. Le partenariat déploie également un effort visant à mieux suivre, comprendre et diffuser les approches efficaces de partenariat au niveau national. Ces mesures conduiront à une amélioration significative de son travail au niveau national.

Introduction

Le Partenariat mondial pour l'éducation est un fonds et un partenariat mondial créés pour relever les défis de l'éducation dans certains des contextes les plus difficiles au monde. Le partenariat rassemble des pays en développement partenaires, des pays donateurs, des organisations multilatérales de développement, la société civile, des organisations d'enseignants, des fondations et le secteur privé autour d'une seule et même vision : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

Le rapport sur les résultats de cette année est le premier d'une série qui suivra les progrès réalisés sur le GPE 2020, le plan stratégique du partenariat adopté en décembre 2015. Le rapport servira à guider le partenariat et à concentrer l'attention de tous les partenaires sur l'obtention de bons résultats en matière d'éducation pour les enfants et les jeunes des pays en développement partenaires.

Le rapport sur les résultats suit la structure des trois buts et des cinq objectifs stratégiques du GPE 2020, répartis selon différents niveaux comme le décrit la théorie du changement du partenariat : impact, résultats, réalisations à l'échelle nationale et réalisations à l'échelle mondiale. Chaque but et objectif stratégique est lié à un jeu d'indicateurs – 37 au total – assortis de cibles et de jalons ambitieux qui devront être atteints d'ici 2020. Le rapport inclut également des données descriptives et financières sur la mobilisation de financements par le GPE, et sur son portefeuille de financements (pour de plus amples détails, voir les annexes A et B). Vous trouverez un résumé des conclusions relatives aux 37 indicateurs, présentés avec un système de signalisation par feu tricolore, en fin de rapport³.

Le rapport examine les années 2015 et 2016, qui correspondent respectivement à l'année de référence et à la première année du GPE 2020. Ses principaux messages mettent en lumière les progrès réalisés au cours de l'année 2016, la première année de notre cadre de résultats, et identifient les défis que le partenariat doit relever lors du lancement de notre nouvelle stratégie. Le rapport souligne les progrès continus des résultats de l'éducation et le renforcement des capacités des systèmes éducatifs dans tout le partenariat. Dans l'ensemble, le partenariat a franchi partiellement ou complètement les jalons de 16 indicateurs sur les 19 pour lesquels des cibles intermédiaires étaient fixées en 2016. Certains des résultats initiaux les plus significatifs du partenariat se situent dans les domaines de la mobilisation des ressources intérieures et de l'amélioration des ratios élèves/enseignant formé. Les jalons n'ont pas été atteints dans trois domaines : 1) les taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire, 2) la parité entre les sexes dans la proportion d'enfants déscolarisés, et 3) l'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux.

L'évolution du partenariat mondial pour l'éducation et de ses activités

Le Partenariat mondial pour l'éducation lancé en 2002 sous la forme de *l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous* (Initiative FTI de l'EPT), a pour principe fondamental qu'aucun pays doté d'un plan sectoriel de l'éducation crédible ne doit être empêché

³ Les résultats globaux obtenus pour chaque indicateur sont indiqués en vert (intégralement atteint), en jaune (partiellement atteint), en rouge (non atteint) ou en blanc (référence). Les jalons des indicateurs sont considérés en partie atteint lorsqu'ils le sont pour un cycle d'enseignement (par exemple le primaire) mais non pour l'autre (par exemple le premier cycle du secondaire)

d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous parce qu'il ne dispose pas de financements suffisants. En 2011, l'Initiative FTI est devenue un partenariat fondé sur des groupes de parties prenantes, accordant une plus large représentation aux pays en développement et aux acteurs non étatiques, renommé Partenariat mondial pour l'éducation.

Le partenariat s'est considérablement développé depuis 2002, lorsqu'il comptait sept pays en développement partenaires. Il a actuellement 65 pays en développement partenaires, et 89 pays, au total, sont éligibles à en devenir membre (voir l'annexe C pour une liste intégrale de ces pays). Environ 78 % des enfants en âge de fréquenter des établissements scolaires primaires et secondaires qui ne sont pas scolarisés vivent dans des pays qui sont actuellement partenaires du GPE.

Modèle d'activité du partenariat au niveau des pays

GPE 2020, qui est le plan stratégique du partenariat pour la période 2016-2020, maintient l'engagement historique pris par ce dernier de réunir diverses parties prenantes dans un cadre commun pour fournir un soutien à des activités de planification et d'exécution pilotées par les autorités nationales dans le secteur de l'éducation.

Les travaux du partenariat au plan national débutent au niveau d'un groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) placé sous la direction par les autorités publiques ; ce dernier est un forum de concertation conçu pour promouvoir le dialogue sur les politiques de l'éducation et la responsabilité mutuelle, dirigé par le ministère de l'Éducation du pays en développement partenaire et comprenant des représentants des organismes de développement, d'organisations de la société civile (OSC), du secteur privé, de fondations privées et d'organisations d'enseignants. Le GPE sélectionne un agent partenaire pour administrer le financement du GPE, qui a pour mission de fournir un appui aux autorités publiques aux fins de la conception, de la mise en œuvre et du suivi du financement pour la mise en œuvre des programmes accordé par le GPE. Le partenariat soutient également le suivi des progrès accomplis dans le secteur de l'éducation par le biais de l'organisation de revues sectorielles conjointes régulières qui sont dirigées par les autorités publiques et auxquelles participent de multiples parties prenantes

Financements axés sur les résultats

Le Partenariat mondial pour l'éducation est la plus importante source de financement international au titre de la planification dans le secteur de l'éducation et accorde des financements axés sur l'obtention de résultats à des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour les aider à mettre en œuvre des plans sectoriels crédibles. Entre 2003 et 2016, le partenariat a accordé 127 financements pour la mise en œuvre de programmes, représentant des allocations d'un montant total de près de 4,6 milliards de dollars. La valeur annuelle et la valeur globale des financements pour la mise en œuvre des programmes augmentent depuis 2003, les décaissements annuels s'établissant, en moyenne, à 476 millions de dollars pour les années civiles 2014, 2015 et 2016. Les financements du GPE sont attribués aux pays qui affichent les besoins les plus importants dans le domaine de l'éducation. Pour pouvoir être éligible à bénéficier de financement pour la mise en œuvre de programmes, les pays doivent néanmoins faire preuve de leur engagement envers l'éducation. Ils doivent avoir des plans sectoriels crédibles, s'engager à renforcer leurs systèmes statistiques et veiller à ce que le montant des financements intérieurs atteigne ou se rapproche de 20 % des dépenses publiques. Par ailleurs, 30 % du montant des financements pour la mise en œuvre des programmes ne sont décaissés que lorsque les cibles retenues au plan national dans les domaines de l'apprentissage, de l'équité et de l'efficacité ont été atteintes (de

plus amples détails sur les décaissements des financements du GPE effectués depuis le début des opérations sont présentés à l'annexe B).

Engagement pris à l'échelle du partenariat de poursuivre les améliorations

Le Partenariat mondial pour l'éducation, qui doit bientôt procéder à une nouvelle reconstitution de ses ressources, continue d'améliorer la démarche qu'il poursuit pour soutenir les progrès dans le domaine de l'éducation au niveau national et mondial. Grâce à son nouveau **Cadre de mobilisation et d'allocation de financements**⁴, adopté en février 2007, le partenariat a renforcé son engagement de tirer parti de l'échange de connaissances et d'innovations et de diversifier le soutien du partenariat aux activités de plaidoyer et de responsabilité sociale (encadré 1). Le partenariat a également renforcé et diversifié ses méthodes de financement pour inclure, à titre d'opération pilote, la mobilisation de financements auprès du secteur privé et l'élargissement de la participation de ce dernier. À l'échelon national, le partenariat a adopté une nouvelle démarche de « plaidoyer pour l'investissement dans le secteur de l'éducation », dans le but d'attirer de nouveaux investisseurs nationaux dans le secteur de l'éducation.

Encadré 1. Cadre de mobilisation et d'allocation de financements du partenariat

Le nouveau Cadre de mobilisation et d'allocation de financements du Partenariat mondial pour l'éducation : 1) comprend un **fonds à effet de levier** employé dans le cadre d'une nouvelle démarche modulable pour mobiliser des financements nettement plus importants et plus diversifiés ; 2) investit dans d'importants **biens publics mondiaux** (par exemple des outils d'innovation et de partage des connaissances) ; et 3) comprend un nouveau **fonds spécial de financement des activités de sensibilisation et de responsabilisation sociale**, qui a pour objet de promouvoir un engagement politique en faveur de l'éducation.

Ce cadre exploite la capacité du partenariat à regrouper les financements pour les pays qui en ont le plus besoin en élargissant l'éligibilité des pays et en offrant un nouveau fonds pour inciter les autorités publiques à mobiliser des financements supplémentaires au titre de développement à l'appui de leurs plans sectoriels.

Ce cadre : 1) offrira des possibilités de forger de nouveaux partenariats et, ce faisant, de faire bénéficier le secteur de l'éducation de ressources émanant de sources publiques et privées jusque-là inexploitées ; 2) assurera un meilleur alignement des nouvelles ressources sur les priorités énoncées dans les plans sectoriels de l'éducation des pays, grâce au perfectionnement de la démarche de plaidoyer pour l'investissement dans le secteur de l'éducation ; et 3) permettra de mieux cibler le financement du GPE sur les pays et les communautés qui affichent les besoins les plus importants.

Source : GPE 2017c.

Théorie du changement et cadre de résultats du GPE 2020

Le **cadre de résultats du GPE** est structuré en fonction de la théorie du changement du partenariat (graphique 1), qui est alignée sur les buts et les objectifs stratégiques du GPE 2020. Le partenariat a fixé des cibles pour chacun des 37 indicateurs du cadre de résultats retenus pour mesurer la performance dans le cadre de sa théorie du changement, et déterminer les résultats que le partenariat souhaite avoir obtenus à la fin de 2020. Des jalons (cibles intermédiaires) ont de surcroît été définis pour chaque indicateur. À quelques exceptions près, les données seront présentées sur une base annuelle, et 2015

⁴ GPE 2017a ; GPE 2017b.

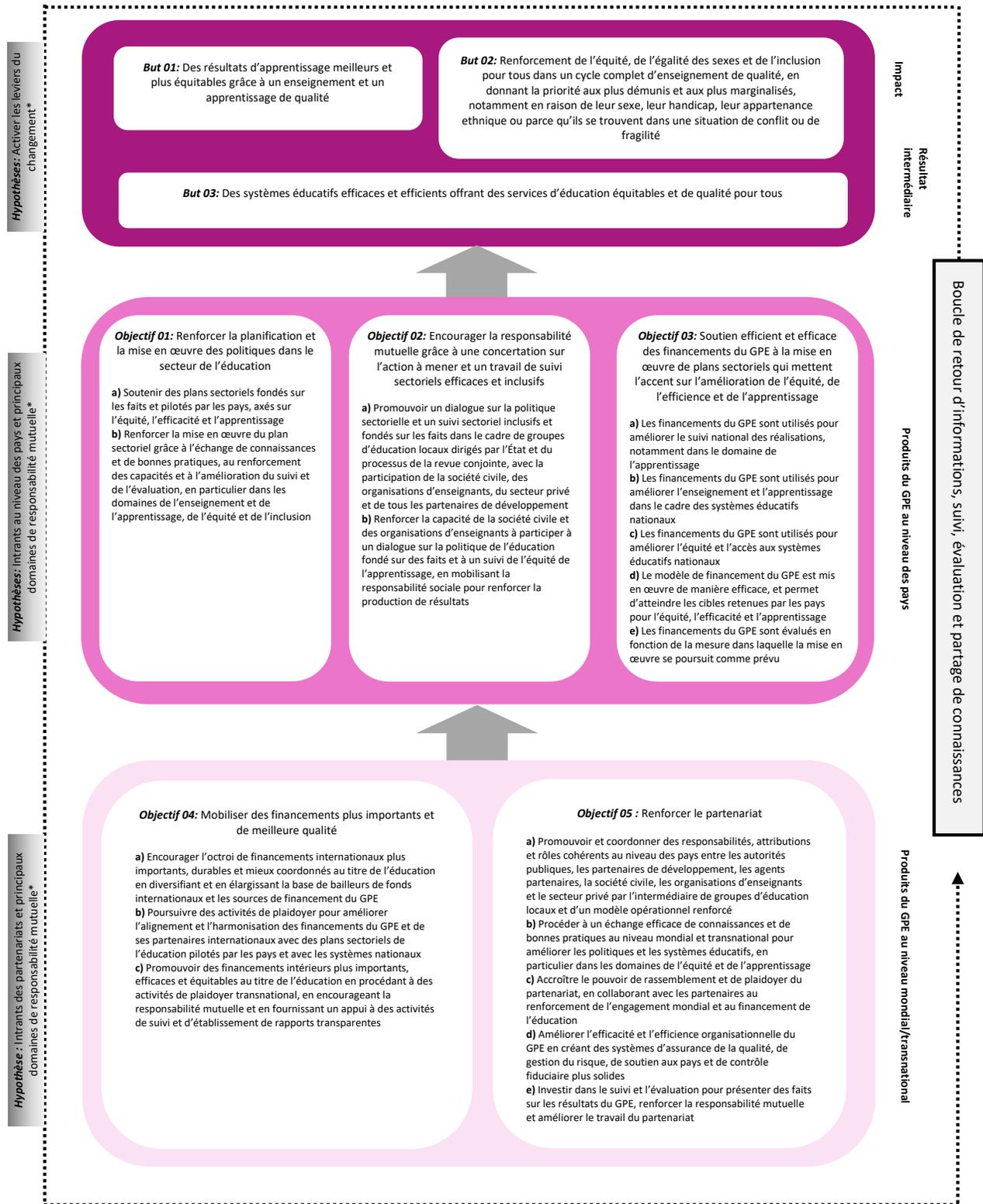
sera l'année de référence générale (les notes techniques relatives aux indicateurs figurent dans l'encadré 2).

Les indicateurs du cadre de résultats sont établis au niveau des produits, des résultats et des impacts. Au **niveau des impacts et des réalisations**, la théorie du changement vise à renforcer les capacités des systèmes éducatifs nationaux (niveau des réalisations) afin d'accroître considérablement le nombre de filles et de garçons, de jeunes gens et de jeunes femmes qui sont scolarisées et bénéficient d'un apprentissage (niveau d'impact).

La théorie du changement recense trois domaines en tant que **produits au niveau national**. À ce niveau, le partenariat a intégré les améliorations apportées à la planification sectorielle, la responsabilité mutuelle et le financement axé sur les résultats en vue de la mise en œuvre des plans sectoriels nationaux de l'éducation, pour leur permettre de conjointement soutenir l'amélioration des systèmes et des réalisations du secteur de l'éducation.

La théorie du changement recense également deux **produits au niveau mondial**, qui soutiennent l'impact du partenariat au niveau des pays. Premièrement, le partenariat fournit un élan à l'échelle internationale en faveur d'un accroissement et d'une amélioration des financements de l'éducation. Deuxièmement, le partenariat assume lui-même le rôle de centre d'échange de connaissances, d'innovations et de bonnes pratiques et celui d'organisateur d'actions de plaidoyer en faveur des progrès dans le domaine de l'éducation dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, tranche intérieure, en s'appuyant sur les engagements, les compétences et les ressources d'un vaste partenariat réunissant de multiples parties prenantes.

Graphique 1. Théorie du changement du Partenariat mondial pour l'éducation



*** Hypothèse générale d'impact** : le modèle de partenariat du GPE permet de mobiliser les produits à chaque niveau de la théorie du changement pour atteindre les résultats recherchés. L'amélioration de la planification, du suivi et d'un dialogue inclusif sur la politique de l'éducation, conjointement à l'amélioration des financements, permet d'établir des systèmes éducatifs plus solides axés sur l'équité et l'apprentissage.

Hypothèses au niveau des pays : les partenaires du GPE collaborent efficacement au niveau des pays à la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation et à la poursuite des objectifs nationaux. Les pays en développement partenaires mettent en place des mécanismes de dialogue sur la politique de l'éducation efficaces et inclusifs, associant notamment la société civile et les enseignants. Les pays en développement partenaires accroissent les financements nationaux au titre de l'éducation. Les pays en développement partenaires donnent la priorité à la création, à l'utilisation et au partage de données fiables et ventilées sur le secteur de l'éducation pour assurer un suivi et une planification fondée sur les faits.

Hypothèse au niveau mondial : tous les partenaires adhèrent au modèle de partenariat du GPE et participent au suivi, au partage des connaissances et à des activités de plaidoyer en faveur des objectifs du GPE. Les contributions des bailleurs de fonds au GPE et au secteur de l'éducation des pays partenaires du GPE augmentent. Le Conseil adopte un plan de mise en œuvre réaliste et réalisable pour atteindre les objectifs stratégiques du GPE

Source : Secrétariat du GPE

Encadré 2. Notes techniques concernant les données relatives aux indicateurs

1. Année et valeurs de référence : l'année 2015 est l'année de référence retenue de manière générale pour le cadre de résultats, qui présente les réalisations au niveau des cibles et des objectifs du Plan stratégique du GPE, GPE 2020, pour la période 2016 à 2020. Dans certains cas, l'année de référence a été fixée à 2016 en raison des données qui étaient disponibles. Ce rapport présente des valeurs de référence révisées pour 10 indicateurs par suite de l'augmentation des données disponibles.
2. Jalons et cibles : des cibles pour la fin de 2020 et des jalons, qui ont pour objet de permettre d'établir si le GPE est en bonne voie d'atteindre ses objectifs, ont été établis pour chaque indicateur. Par suite de la mise à jour des valeurs de référence, un certain nombre de jalons et de cibles seront modifiés par des procédures convenues avec le Conseil d'administration du GPE.
3. Périodicité : conformément à la nature des données sur la base desquelles est établi chaque indicateur, les données sources peuvent être établies sur la base de l'année civile ou sur la base de l'exercice du Secrétariat du GPE (juillet à juin).
4. Source des données : ces sources varient ; le Cadre de résultats utilise des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du GPE.
5. Unités d'analyse : bien que les indicateurs soient établis au moyen de différentes unités d'analyse (par exemple les enfants, les pays en développement partenaires, les financements, les bailleurs de fonds, des rapports techniques, etc.), lorsque les pays en développement partenaires sont l'unité d'analyse considérée, l'échantillon est généralement constitué par les pays qui étaient des pays en développement partenaires l'année de référence, en 2015, soit au total 61 pays.
6. Cycle d'établissement des rapports : bien que certains indicateurs soient présentés chaque année, d'autres ne le sont que tous les deux ans. L'indicateur 10 aurait dû être présenté cette année, mais il n'a pas pu l'être parce que les données sur les financements intérieurs pour 2016 n'étaient pas encore disponibles à la date d'établissement du rapport.
7. Tolérance : un coefficient de « tolérance » de 1 % est appliqué à l'évaluation des réalisations au regard des jalons et des cibles des indicateurs d'impact (voir le point 10 ci-dessous) établis sur la base des données de l'ISU de sorte que, si les réalisations du GPE atteignent un niveau écartant de moins de 1 % du jalon, ou de la cible, ce jalon ou cette cible est réputé avoir été atteint moyennant une tolérance. Si la valeur considérée se trouve dans l'intervalle de tolérance, mais n'a pas évolué par rapport au dernier point de donnée, la cible ou le jalon sera réputé ne pas avoir été atteint.
8. Décomposition : différents types de décomposition sont retenus selon la nature de l'indicateur. En règle générale, lorsque les pays en développement partenaires sont l'unité d'analyse, les données sont présentées séparément pour les pays fragiles ou touchés par un conflit. Lorsque les enfants sont l'unité d'analyse, les données sont ventilées par sexe.
9. Indicateurs de base : dans le cadre de résultats du GPE, un sous-ensemble de 12 « indicateurs de base » présente les résultats essentiels que le partenariat s'efforce d'atteindre. Ces indicateurs de base apparaissent en bleu dans les tableaux des données du cadre de résultats présentés dans l'annexe E.
10. Résultats : les résultats globaux pour chaque indicateur sont représentés en vert (atteint); jaune (partiellement atteint); ou rouge (non atteint). Les jalons des indicateurs sont représentés comme étant partiellement atteints s'ils sont dans la tolérance (voir point 7 ci-dessus); ou lorsque des jalons pour un niveau

d'éducation (par exemple primaire) ont été atteints, mais ne l'ont pas été (ou étaient dans la tolérance) pour un autre niveau d'éducation (par exemple, le premier cycle du secondaire).

11. Informations supplémentaires : Le Secrétariat du GPE affichera des notes méthodologiques expliquant chaque indicateur sur son site Web <http://www.globalpartnership.org/content/results-framework-methodology>.

But stratégique 1 : résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

Indicateurs

1. Proportion de pays en développement partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage (éducation de base)
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychologique

Le Partenariat mondial pour l'éducation s'est engagé à améliorer les résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans tout le partenariat.

Dès le début du GPE 2020, les pays en développement partenaires du GPE ont montré que les résultats d'apprentissage et les indicateurs de développement peuvent s'améliorer même dans les situations les plus difficiles. On observe une telle amélioration dans 13 des 20 pays en développement partenaires du GPE. On constate également que le développement de deux tiers des enfants âgés de 3 à 5 ans n'accuse pas de retard dans les 22 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Le manque de données disponibles est la conséquence des conditions difficiles auxquelles sont confrontés les pays partenaires du GPE. Il importe donc de prendre des mesures supplémentaires à l'échelle du partenariat pour renforcer les données disponibles grâce auxquelles il sera possible de suivre les résultats d'apprentissage et de développement. À peine un tiers des pays en développement partenaires affichent des données conjoncturelles permettant de présenter des rapports sur les résultats d'apprentissage ou des données représentatives de la situation nationale pour présenter des rapports sur les indicateurs du développement des enfants.

Le partenariat continuera de soutenir les pouvoirs publics et les efforts internationaux dans le but d'améliorer les systèmes nationaux d'évaluation et de suivi. Pour ce faire, il financera des systèmes d'évaluation de l'apprentissage et des indicateurs du développement des enfants dans le cadre de ses financements de mise en œuvre, et il mènera des activités de renforcement des connaissances et des capacités qu'il financera dans le cadre de l'initiative Évaluation au service des apprentissages (A4L) initiative.

Résultats d'apprentissage

Les données de référence pour l'**indicateur 1** (résultats d'apprentissage), au niveau de l'impact, montrent que 13 des 20 pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles affichent des progrès au niveau des résultats d'apprentissage, sur la base des évaluations de vaste envergure réalisées entre 2000 et 2015⁵. Ces observations sont encourageantes, car elles indiquent qu'il

⁵ L'indicateur 1 est basé sur les notes attribuées dans le cadre des évaluations internationales et régionales et des évaluations nationales qui répondent aux critères de qualité (y compris en ce qui concerne leur représentativité). On dispose d'au moins deux points de données valides et comparables entre 2000 et 2015, ainsi que requis pour le calcul de la valeur de référence de cet indicateur, pour 20 pays en développement partenaires (Albanie, Bangladesh, Éthiopie, Cambodge, Géorgie, Ghana, Honduras, Kenya, Lesotho, Malawi, Moldova, Mozambique, Népal,

est possible d'améliorer l'apprentissage même dans les situations les plus difficiles, comme en témoigne l'Éthiopie (encadré 3). En même temps, seulement la moitié des pays en développement partenaires ont procédé à d'importantes évaluations de l'apprentissage pour suivre les accomplissements en ce domaine entre 2000 et 2015. Il est donc très important que le partenariat maintienne le soutien qu'il fournit à ces pays partenaires en ce domaine.

Encadré 3. Éthiopie : amélioration des résultats d'apprentissage par le biais d'une démarche globale

Depuis qu'elle est devenue un pays partenaire du Partenariat mondial pour l'éducation en 2004, l'Éthiopie a reçu quatre financements représentant au total 337 millions de dollars à l'appui de son programme général d'amélioration de la qualité de l'éducation. Ce programme constitue une réforme d'envergure nationale qui a pour objet d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans plus de 40 000 écoles primaires et secondaires et de renforcer les capacités du système éducatif. Grâce aux financements du GPE, plus de 100 000 enseignants du primaire et 17 000 enseignants du secondaire améliorent leurs qualifications.

D'importants progrès ont également été réalisés au niveau des résultats de l'apprentissage : les évaluations nationales montrent que la proportion d'élèves maîtrisant les mathématiques en quatrième année d'études ou atteignant un niveau avancé en ce domaine a nettement augmenté, pour passer de 13 % en 2011 à 19 % en 2015, tandis que le pourcentage des élèves n'atteignant pas le niveau de base a été ramené de 55 % à 37 %*. Les résultats ne se sont, en revanche, pas améliorés en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture.

Face à ces évolutions, le financement de 100 millions de dollars accordé à l'Éthiopie pour la mise en œuvre des programmes vise à aligner et à intégrer les investissements dans la formation, les matériels didactiques et les systèmes d'évaluation de l'apprentissage. Le financement soutient l'élaboration d'un programme dans la langue maternelle nationale, la fourniture d'une formation aux enseignants pour leur permettre d'enseigner ce programme et l'apport des matériels pédagogiques et didactiques connexes. Il permet également d'assurer la formation des enseignants avant et en cours d'emploi, tandis qu'une nouvelle démarche de certification donne lieu à l'évaluation des compétences de ces derniers et établit la marche à suivre pour éventuellement renforcer leurs capacités. L'accroissement des capacités institutionnelles d'évaluation de l'apprentissage au niveau national et des bureaux d'éducation régionaux est également couvert par le financement du GPE.

*Ces chiffres sont tirés de l'étude de la Banque mondiale intitulée « Striving for Excellence: Analysis of Ethiopia National Learning Assessments 2011 and 2015 ».

Le Partenariat mondial pour l'éducation continuera de soutenir les évaluations de l'apprentissage par le biais de ses financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et de ses financements pour la mise en œuvre des programmes. La majorité des financements pour la mise en œuvre accordés en 2016 visaient en partie à renforcer les systèmes d'apprentissage (36 sur 54). L'initiative A4L, lancée en 2017, renforcera ces investissements par le biais d'activités d'accroissement des connaissances et des capacités au niveau régional et au niveau mondial (encadré 4).

Nicaragua, Ouganda, République kirghize, Tanzanie, Viet Nam, Yémen et Zambie). Se reporter à la note méthodologique figurant sur la page Web consacrée à la méthodologie du Cadre de résultats du Partenariat mondial pour l'éducation : <http://www.globalpartnership.org/content/results-framework-methodology> pour plus d'informations sur l'indicateur d'évaluation de l'apprentissage basé sur les tendances observées. Cet indicateur sera remplacé une fois que la mesure des résultats d'apprentissage de l'objectif de développement durable n° 4 sera devenue opérationnelle.

Encadré 4. L'Initiative Évaluation au service des apprentissages (A4L)

L'initiative A4L, qui a été lancée en 2017 avec le soutien de fondations, vise à renforcer les capacités des systèmes nationaux d'évaluation de l'apprentissage de manière à pouvoir mesurer, suivre et, en fin de compte, améliorer ce dernier. Elle assurera, en étroite collaboration avec ses partenaires, une assistance technique et financière à l'appui de la planification sectorielle et de l'analyse, pour assurer la pérennité des systèmes grâce à leur intégration dans les plans sectoriels de l'éducation. Elle renforcera également les capacités des réseaux d'évaluation régionaux pour leur permettre d'accroître leurs moyens et d'assurer des échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays de la région qu'ils couvrent.

Les activités poursuivies dans le cadre de l'initiative A4L conjuguées aux financements du partenariat au niveau des pays contribuent à améliorer les systèmes d'évaluation de l'apprentissage. Le partenariat soutient une planification et des politiques d'évaluation de l'apprentissage plus efficaces au moyen de ses financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation. Il soutient également l'amélioration des systèmes d'évaluation par le biais de ses financements pour la mise en œuvre des programmes au niveau des pays.

Développement de la petite enfance

Les données de référence pour **l'indicateur 2**, (Indice de développement de la petite enfance) montrent que les deux tiers des enfants âgés de 3 à 5 ans sont en bonne voie de développement dans trois des quatre domaines du développement de la petite enfance, dans les 22 pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles de 2011 à 2014. Moins de 30 % des enfants des pays en développement partenaires sont en bonne voie d'acquérir les compétences requises en lecture, écriture et calcul, ce qui témoigne de l'importance d'accroître les investissements dans la protection et l'éducation de la petite enfance, notamment l'éducation préscolaire, pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Les investissements dans la protection et l'éducation de la petite enfance ont des effets positifs sur la vie des enfants comme on a pu le constater, par exemple, au Cambodge (voir l'encadré 5). Les financements accordés aux pays par le partenariat soutiennent le renforcement des politiques et des programmes de développement de la petite enfance, et l'Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle qu'il a récemment lancée offre aux ministères de l'Éducation de différents pays et d'autres parties prenantes opérant en ce domaine la possibilité de procéder à des échanges de bonnes pratiques.

Encadré 5. Le Cambodge investit dans la petite enfance pour améliorer les résultats scolaires

La fourniture d'une protection et d'une éducation de qualité aux jeunes enfants est l'un des investissements les plus essentiels et les plus efficaces par rapport à leurs coûts qu'un pays puisse faire pour améliorer les résultats d'apprentissage. Le Cambodge— qui est parvenu dans une mesure remarquable à réduire le nombre d'enfants non scolarisés pour atteindre un taux net de scolarisation de 98 % en 2015/2016— s'emploie maintenant à améliorer le rendement de ses investissements dans les écoles en développant les programmes préscolaires. Il a affecté plus de 60 % du financement de 38,5 millions de dollars que lui a accordé le GPE pour élargir l'accès aux programmes de protection et d'éducation de la petite enfance. Le ministère cambodgien de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports a entrepris de construire 100 établissements préscolaires, d'établir 1 000 programmes communautaires d'éducation de la petite enfance et de mettre en place 500 programmes d'éducation parentale à domicile. Il vise à assurer l'inscription dans des établissements préscolaires de plus de la moitié de tous les enfants âgés de 3 à 5 ans (plus de 500 000 enfants) à l'horizon 2017.

But stratégique 2 : renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion

Indicateurs

3. Nombre cumulatif d'enfants équivalents soutenus par le GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)

4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire

5. Proportion de pays en développement partenaires du GPE situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire

6. Taux brut de scolarisation au préscolaire

7. Taux de non-scolarisation pour : a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire ; b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire

8. Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non-scolarisation dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire

9. Indice d'équité

Signe manifeste de son engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion, le Partenariat mondial pour l'éducation suit les progrès à ce niveau au moyen de sept indicateurs. La première année du GPE 2020, ces indicateurs offraient un tableau contrasté.

D'une part, la proportion d'enfants achevant leur scolarité a augmenté et de nombreux progrès ont été réalisés sur le plan de l'équité à l'échelle du partenariat. Selon les estimations, ce dernier a fourni un appui à 13,2 millions d'enfants en 2016⁶. Globalement, le nombre d'enfants achevant leurs études primaires a augmenté de 745 000 en 2014 par rapport en 2013, tandis que celui des enfants achevant le premier cycle de l'enseignement secondaire s'est accru de 816 000. Les jalons établis pour l'égalité des sexes en ce qui concerne l'achèvement des études primaires et du premier cycle du secondaire ont été atteints. Par ailleurs, 22 des 59 pays pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré une amélioration de 10 % de l'indice d'équité en ce qui concerne la parité des sexes, la situation géographique et le niveau de revenu des ménages.

Les conclusions de ce rapport montrent toutefois aussi qu'il est important de cibler les efforts sur les pays où les progrès sont lents et de considérer sans plus attendre les conséquences sur le plan de l'équité et les arbitrages associés à l'élargissement de l'accès à l'éducation à de multiples niveaux. Les principaux problèmes se présentent comme suit :

⁶ Les estimations du GPE portent sur le nombre équivalent d'enfants bénéficiant d'un soutien, calculé par une méthode disponible à <http://www.globalpartnership.org/content/results-framework-methodology..>

- L'accès au cycle préscolaire ne s'améliore pas et ces services sont souvent hors d'atteinte des enfants les plus pauvres et les plus marginalisés.
- Les taux d'achèvement des études primaires sont inférieurs à 90 % dans 21 pays en développement partenaires.
- Les taux de non-scolarisation dans le primaire ne baissent pas assez rapidement pour pouvoir atteindre les cibles du GPE 2020.
- La parité entre les sexes des enfants non scolarisés s'est détériorée entre 2013-2014, largement au détriment des filles. Il est donc nécessaire de scolariser les filles exclues. Il importe aussi d'orienter l'attention sur les 18 pays en développement partenaires dans lesquels l'indice de parité entre les taux d'achèvement des études des garçons et des filles est inférieur à 0,88 dans le primaire (et sur les 21 pays dans lesquels il est inférieur à 0,88 dans le secondaire).

Achèvement des études dans le primaire et le premier cycle du secondaire

Les observations recueillies pour l'**indicateur 3** (enfants bénéficiant d'un appui du partenariat) et pour l'**indicateur 4** (taux d'achèvement) font état de la poursuite des progrès au niveau de l'achèvement des études, mais indiquent également qu'il est nécessaire d'accroître l'attention portée à l'enseignement primaire, en particulier dans les pays qui prennent le plus de retard, pour que le partenariat puisse atteindre les cibles fixées pour les taux d'achèvement à l'horizon 2020.

Indicateur 3 : selon les estimations, le partenariat a fourni un appui à 13,2 millions d'enfants depuis 2015, soit un nombre supérieur au jalon de 2016. Toujours selon les estimations, 6,3 millions de ces enfants étaient des filles, et 7,2 millions vivaient dans des pays fragiles ou touchés par un conflit (FC).

Indicateur 4a : les jalons de 2016 du GPE pour les taux d'achèvement du primaire ont été atteints, mais uniquement si l'on accepte une tolérance de 1 %⁷. En chiffres absolus, le nombre d'enfants achevant leurs études primaires a augmenté de 745 000 en 2014 par rapport en 2013 ; 360 000 de ces enfants étaient des filles et 427 000 vivaient dans des pays fragiles ou touchés par un conflit. L'évolution à long terme indique toutefois que la progression des taux d'achèvement des études primaires se ralentit et que ces taux pourraient stagner. Cela est particulièrement préoccupant pour les 21 pays en développement partenaires où ces taux sont toujours inférieurs à 90 %⁸.

Indicateur 4b : les progrès ont été plus marqués pour le premier cycle du secondaire que pour le primaire et ont permis d'atteindre les jalons du GPE pour 2016. En chiffres absolus le nombre d'enfants achevant le premier cycle du secondaire, à l'échelle du partenariat, a augmenté de 816 000 en 2014 par rapport à l'année précédente ; 360 000 de ces enfants étaient des filles et 500 000 vivaient dans des pays fragiles ou touchés par un conflit.

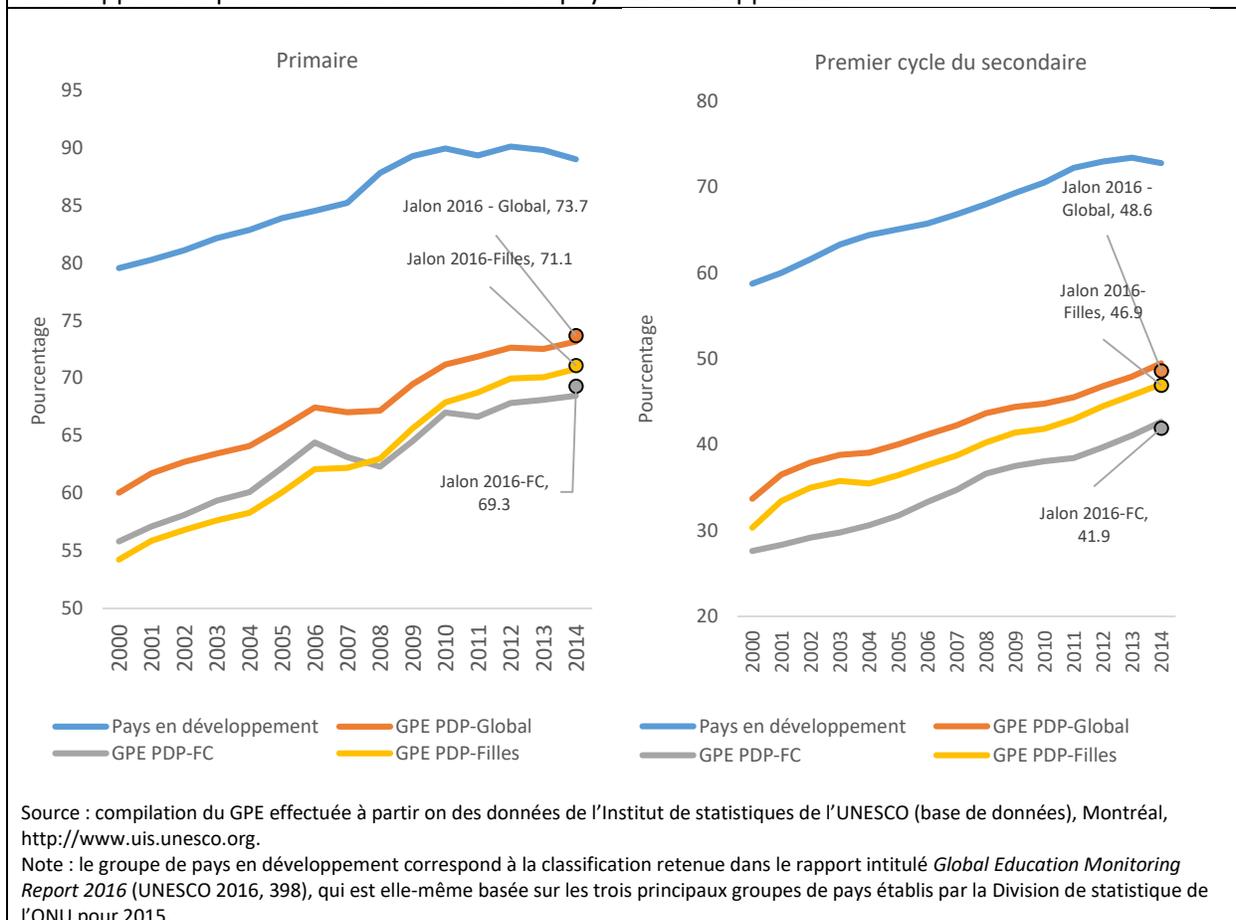
Comme le montre le graphique 2, les pays en développement partenaires du GPE ont affiché des taux d'achèvement inférieurs aux taux moyens enregistrés pour l'ensemble des pays en développement au cours des 15 dernières années. Par contre, le nombre absolu et la proportion d'élèves achevant leurs

⁷ Le Partenariat mondial pour l'éducation applique une tolérance de 1 % pour certains indicateurs établis à partir de séries de données de l'ISU. Voir la note technique figurant dans l'encadré 2.

⁸ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Grenade, Guinée, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Pakistan, Sénégal et Togo.

études primaires et le premier cycle du secondaire ont augmenté plus rapidement dans les pays en développement partenaires durant la période 2000-2014.

Graphique 2. Taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire, 2000-2014 : pays en développement partenaires et ensemble des pays en développement



Source : compilation du GPE effectuée à partir on des données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>.

Note : le groupe de pays en développement correspond à la classification retenue dans le rapport intitulé *Global Education Monitoring Report 2016* (UNESCO 2016, 398), qui est elle-même basée sur les trois principaux groupes de pays établis par la Division de statistique de l'ONU pour 2015.

Égalité entre les sexes

Les données relatives à l'indicateur 5 (indice de parité entre les sexes pour les taux d'achèvement) montrent que 39 des 61 pays en développement partenaires (64 %) affichent un indice de parité entre les sexes compris entre 0,88 et 1,12 pour les taux d'achèvement des études primaires, et ont donc atteint le jalon de 2016 pour ce cycle. Le jalon de 2016 établis pour le premier cycle de l'enseignement secondaire a également été atteint. Il est toutefois important de noter que l'indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement est inférieur à 0,88 dans 18 pays en développement partenaires pour le primaire⁹, et dans 21 pays pour le premier cycle du secondaire¹⁰. Il importe donc de concentrer l'attention sur ces pays.

⁹ Pays dont l'indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement du primaire n'atteint pas le seuil de 0,88 (18 pays) : Afghanistan, Bénin, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mozambique, Niger, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Yémen.

¹⁰ Pays dont l'indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire n'atteint pas le seuil de 0,88 (21 pays) : Afghanistan, Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria,

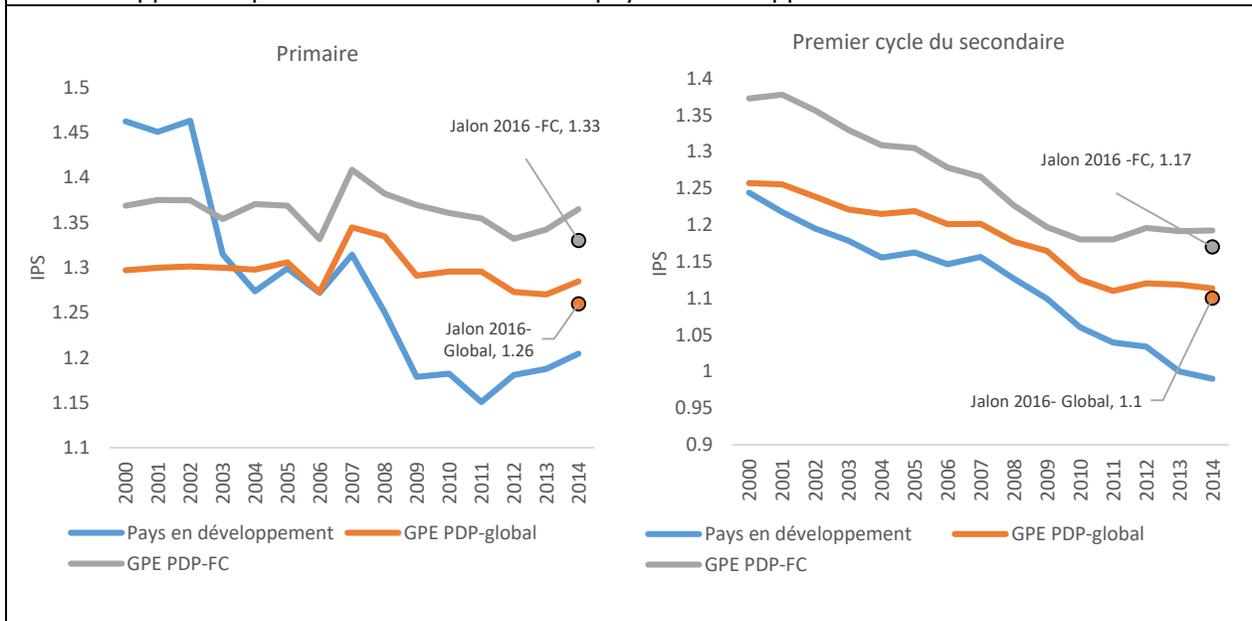
Les jalons de 2016 pour l'**indicateur 8** (indice de parité entre les sexes relatif au taux de non-scolarisation) n'ont pas été atteints, et les observations montrent que les filles sont fortement défavorisées, de sorte qu'il importe de déployer des efforts plus ciblés pour scolariser ces dernières et améliorer la parité entre les sexes au niveau de l'accès à l'éducation (graphique 3).

Le partenariat prend des mesures plus soutenues pour relever ces défis. En juin 2016, le Conseil a adopté une *Stratégie d'égalité des sexes* dans le cadre de laquelle le partenariat s'est engagé à améliorer l'égalité entre les filles et les garçons en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la participation aux activités éducatives et à l'apprentissage. Conformément à cette stratégie, en 2016, le partenariat a soutenu la conception de meilleurs outils et la formulation d'orientations pour une planification sectorielle soucieuse de l'égalité entre les sexes en collaboration avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI). Grâce à un financement de Children's Investment Fund Foundation (CIFF), le partenariat met à présent ces outils au service des pays en développement partenaires pour les aider à améliorer la qualité de leurs plans et de leur politique en faveur de l'égalité entre les sexes.

Les financements du GPE pour la mise en œuvre des programmes fournissent également un appui à l'égalité entre les sexes. En 2016, 28 des 54 financements de ce type ont donné lieu à des investissements dans la formulation de politiques, la mobilisation sociale, la fourniture de transferts en espèces, des incitations et des formations pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs. Les composantes des financements répondent aux besoins définis au niveau national. Par exemple, en Mauritanie, le financement du partenariat soutient l'organisation de campagnes de sensibilisation pour promouvoir la scolarisation des filles, la distribution de prix non monétaires et de trousseaux pédagogiques, et la fourniture d'informations aux enseignants, aux inspecteurs et aux directeurs d'école dans les zones rurales sur les droits des filles à l'éducation. Au Bénin, le financement du GPE permet de fournir à toutes les filles en première et en deuxième année d'études des trousseaux de fournitures et des uniformes scolaires dans les districts défavorisés, et d'atteindre ainsi environ 91 000 élèves par an. Les financements accordés à l'Éthiopie, au Nigéria, à la Somalie (Somaliland) et au Yémen soutiennent le recrutement et/ou la formation d'enseignantes dans le but de leur permettre d'occuper des postes de direction.

Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Yémen.

Graphique 3. Évolution de l'indice de parité entre les sexes (IPS) relatif au taux de non-scolarisation des enfants en âge d'être inscrits dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire, 2000-2014 : pays en développement partenaires et ensemble des pays en développement



Source: compilation du GPE effectuée à partir on des données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>.

Note : cet indicateur exige une interprétation non traditionnelle de l'IPS, car les valeurs supérieures à 1 indiquent que les filles sont défavorisées ; il est donc souhaitable d'obtenir une évolution en direction de la valeur 1 qui, dans ce cas, serait descendante.

Enseignement préscolaire et protection et éducation de la petite enfance

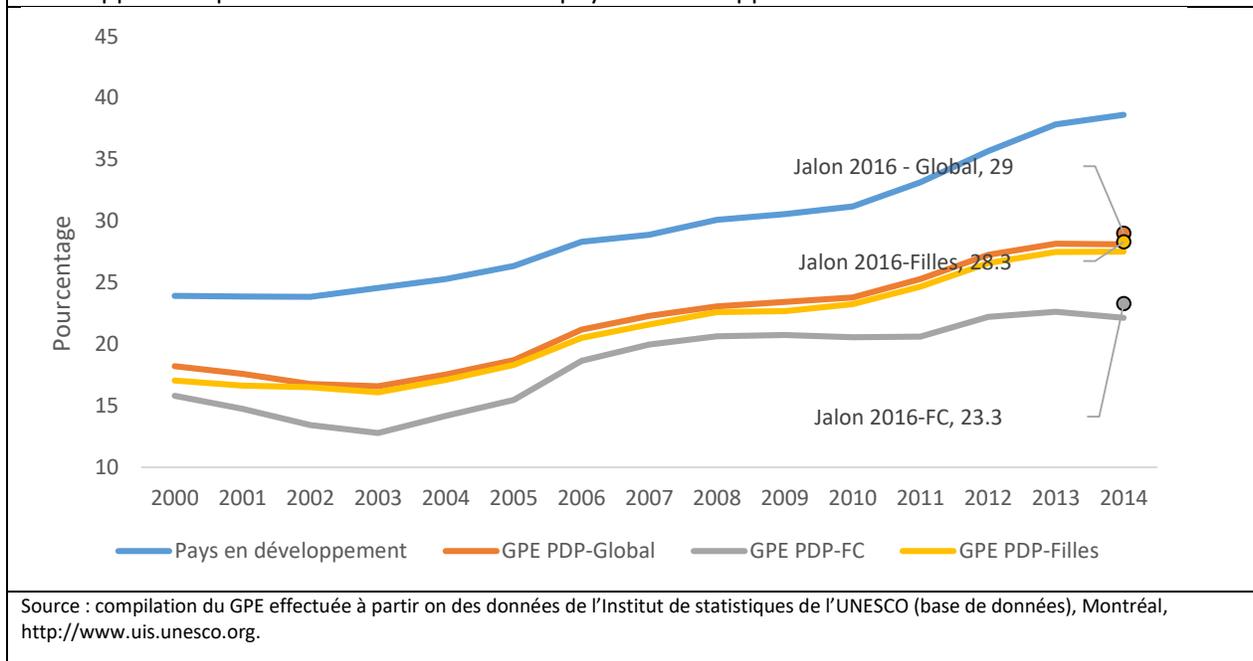
Les jalons 2016 du GPE établi pour l'indicateur 6 (taux brut de scolarisation au niveau préscolaire) n'ont pas été atteints pour ces taux de manière globale ; ils n'ont pas non plus été atteints pour les filles ou dans les pays fragiles ou touchés par un conflit (graphique 4). Au total, moins d'un enfant sur trois âgé de 3 à 5 ans semble avoir accès à un enseignement préscolaire dans les pays en développement partenaires — et ce n'est le cas que d'un enfant sur quatre dans les pays fragiles ou touchés par un conflit.

Le partenariat est déterminé à aider les pays en développement partenaires à améliorer l'accès, la qualité et les résultats d'apprentissage dans la petite enfance. Il fournit un soutien à ces pays pour leur permettre de renforcer leur démarche à l'appui de la protection et de l'éducation de la petite enfance, y compris l'enseignement préscolaire, de trois manières différentes :

- 1) Les financements de l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation soutiennent la poursuite d'analyses détaillées de la protection et de l'éducation de la petite enfance et l'inclusion de politiques et de stratégies afférentes à cette question dans les plans sectoriels nationaux. Le partenariat a également renforcé les directives relatives à la protection et à l'éducation de la petite enfance dans les orientations données pour les analyses du secteur de l'éducation au niveau international.
- 2) Le partenariat finance des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance : 26 des 54 financements pour la mise en œuvre accordés au niveau des pays comprennent d'importantes composantes qui ont pour objet d'accroître l'attention portée à l'éducation des jeunes enfants— en particulier les enfants âgés de 3 à 5 ans.

- 3) **L'Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle** permet de procéder à l'échange de bonnes pratiques entre tous les membres du partenariat¹¹.

Graphique 4. Évolution du taux de scolarisation au niveau préscolaire, 2000-2014 : pays en développement partenaires et ensemble des pays en développement



Enfants non scolarisés

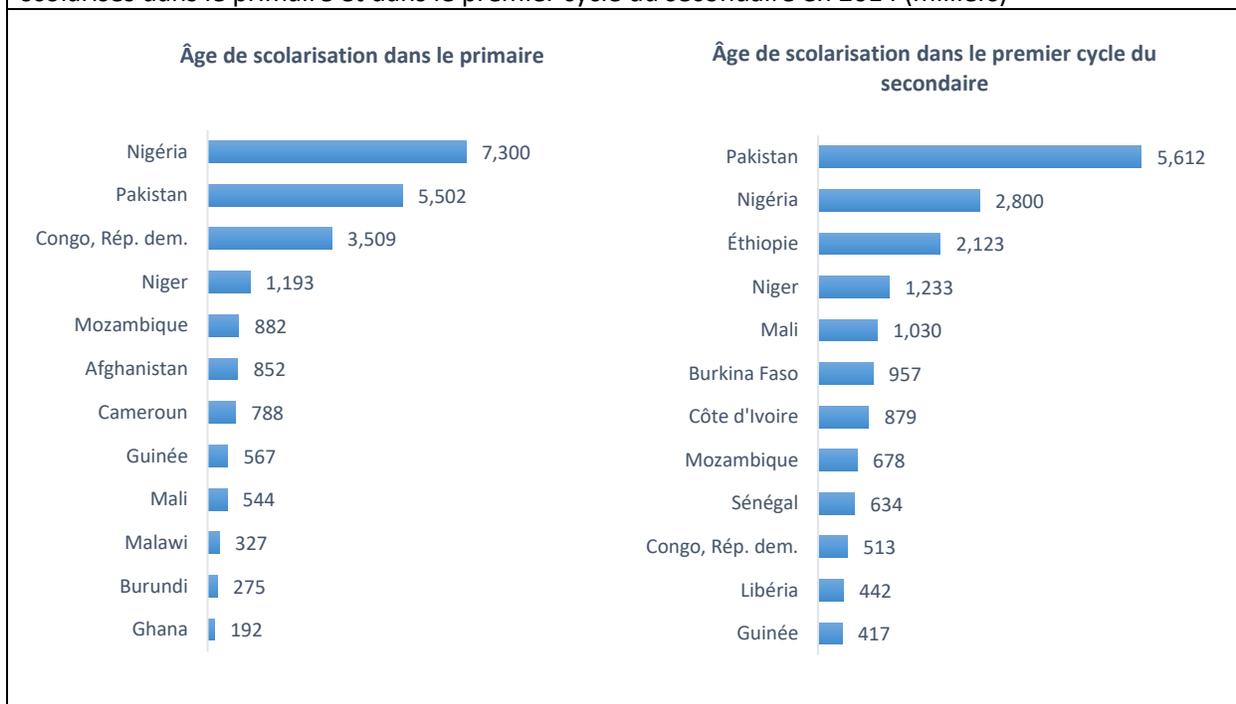
Près des deux tiers des enfants du monde entier non scolarisés au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire vivent dans des pays en développement partenaires du GPE — soit 77,6 millions au total, dont 43 millions sont en âge de fréquenter l'école primaire (graphique 5). Le Partenariat mondial pour l'éducation aide les autorités publiques à accroître le nombre d'enfants scolarisés en soutenant une meilleure analyse du problème de la non-scolarisation et en axant certaines composantes de ses financements pour la mise en œuvre sur l'élimination des obstacles à l'accès des enfants marginalisés.

Le partenariat a également versé un montant de 4,4 millions de dollars à l'UNICEF et à l'ISU au titre de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés, qui a pour objet de concrétiser par des actions les informations produites par les données en établissant des profils statistiques détaillés des enfants non scolarisés ou risquant d'abandonner leurs études, puis en recensant les causes et les facteurs contribuant à l'exclusion. Sur la base de ces analyses, l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés fournit un soutien aux gouvernements et aux ministères de l'Éducation pour leur permettre de mettre en place et d'appliquer des politiques et des stratégies conçues pour lutter contre l'exclusion dans une perspective plurisectorielle. Plus de 90 pays bénéficient de cette initiative. Un nombre grandissant de plans sectoriels de l'éducation prennent en compte les conclusions des études de l'Initiative dans le cadre de politiques et de stratégies formulées pour scolariser les enfants les plus marginalisés.

¹¹ GPE 2016b.

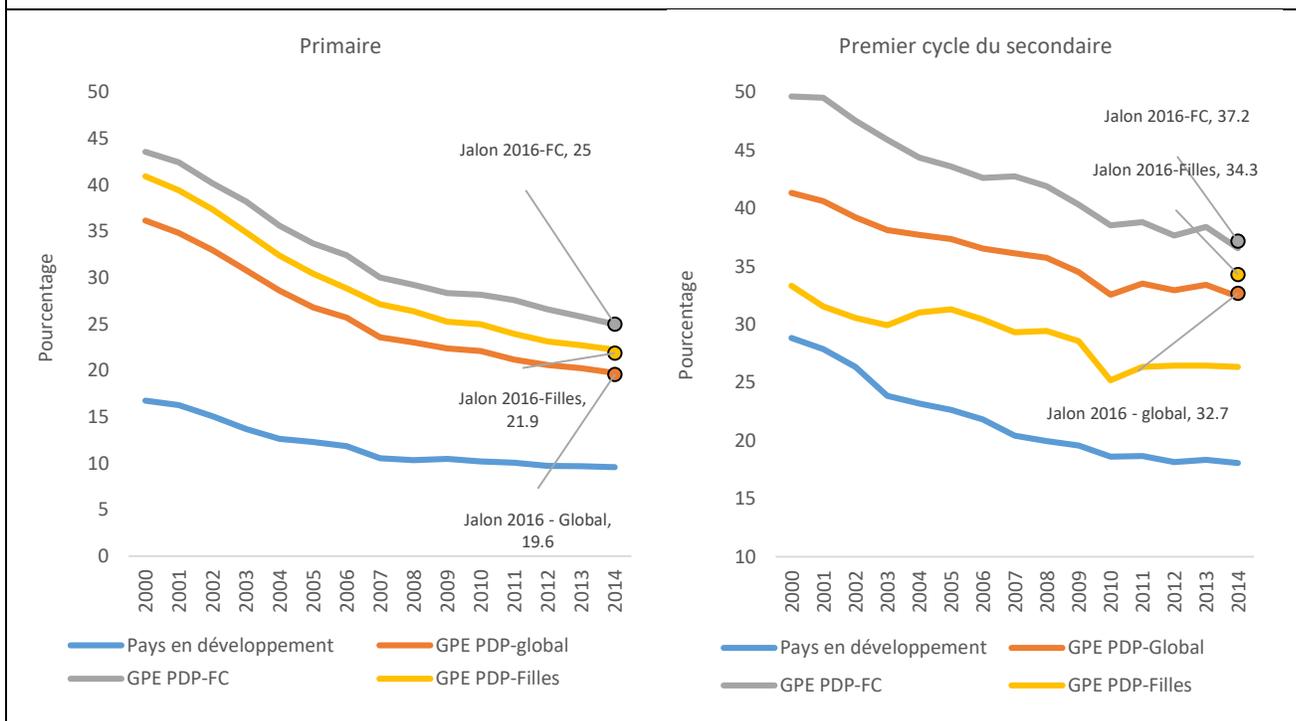
L'indicateur 7, qui suit l'évolution de la proportion d'enfants non scolarisés, montre que le partenariat a atteint le jalon de 2016 pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, mais seulement si l'on accepte une tolérance de 1 %. De plus amples progrès ont été accomplis dans les pays fragiles ou touchés par un conflit, où le jalon de 2016 fixé par le GPE pour la proportion d'enfants non scolarisés dans le primaire a été atteint sans tolérance. Les jalons du GPE pour les enfants non scolarisés dans le premier cycle du secondaire ont également été atteints, y compris pour les filles et pour les enfants vivant dans des pays fragiles ou touchés par un conflit (graphique 5). Ces observations montrent que des progrès peuvent être réalisés même dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit, mais elles témoignent aussi de la nécessité de veiller à ce que l'expansion du premier cycle du secondaire ne s'effectue pas au détriment de la scolarisation des enfants dans le primaire.

Graphique 5. Pays en développement partenaires affichant le plus grand nombre d'enfants non scolarisés dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire en 2014 (milliers)



Source : compilations du GPE à partir de données qui proviennent de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés pour le Nigéria (2008) et pour la République démocratique du Congo (2012) (République démocratique du Congo: OOSCI 2013, 9 ; Nigéria: OOSCI 2012, 12) et de la base de données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, Montréal, <http://www.uis.unesco.org>.

Graphique 6. Taux de non-scolarisation dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire, 2000-2014 : pays en développement partenaires et ensemble des pays en développement



Source : compilation du GPE effectuée à partir on des données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>.

Indice d'équité

Les jalons de 2016 pour l'indicateur 9 (indice d'équité) ont été atteints en ce qui concerne l'indice d'équité des sexes, des situations géographiques et des niveaux de revenu. Au total, 37 % des pays en développement partenaires du GPE —22 sur 59 pays pour lesquels des données sont disponibles— sont parvenus à accroître d'au moins 10 % l'indice d'équité entre 2015 et 2017, par rapport à un niveau de référence de 32 %. Bien que ceci marque une évolution positive, il est manifestement nécessaire de continuer de mettre l'accent sur tous les aspects de l'équité à l'échelle du partenariat.

But stratégique 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

Indicateurs

10. Proportion de pays en développement partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques

11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R^2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire

12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves-enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire

13. Impact des redoublements et des abandons sur l'efficacité, mesuré par le coefficient d'efficacité interne au niveau primaire dans chaque pays en développement partenaire

14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant des données à l'ISU sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (dont les principaux indicateurs de résultats, de prestation de service et de financement définis par le GPE)

15. Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité

On observe un bon démarrage pour quatre des six aspects relatifs aux capacités du système qui sont suivis au niveau des résultats dans le cadre du but stratégique 3 : des systèmes éducatifs efficaces et efficaces.

Les meilleurs résultats initiaux du partenariat concernent notamment les données et la mobilisation des ressources intérieures. Entre 2014 et 2015, 78 % des pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles consacrent au moins 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation ou les augmentent. Les pays en développement partenaires dépassent les jalons de 2016 relatifs à la disponibilité des données : 26 pays sur 61 (43 %) présentent des rapports sur 10 des 12 principaux indicateurs de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en 2014, contre 18 pays (30 %) en 2013.

Toutefois, l'efficacité du système, mesurée à travers les abandons et les redoublements, demeure un défi dans tout le partenariat. Moins d'un pays en développement partenaire sur trois (soit 32 %) possède des systèmes d'évaluation répondant aux normes de qualité. De plus, la question de la disponibilité des enseignants et de leur répartition équitable demeure un défi des plus pressants. Les ratios élèves-enseignant formé demeurent faibles, mais sont en voie d'amélioration : 29 % des pays en développement partenaires présentent des ratios inférieurs ou égaux à 40:1, contre 25 % en 2013.

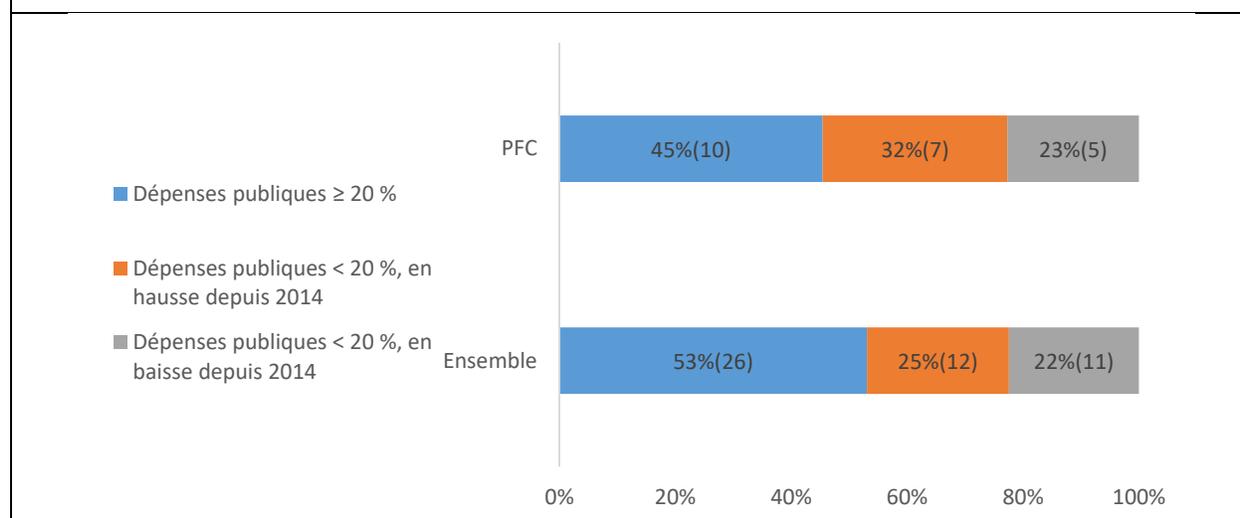
Financement national

Le partenariat impose aux gouvernements soit d'augmenter le financement national consacré à l'éducation, soit de maintenir les dépenses publiques pour le secteur à au moins 20 %. Condition d'accès

aux financements de mise en œuvre proposés par le GPE, cette exigence est également un thème central dans le cadre de la participation du partenariat au dialogue politique national sur l'éducation (deux exemples probants sont présentés dans l'encadré 6).

L'indicateur 10 (financement national) montre que, pour l'année de référence, 78 % des pays en développement partenaires du GPE pour lesquels des données sont disponibles consacrent 20 % de leurs dépenses publiques au secteur de l'éducation ou augmentent leurs dépenses entre 2014 et 2015. Plus de la moitié des pays en développement partenaires, 53 % pour être précis (ou 26 pays ou États sur 49 pour lesquels on dispose de données)¹², consacrent au moins 20 % du total de leurs dépenses publiques au secteur de l'éducation. Douze autres pays (soit 24 %) y consacrent moins de 20 % mais augmentent leurs dépenses publiques entre 2014 et 2015 (graphique 7).

Graphique 7. Proportion de pays en développement partenaires dont les dépenses publiques pour le secteur de l'éducation sont supérieures ou égales à 20 %.



Source : Estimations du Secrétariat du GPE pour l'indicateur 10 du cadre de résultats.

Note : Les données concernent 49 pays en développement partenaires, dont 22 touchés par la fragilité et les conflits. Les estimations du Secrétariat sont en cours de vérification par les ministères des pays. L'échantillon inclut quelques États fédéraux, chacun étant comptabilisé comme un pays en développement partenaire.

Encadré 6. Améliorer le financement national au Niger et en République démocratique du Congo

Le Niger est un des premiers pays à avoir rejoint le Partenariat mondial pour l'éducation (puis l'initiative pour une mise en œuvre accélérée) en 2002. Il a maintenu son engagement à améliorer l'accès à l'éducation en dépit d'une grande instabilité politique, de sécheresses récurrentes et de problèmes sécuritaires liés à des conflits dans les pays voisins. Entre 2002 et 2014, le gouvernement du Niger a accru ses dépenses publiques consacrées à l'éducation, passées de 16,7 % à 21,7 % du total de ses dépenses publiques. Au cours de cette période, les dépenses consacrées à l'éducation calculées en part du PIB sont également passées de 3,1 % à 6,8 %. Un financement du GPE pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation a soutenu tous les ministères organisant des activités dans le secteur de l'éducation afin de développer conjointement le premier plan sectoriel de l'éducation (2014-2024), lequel a été endossé par les partenaires techniques et financiers du Niger.

¹² Le partenariat offre des financements à des pays ou à des entités infranationales comme les provinces ou les États de pays fédéraux – par exemple la province pakistanaise du Baloutchistan. Ces entités sont désignées par le terme d'« États » dans le présent rapport.

Grâce à l'augmentation du financement, le Niger a relevé ses taux de scolarisation dans le primaire, de 32,9 % en 2000 à 70,1 % en 2014, ce qui signifie que plus d'un million d'enfants ont pu faire leurs premiers pas sur le chemin d'une éducation complète*.

La République démocratique du Congo, pays en développement partenaire depuis 2012, a elle aussi fortement accru son financement destiné au secteur de l'éducation. La part du budget allouée à l'éducation est passée de 9 % en 2010 à 17,8 % en 2014*. Le partenariat a contribué à cette amélioration, en soutenant la République démocratique du Congo lors de la préparation de son premier plan de transition pour le secteur de l'éducation, le Plan intérimaire de l'éducation (PIE) 2012-2014, qui a servi à négocier une augmentation de l'allocation consacrée à l'éducation avec le ministère du Budget et le ministère des Finances. En 2015, grâce à un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation accordé par le partenariat et un soutien émanant de la Banque mondiale, de l'UNESCO et de l'UNICEF, la République démocratique du Congo a développé un second plan sectoriel de l'éducation pour la période 2016-2025 (couvrant cette fois tous les niveaux d'enseignement).

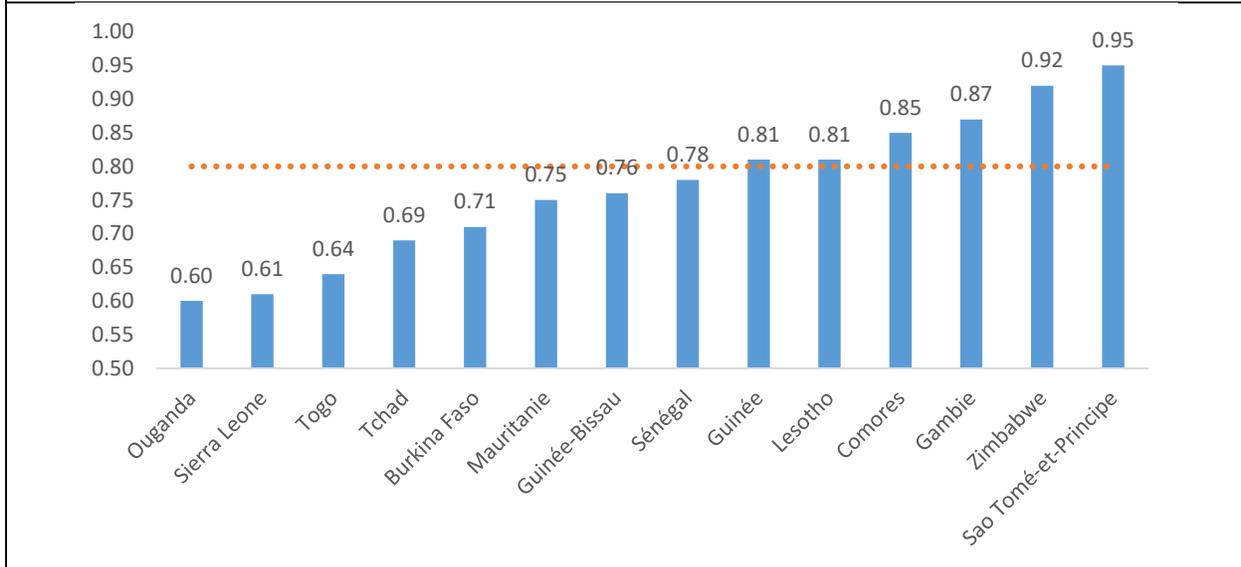
*Les données proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org/fr>.

Enseignants

Le Partenariat mondial pour l'éducation soutient l'amélioration du nombre d'enseignants formés disponibles et leur répartition équitable, à la fois en aidant les gouvernements à analyser et à traiter ces questions dans leurs plans sectoriels et en octroyant des financements de mise en œuvre qui comprennent des éléments liés à la gestion des enseignants et à leur formation professionnelle. L'**indicateur 11** (répartition des enseignants) et l'**indicateur 12** (ratio élèves-enseignant formé) mesurent la disponibilité et la répartition équitable des enseignants formés, qui graphiquent parmi les facteurs les plus importants d'un apprentissage de qualité dans les systèmes éducatifs.

Les données de référence pour l'indicateur 11 suggèrent que 6 des 21 pays en développement partenaires (29 %) pour lesquels on dispose de données présentent une répartition des enseignants alignée à 80 % sur le nombre d'élèves dans leurs systèmes éducatifs (un contre-exemple est présenté dans l'encadré 7). Le GPE 2020 fixe un objectif final de 48 % pour cet indicateur (graphique 8).

Graphique 8. Répartition équitable des enseignants (R^2) dans des pays en développement partenaires, 2010-2014

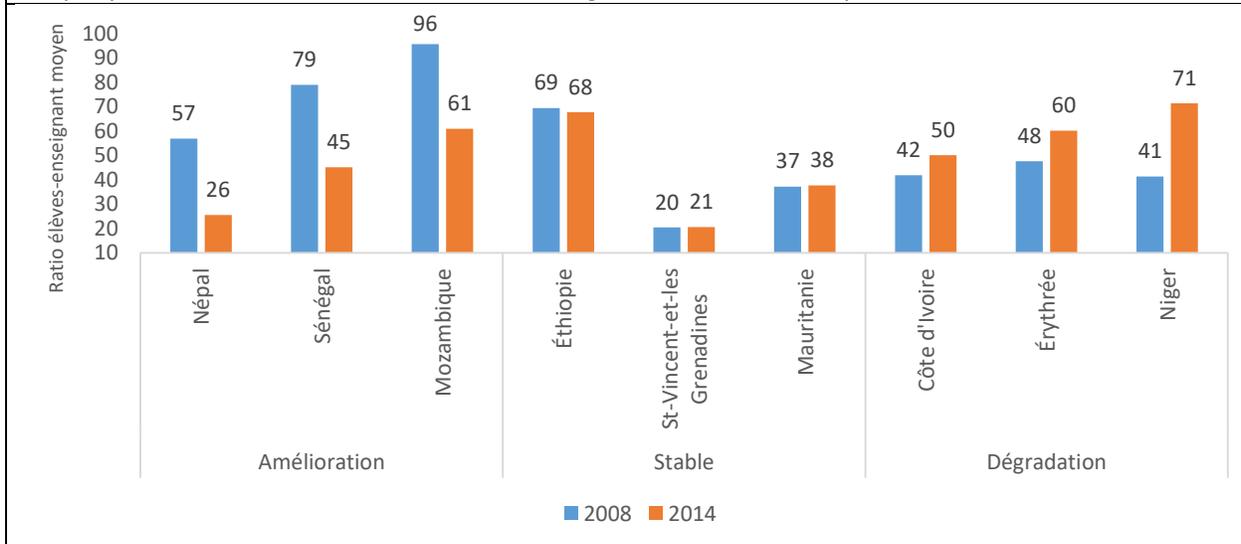


Source : Compilation du GPE fondée sur les analyses sectorielles de l'éducation réalisées par l'IIPE de l'UNESCO, Dakar (consulté le 4 avril 2017), <https://poledakar.iiep.unesco.org/fr/publications/analyse-systemes-educatifs>.

Note : La ligne de pointillés représente le seuil de 0,8 fixé pour l'indicateur 11.

Les jalons généraux pour l'indicateur 12 (ratio élèves-enseignant formé) sont dépassés : 16 des 55 pays en développement partenaires (29 %) présentent un ratio élèves-enseignant inférieur à 40:1 en 2014 contre 14 pays (ou 25 %) en 2013 (graphique 9). Toutefois, moins d'un tiers des pays en développement partenaires pour lesquels on dispose de données respectait les normes internationales pour les ratios élèves-enseignant formé. Le partenariat doit par conséquent mener une action soutenue au niveau des enseignants.

Graphique 9. Modification du ratio élèves-enseignant dans les écoles primaires entre 2008 et 2014.



Source : Compilation du GPE basée sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org/fr>.

Encadré 7. Répartition des enseignants en Côte d'Ivoire

Certaines écoles de Côte d'Ivoire qui comptent un grand nombre d'élèves connaissent des difficultés car elles n'ont que peu d'enseignants, tandis que d'autres écoles ont un grand nombre d'enseignants mais peu d'élèves. En d'autres termes, le déploiement des enseignants n'est pas nécessairement basé sur le nombre d'élèves. Le degré de corrélation entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves est reflété par R^2 , dont la valeur se situe entre 0 et 1 (où 0 désigne l'absence de corrélation et 1 une corrélation parfaite). Par contre, $1-R^2$ illustre le degré d'aléa du déploiement des enseignants. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la valeur R^2 est de 0,77, ce qui montre que la répartition des enseignants est corrélée à 77 % au nombre d'élèves. En d'autres termes, le degré d'aléa est de 23 % pour la répartition des enseignants.

Efficiences

Il est important que les dépenses consacrées à l'éducation soient efficaces pour l'obtention des résultats du GPE 2020. Les données de référence pour l'**indicateur 13** (coefficient d'efficacité interne) suggèrent que les taux de redoublement et d'abandon dans tous les pays en développement partenaires du GPE sont encore trop élevés. Seuls 5 des 19 pays pour lesquels des données sont disponibles (26 %) atteignent le seuil de 70 % fixé par le partenariat pour l'efficacité du système au cours de l'année de référence. Dans l'ensemble, le coefficient d'efficacité interne au niveau primaire s'établit à 61 % dans les pays en développement partenaires (56 % des PFC).

Par conséquent, l'enseignement primaire pour un enfant d'un pays en développement partenaire coûte en moyenne 1,63 fois plus cher qu'en l'absence de redoublements et d'abandons précoces. En d'autres termes, *39 % de toutes les dépenses de l'éducation pendant la période de référence ont servi à financer les coûts liés au redoublement et aux abandons précoces dans ces 19 pays.*

Disponibilité des données

Une quatrième caractéristique des systèmes éducatifs renforcés réside dans leur capacité à collecter et à utiliser les données pour suivre les résultats et mieux cibler les ressources (voir l'exemple du Soudan présenté dans l'encadré 8). En 2014, le partenariat introduit une obligation de collecte des données pour l'ensemble des pays en développement partenaires souhaitant avoir accès à ses importants financements de mise en œuvre. Deux indicateurs sont sélectionnés pour suivre la qualité globale des systèmes de données nationaux dans les pays en développement partenaires.

Indicateur 14 (pays communiquant des données à l'ISU) : Pour évaluer la disponibilité des données nationales, le partenariat suit la proportion des pays en développement partenaires qui communiquent des données sur les principaux indicateurs de l'Institut de statistique de l'UNESCO. En 2014, 26 des 61 pays en développement partenaires (43 %) communiquent des données sur 10 des 12 principaux indicateurs de l'ISU, contre 18 pays (30 %) en 2012-2013. Les jalons de l'indicateur 14 sont dépassés, ce qui indique que d'importants progrès se sont produits dans le domaine.

Indicateur 15 (qualité des systèmes d'évaluation de l'apprentissage) : Les données de référence montrent l'urgence d'améliorer les systèmes d'évaluation de l'apprentissage dans tout le partenariat : moins d'un tiers des pays en développement partenaires (32 %) possèdent des systèmes d'évaluation de

l'apprentissage (21 % dans le cas des PFC) qui respectent les normes de qualité. La résolution des problèmes liés aux systèmes d'évaluation de l'apprentissage constitue une priorité stratégique pour le partenariat. Elle sera mise en œuvre à travers la nouvelle initiative d'évaluation au service des apprentissages (A4L) et en accordant une attention constante au financement des systèmes d'évaluation de l'apprentissage dans les financements de mise en œuvre.

Encadré 8. Établir des systèmes pour les données d'enseignement et d'apprentissage au Soudan

Le Soudan a rejoint le Partenariat mondial pour l'éducation en 2012, à la suite d'une crise politique qui a entraîné le déplacement de plus de 2 millions de personnes à l'intérieur du pays. Alors qu'il ne disposait d'aucun système de collecte des données de l'éducation de base liées à la prestation de services et aux résultats d'apprentissage, le gouvernement s'est engagé à renforcer les capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation des données pour faciliter la planification de l'éducation et apporter des améliorations dans tout le système.

Le Soudan a reçu de la part du GPE un financement de 76,5 millions de dollars destiné à la mise en œuvre du projet de rétablissement de l'éducation de base. Ce projet est axé sur l'amélioration de l'environnement éducatif pour l'éducation de base et sur le renforcement de la gestion et de la planification de l'éducation. Le projet du GPE soutient la mise en place d'une évaluation nationale de l'apprentissage déployée en 2015 dans 18 États et concernant environ 10 000 élèves dans plus de 450 écoles. L'évaluation visait à faire le point sur les compétences en lecture et en calcul à la fin de la troisième année, qui correspond à la fin du premier cycle de l'éducation de base, au moyen d'une évaluation modifiée de l'apprentissage précoce de la lecture.

Échelle des pays – Objectif 1 : Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

Indicateurs

16a. Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité

16b. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage qui répond à des normes de qualité

16c. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie vis-à-vis des groupes marginalisés qui répond à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité entre les sexes, du handicap et d'autres aspects contextuels)

16d. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité qui répond à des normes de qualité

17. Proportion de pays en développement partenaires ou États dont la stratégie de collecte des données répond à des normes de qualité

La théorie du changement du Partenariat mondial pour l'éducation souligne à quel point il est important d'améliorer les plans sectoriels de l'éducation des pays, et d'étayer ces plans au moyen de données et d'analyses empiriques de qualité. Deux indicateurs servent à assurer le suivi de l'objectif 1 du GPE 2020 (**renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur**).

Le Partenariat mondial pour l'éducation demeure la plus grande source de financement international pour l'analyse et la planification du secteur de l'éducation dans les pays en développement. En 2016, il soutient ainsi 29 pays pour un total de 8,9 millions de dollars correspondant à 27 financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG). La planification crédible et fondée sur des données probantes est d'ailleurs le premier objectif du partenariat au niveau des pays.

Au cours des années de référence 2014 et 2015, plus de la moitié (58 %) des plans sectoriels de l'éducation (PSE) et des plans de transition de l'éducation (PTE) respectent les normes minimales de qualité du partenariat. Tous les PSE analysés sont fondés sur des analyses sectorielles et tous entendent remédier aux inégalités et aux disparités du système éducatif. Les conclusions détaillées identifient plusieurs points à améliorer : l'utilisation plus systématique des données probantes pour identifier les priorités et l'intégration de ces priorités dans des plans opérationnels chiffrés et réalisables.

Planification renforcée du secteur de l'éducation

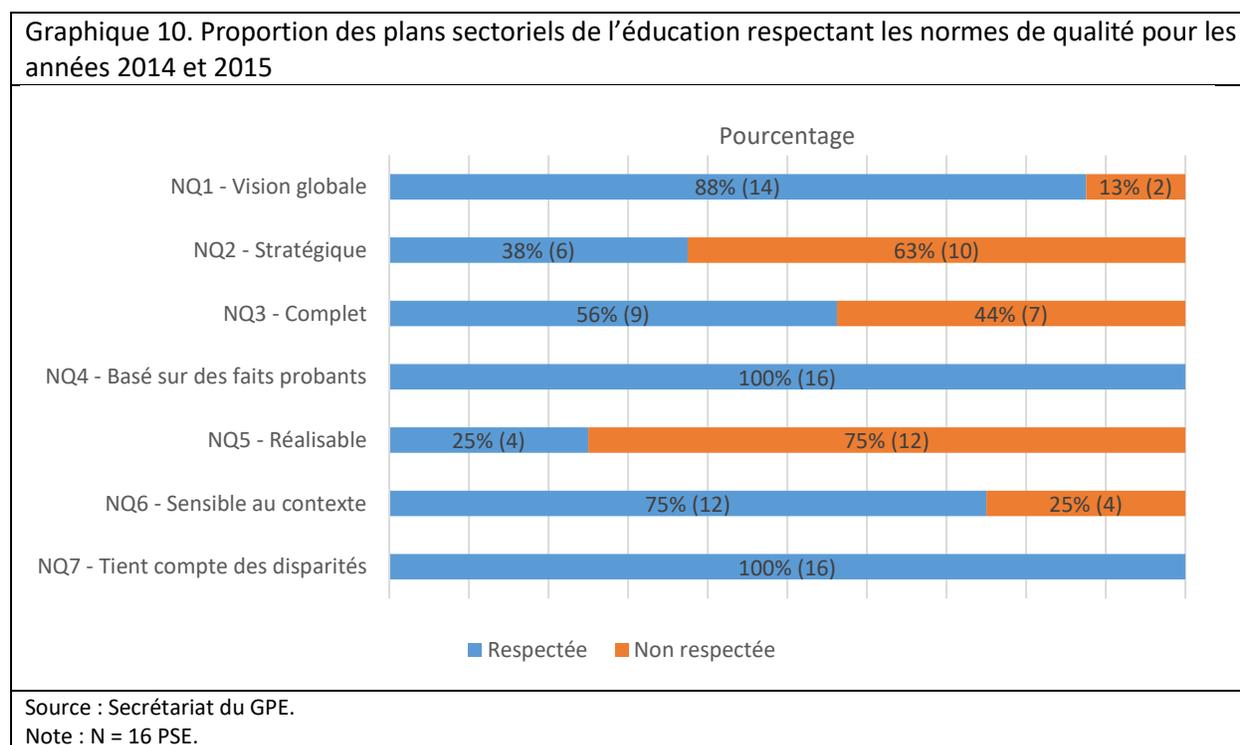
Le Partenariat mondial pour l'éducation octroie aux pays en développement partenaires des financements de planification allant jusqu'à 500 000 dollars. Il a alloué 8,9 millions de dollars répartis sur

27 financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation dans 29 pays en développement partenaires durant l'exercice 2016¹³.

Le partenariat soutient également le processus de planification sectorielle en fournissant une assistance technique et en collaborant avec des partenaires internationaux comme l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) de l'UNESCO en vue de développer des outils et des directives techniques, notamment dans le cadre du programme d'activités mondiales et régionales (AMR) du partenariat.

Indicateur 16 (qualité du PSE) : Les conclusions de référence montrent que plus de la moitié des pays en développement partenaires du GPE répondent aux normes de qualité minimales pour les plans sectoriels de l'éducation ou pour les plans de transition de l'éducation (qui sont utilisés par des pays touchés par la fragilité et les conflits) en 2014 et en 2015. Toutefois, la qualité des PSE pour l'année de référence varie considérablement dans l'ensemble des sous-domaines identifiés par les guides conjoints pour l'obtention de plans sectoriels crédibles (graphique 10)¹⁴.

Les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, et notamment l'efficacité, ne disposent pas d'une base solide de faits probants dans les plans sectoriels et sont difficilement mesurables. Nos conclusions soulignent la nécessité de veiller davantage à ce que les PSE soient stratégiques et réalisables, et que les analyses rigoureuses et les données probantes solides se traduisent en plans opérationnels.



¹³ Veuillez noter que les financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation peuvent concerner un pays, un État fédéré, un groupe d'États (par exemple l'Organisation des États de la Caraïbe orientale). C'est pourquoi le nombre de financements et le nombre de pays ne sont pas nécessairement identiques.

¹⁴ Le texte complet sur la crédibilité des PSE peut être consulté dans le *Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation* (GPE et IIPE-UNESCO 2015). Voir aussi le *Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation* (GPE et IIPE-UNESCO 2016).

Stratégies en matière de données

L'**indicateur 17** (stratégies nationales en matière de données) examine si les pays qui ne produisent pas de données adéquates sur l'éducation ont établi une stratégie visant à combler ces lacunes¹⁵. Le partenariat s'est engagé à soutenir la mise à disposition et l'utilisation de données solides, fiables et opportunes pour une planification, un budget et un suivi efficaces des résultats des systèmes éducatifs. Pour ce faire, il a introduit des exigences plus strictes en matière de données pour l'ensemble de ses financements.

En 2016, un pays en développement partenaire du GPE (sur les six qui s'apprêtent à demander des financements de mise en œuvre) n'a pas les données requises pour satisfaire aux conditions de l'indicateur 17. Ce pays parvient à élaborer un plan solide en matière de données, et le jalon pour l'indicateur 17 (100 %) est donc atteint.

¹⁵ Depuis 2014, tous les bénéficiaires de financements de mise en œuvre doivent avoir des « données critiques pour la planification, l'établissement du budget, la gestion, le suivi et la redevabilité ou, à défaut, une stratégie de développement des capacités de production et d'utilisation efficace de données critiques ». Cette exigence relative aux données se subdivise en quatre exigences : 1) générer une analyse du secteur de l'éducation ; 2) avoir des données de base sur les moyens financiers disponibles et sur l'éducation pour suivre le secteur ; 3) avoir un système de suivi des résultats d'apprentissage ; et 4) communiquer les données cruciales à l'Institut de statistique de l'UNESCO pour le suivi mondial des progrès de l'éducation. Les pays qui n'ont pas de données de base ont l'obligation de préparer « un plan assorti d'échéances précises visant à élaborer ou à renforcer le système national d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) afin de produire des données fiables sur les moyens financiers disponibles et sur l'éducation, et d'établir des systèmes de communication des données capables d'améliorer la planification et la gestion de l'éducation » (GPE 2014).

Échelle des pays – Objectif 2 : Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l’action à mener et un travail de suivi inclusifs

Indicateurs

18. Proportion de revues sectorielles conjointes répondant à des normes de qualité

19. Proportion de GLPE au sein desquels a) la société civile et b) les enseignants sont représentés

Le Partenariat mondial pour l’éducation est déterminé à renforcer la responsabilité mutuelle au niveau des pays, et soutient un engagement renforcé de toutes les parties en faveur du suivi des priorités nationales fixées dans les plans sectoriels de l’éducation par le biais de l’objectif stratégique 2. Le rapport sur les résultats offre des conclusions préliminaires sur la qualité de deux mécanismes spécifiques qui favorisent l’engagement et la responsabilité mutuelle dans le secteur de l’éducation : les revues sectorielles conjointes et les groupes locaux des partenaires de l’éducation (GLPE).

Les revues sectorielles conjointes sont des événements organisés chaque année par les pouvoirs publics ; elles rassemblent les parties prenantes afin de suivre la mise en œuvre du plan sectoriel de l’éducation et de proposer une éventuelle correction de sa trajectoire. Les jalons généraux du GPE pour la qualité des revues sectorielles conjointes sont atteints en 2016. Parmi les revues sectorielles conjointes pour lesquelles des données sont disponibles, 45 % respectent les normes de qualité, contre 29 % en 2015. Les résultats sont moins bons dans les pays touchés par la fragilité et les conflits : 36 % y respectent les normes de qualité, ce qui n’est pas surprenant étant donné les circonstances souvent difficiles qui frappent ces pays. Les améliorations nécessaires incluent une meilleure exploitation des preuves et des données dans les revues sectorielles conjointes, ainsi que l’établissement d’un lien plus clair entre les recommandations des revues sectorielles conjointes, d’une part, et la planification nationale et les cycles politiques, d’autre part.

Les groupes locaux des partenaires de l’éducation sont des organismes multipartites réunis par les autorités nationales afin de soutenir l’appui financier et technique destiné aux PSE et de veiller à la participation de tous aux processus de planification et de suivi. Pour l’année de référence, 44 % des GLPE impliquent des membres de la société civile et des organisations d’enseignants. Le soutien permanent du partenariat en faveur de l’engagement de la société civile par le biais de son Fonds de la société civile pour l’éducation a pour but d’accélérer le renforcement de la participation et de l’inclusion dans les GLPE. Dans la même optique, le partenariat publiera prochainement des recherches sur les meilleures pratiques des GLPE.

Dialogue politique et suivi sectoriel inclusifs et fondés sur des données

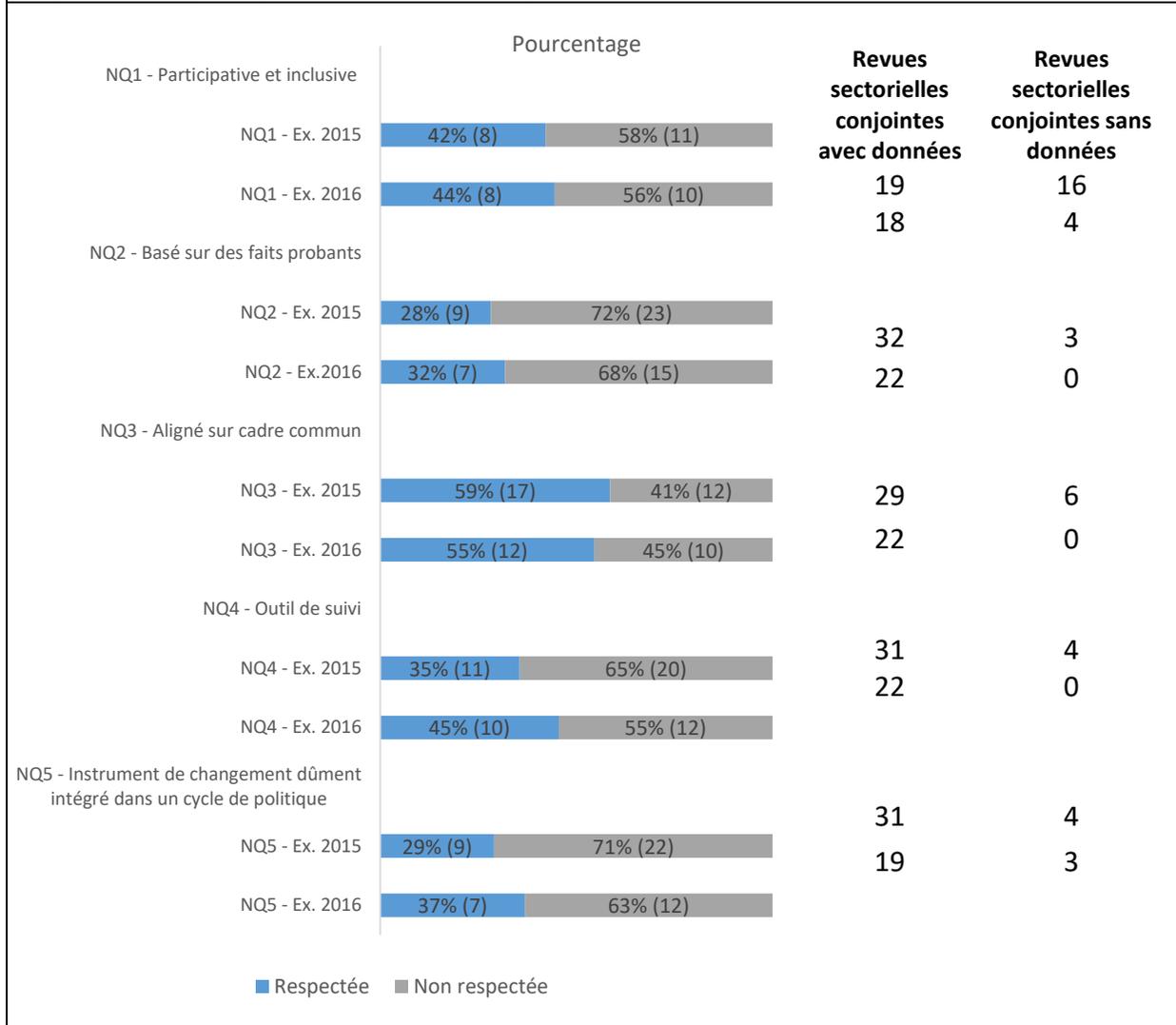
Le partenariat encourage les pays en développement partenaires à se servir de la revue sectorielle conjointe comme d'un mécanisme pour l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation permettant d'identifier les problèmes et les domaines pour lesquels il est nécessaire de réorienter l'action.

Indicateur 18 (revues sectorielles conjointes respectant les normes de qualité) : 10 des 22 revues sectorielles conjointes menées au cours de l'année 2016 et pour lesquelles on dispose de données (45,5 %) respectent 3 des 5 normes de qualité. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux valeurs de référence qui s'établissent à 10 sur 35 (29 %). Le jalon de 2016 pour les revues sectorielles conjointes dans les pays touchés par la fragilité et les conflits n'est pas atteint, même si des progrès sont réalisés : 4 des 11 revues sectorielles conjointes pour lesquelles on dispose de données (36 %) atteignent un seuil de normes de qualité, contre 5 sur 20 (25 %) pour l'année de référence (graphique 11)¹⁶.

Ces conclusions suggèrent que l'effort déployé en permanence par le partenariat pour soutenir la qualité et l'inclusion des revues sectorielles conjointes produit des effets, même s'il est nécessaire d'accorder davantage d'attention aux zones touchées par la fragilité et les conflits. Dans le même temps, un examen minutieux des données permet d'identifier des points à améliorer, y compris la participation inégale de la société civile, des organisations d'enseignants et du ministère des Finances aux processus de revues sectorielles conjointes, ainsi que l'absence d'informations financières essentielles dans le rapport annuel sur la mise en œuvre préparé par le gouvernement.

¹⁶ En tout, 30 revues sectorielles conjointes sont organisées en 2016. Parmi celles-ci, 22 (11 dans des PFC) ont suffisamment de données et de documents disponibles pour réaliser une évaluation de la revue sectorielle conjointe à la date où nous achevons la rédaction du présent rapport.

Graphique 11. Proportion de revues sectorielles conjointes pour lesquelles des données sont disponibles et qui respectent les normes de qualité, 2015 et 2016



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Les données pour cet indicateur couvrent toutes les revues sectorielles conjointes pour lesquelles des données sont disponibles en 2015 : N = 35, et en 2016 : N = 22. Un nombre important de revues sectorielles conjointes ne présentent pas suffisamment de données sur les éléments examinés pour chaque norme de qualité dans le questionnaire d'évaluation de la revue sectorielle conjointe. Si la revue sectorielle conjointe ne respecte pas la norme pour un ou plusieurs éléments d'une norme de qualité donnée, il est considéré qu'elle n'a pas respecté la norme dans l'ensemble, quand bien même d'autres « bons éléments » peuvent ne pas être concluants.

Utiliser le levier de la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats

Le Partenariat mondial pour l'éducation soutient l'engagement de la société civile et des organisations d'enseignants dans la planification et le suivi du secteur de l'éducation. Il reconnaît le rôle important qu'elles jouent pour faire remonter les opinions et les expériences des acteurs nationaux jusqu'au niveau de l'élaboration des politiques et pour renforcer les chaînes de responsabilité entre parties

prenantes (voir l'exemple de la Campagne nationale pour l'éducation – Népal présenté dans l'encadré 9).

Indicateur 19 (représentation de la société civile/des organisations d'enseignants au sein des GLPE) :

Les données de référence des pays pour lesquels on dispose de données relatives à l'exercice 2016 suggèrent que les groupes locaux des partenaires de l'éducation dans 44 % des pays en développement partenaires (27 sur 61¹⁷) impliquent à la fois des représentants de la société civile et des organisations d'enseignants (tableau 1). La participation des organisations d'enseignants est particulièrement faible. Le soutien permanent du partenariat en faveur de l'engagement de la société civile par le biais de son Fonds de la société civile pour l'éducation a pour but d'accélérer le renforcement de la participation et de l'inclusion dans les GLPE. Dans la même optique, le partenariat publiera prochainement des recherches sur les meilleures pratiques des GLPE.

Type de représentation	Tous les GLPE (N = 55)	Seulement les GLPE dans les PFC (N = 28)
Représentation à la fois des OSC et des organisations d'enseignants	44 %	55 %
Représentation des OSC	77 %	77 %
Représentation des organisations d'enseignants	48 %	58 %
Aucune représentation, ni des OSC ni des organisations d'enseignants ^(a)	39 %	32 %
Non applicable aux pays/données non concluantes	7 %	3 %

Source : Secrétariat du GPE.
Note : Il n'y a pas de GLPE dans les quatre pays en développement partenaires (dont un PFC).

Les efforts déployés par le partenariat pour renforcer la participation des organisations d'enseignants et de la société civile incluent la communication d'avis et de recherches par le Secrétariat, ainsi que deux programmes de financement.

- Le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE), géré par la Campagne mondiale pour l'éducation, propose de petits financements à des coalitions de la société civile dans 63 pays afin de soutenir leurs capacités en matière d'engagement et de plaider politique. En 2016, le FSCE reçoit un second financement, d'un montant de 29 millions de dollars (voir l'annexe B pour des informations financières plus détaillées).
- Le partenariat apporte également un soutien financier à l'Internationale de l'éducation et à l'UNESCO pour que ces organisations renforcent les capacités des organisations d'enseignants à participer aux processus politiques nationaux, à travers le financement au titre du Programme d'activités mondiales et régionales n° 10 « Améliorer l'appui aux enseignants et leur

¹⁷ Sur les 61 pays en développement partenaires, 6 n'ont pas suffisamment de données pour évaluer avec certitude la représentation de la société civile et des organisations d'enseignants dans leurs GLPE.

participation dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation ». Les activités liées à ce financement prendront fin en 2017.

Encadré 9. La Campagne nationale pour l'éducation – Népal

La Campagne nationale pour l'éducation – Népal (CNE-Népal) s'est formée en 2003 dans un contexte national d'instabilité politique. L'objectif était d'assurer la surveillance du secteur au nom de la société civile et d'amener le gouvernement à rendre des comptes sur le droit à l'éducation. La Campagne travaille étroitement avec ses 286 membres et 19 coalitions de district (chapitres), et elle réalise des consultations sur le terrain, à l'échelle des districts et au niveau national dans le but d'étayer l'élaboration des politiques de l'éducation telles que le récent Plan de développement du secteur scolaire. Elle a fait pression sur le Parlement et sur différents partis politiques pour s'assurer que le droit à l'éducation soit inscrit dans la nouvelle Constitution népalaise. Elle renforce les capacités des organisations de la société civile afin de leur permettre d'engager un débat sérieux avec le gouvernement sur des questions telles que la privatisation de l'éducation, la nécessité de rendre compte dans le secteur de l'éducation après le tremblement de terre, et l'équité et l'inclusion dans l'éducation. La CNE-Népal participe régulièrement aux revues et à la planification du secteur de l'éducation, et le gouvernement a dûment reconnu les recherches et autres contributions de la Campagne dans ses documents officiels.

Échelle des pays – Objectif 3 : Financement efficient et efficace du GPE au niveau national

Indicateurs

20. Proportion des financements utilisés pour soutenir les SIGE/systèmes d'évaluation des apprentissages

21. Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE

22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE

23. Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE

24. Proportion de requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage

25. Proportion des financements du GPE alloués pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie

Le GPE 2020 invite le partenariat à apporter un financement efficace aux autorités nationales afin de soutenir la mise en œuvre de leurs plans sectoriels de l'éducation. Le rapport met en évidence les tendances en ce qui concerne le volume, la répartition géographique et les thématiques couvertes pour les principaux investissements réalisés par le partenariat, démontrant ainsi l'alignement rigoureux entre les allocations de financement et les buts du GPE 2020. Il donne également des informations sur six indicateurs utilisés pour suivre l'appui du partenariat à la mise en œuvre des plans sectoriels.

Les conclusions sur les indicateurs de l'objectif 3 soulignent l'importance de l'appui offert par les financements du GPE à l'évaluation de l'apprentissage et aux systèmes de données. Elles montrent également que le déploiement de la nouvelle tranche de financement basé sur les résultats s'est déroulé avec succès pour les financements de mise en œuvre accordés par le partenariat à cinq pays en développement partenaires.

On relève des problèmes dans deux domaines : la mise en œuvre des composantes prévues par le financement dans les délais établis (en particulier la construction de classes) et la proportion croissante de financements dont la mise en œuvre accuse des retards. Une grande partie de ces problèmes se produisent dans des pays touchés par la fragilité et les conflits. Le partenariat a amélioré son approche relative à l'examen de la qualité et à la supervision du financement afin de remédier à ces problèmes. Il semble en effet nécessaire d'élaborer de façon plus réaliste les financements et d'assurer un suivi plus rigoureux pendant leur mise en œuvre.

Plus généralement, les tendances reprises ci-dessous en ce qui concerne le volume, la répartition géographique et les thématiques couvertes pour les principaux investissements réalisés par le Partenariat mondial pour l'éducation sont présentées dans le rapport.

- Les financements du GPE sont concentrés sur des pays dont les besoins sont très importants. Au 30 juin 2016, 54 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) sont en cours dans 49 pays, pour une valeur totale de 2,23 milliards de dollars. Parallèlement, 29 des 52 pays en développement partenaires qui reçoivent des financements de mise en œuvre au cours de l'exercice 2016 (soit 56 %) sont classés comme pays à revenu faible et 23 (soit 44 %) comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Une majorité des bénéficiaires du GPE sont des pays d'Afrique subsaharienne.
- Le partenariat a consacré 60 % (soit 294,5 millions de dollars) de tous les décaissements qu'il a réalisés en 2016 à des pays touchés par la fragilité et les conflits. Le Tchad, le Yémen et le Burundi ont chacun eu recours aux mécanismes du partenariat pour un financement rapide et réactif en situation d'urgence dans le but d'obtenir des fonds répondant à des besoins pressants.
- Sur le plan thématique, les financements du GPE continuent à porter essentiellement sur des investissements qui permettent d'améliorer les systèmes d'enseignement et d'apprentissage ; de renforcer l'équité et l'égalité des sexes, ainsi que l'inclusion ; et d'améliorer les capacités de gestion des systèmes au niveau national et infranational. En effet, 36 des 54 financements actifs à la fin de l'année 2016 soutiennent le développement de systèmes d'évaluation de l'apprentissage, tandis que 29 financements soutiennent des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et 28 financements incluent des initiatives ciblées sur l'égalité des sexes. Enfin, 18 financements ciblent les besoins des enfants handicapés.

Un aperçu des financements de mise en œuvre au niveau national

Le principal mécanisme de financement du partenariat est le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)¹⁸. À compter des financements approuvés au cours de l'exercice 2015, le partenariat a adopté un cadre d'allocation qui se concentre sur les pays qui ont de forts besoins éducatifs au niveau de l'enseignement primaire et un faible PIB ; le cadre est adapté pour les pays touchés par la fragilité et les conflits. Le partenariat a révisé son cadre d'admissibilité et d'allocation au début de l'année 2017 par l'adoption d'une formule simplifiée qui octroie des ressources sur la base du statut économique et de la vulnérabilité en matière d'éducation, et qui tient compte de la taille de la population susceptible de ne pas achever l'enseignement primaire ou le premier cycle du secondaire¹⁹.

Les financements de mise en œuvre sont structurés pour renforcer l'attention du pays sur les résultats de l'éducation. Dans le cadre du modèle de financement du GPE établi en 2015²⁰, les pays qui

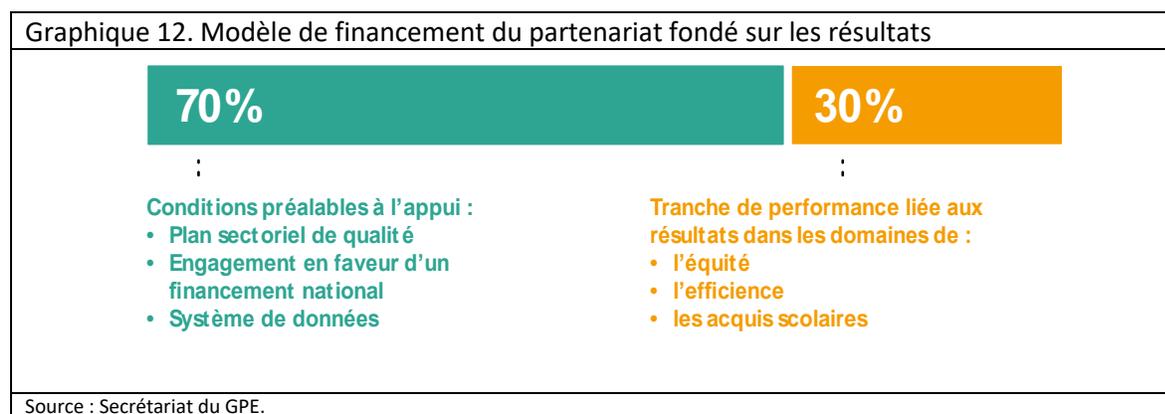
¹⁸ De plus, le partenariat finance des agents partenaires choisis pour préparer le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation au moyen d'un financement pour la préparation du programme pouvant aller jusqu'à 200 000 dollars et, si les circonstances sont particulièrement complexes, jusqu'à 400 000 dollars.

¹⁹ Dans le nouveau cadre, 67 pays en développement, dont 30 pays à revenu faible, 19 pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 18 petits États insulaires ou enclavés en développement, sont admissibles à des financements de mise en œuvre. Les pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure incluent des pays qui possèdent moins de 2 000 dollars de revenu national brut (RNB) par habitant et présentent un taux d'achèvement du premier cycle du secondaire inférieur à 90 % ou des PFC ayant moins de 3 000 dollars de RNB par habitant et un taux d'achèvement du premier cycle du secondaire inférieur à 90 %.

²⁰ GPE 2015.

demandent un financement de mise en œuvre doivent avoir un plan sectoriel de l'éducation qui répond aux normes de qualité. Ils doivent également montrer qu'ils réservent ou sont en voie de réserver au moins 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation dans leur budget. De plus, les pays doivent prouver qu'ils ont récemment réalisé une analyse sectorielle, et qu'ils disposent de données adéquates sur le secteur de l'éducation ou, du moins, d'une stratégie adéquate pour améliorer leurs données et la communication de celles-ci.

On observe que 30 % des allocations pour le financement de la mise en œuvre sont basées sur la réalisation d'objectifs choisis au niveau national dans les domaines de l'apprentissage, de l'équité et de l'efficacité. Cette tranche de « paiement selon les résultats » prévue dans les financements de mise en œuvre vise à soutenir les priorités nationales de changement qui auront été identifiées au cours du processus de planification sectorielle ; elle est examinée à l'indicateur 24 (graphique 12).

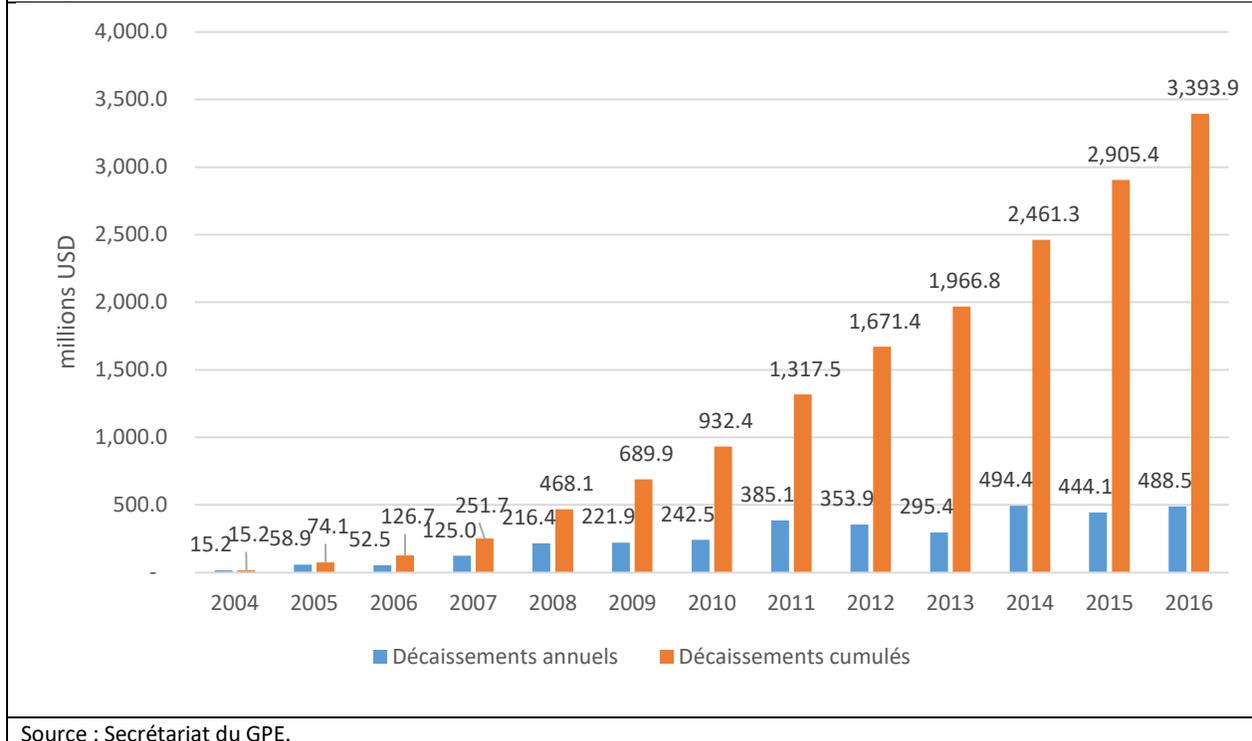


Volume et répartition géographique des financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation

Au cours de l'exercice 2016, les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation représentent 98 % de tous les décaissements du partenariat liés à des financements. À la fin de l'exercice 2016, 54 financements de mise en œuvre sont actifs dans 49 pays en développement partenaires, pour une valeur totale de 2,23 milliards de dollars. Parallèlement, 29 des 52 pays en développement partenaires qui reçoivent des financements de mise en œuvre au cours de l'exercice 2016 (soit 56 %) sont classés comme pays à revenu faible et 23 (soit 44 %) comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'Afrique subsaharienne a reçu la majorité des financements de mise en œuvre (72 %) qui couvrent 34 pays de la région. Le graphique 13 montre les décaissements cumulés de tous les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation. Pour de plus amples détails sur les décaissements de 2016 et les décaissements cumulés des financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation, voir l'annexe D.

Entre 2003 et 2016, le Partenariat mondial pour l'éducation octroie 127 financements de mise en œuvre, pour une allocation totale s'élevant à pratiquement 4,6 milliards de dollars. La valeur annuelle et la valeur globale des financements de mise en œuvre sont en augmentation depuis 2003, pour atteindre un décaissement annuel moyen de 476 millions de dollars au cours des années 2014, 2015 et 2016.

Graphique 13. Décaissements annuels et cumulés concernant le financement pour la mise en œuvre du programme – situation en décembre 2016



La priorité aux pays touchés par la fragilité et les conflits

Le Partenariat mondial pour l'éducation a continué de se concentrer sur les pays touchés par la fragilité et les conflits et il oriente de plus en plus ses financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation vers ces pays. En 2016, 31 financements actifs dans des PFC ont décaissé 294,5 millions de dollars d'aide, soit 60 % de l'ensemble des décaissements de l'année. Les décaissements au profit des PFC ont augmenté progressivement pour passer de 44 % des financements en 2012 à 60 % en 2016.

Le partenariat dispose de deux mécanismes pour favoriser une mise à disposition de ressources flexible et rapide en cas de crise. En 2016, le Tchad (encadré 10) a fait appel au mécanisme de financement accéléré du partenariat qui permet aux pays de recevoir jusqu'à 20 % de leur allocation du GPE afin de répondre à des besoins immédiats. Le Burundi et le Yémen ont utilisé le Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit afin de reprogrammer rapidement leurs financements pour répondre à des besoins de services urgents en temps de crise.

Encadré 10. Appui à l'éducation pour les enfants déplacés au Tchad

La crise humanitaire dans la région du lac Tchad concerne un grand nombre de réfugiés et de rapatriés qui fuient les violences dans le nord-est du Nigeria. Cette crise est exacerbée par la baisse du prix du pétrole qui limite la capacité du gouvernement à atteindre ses objectifs budgétaires en matière d'éducation.

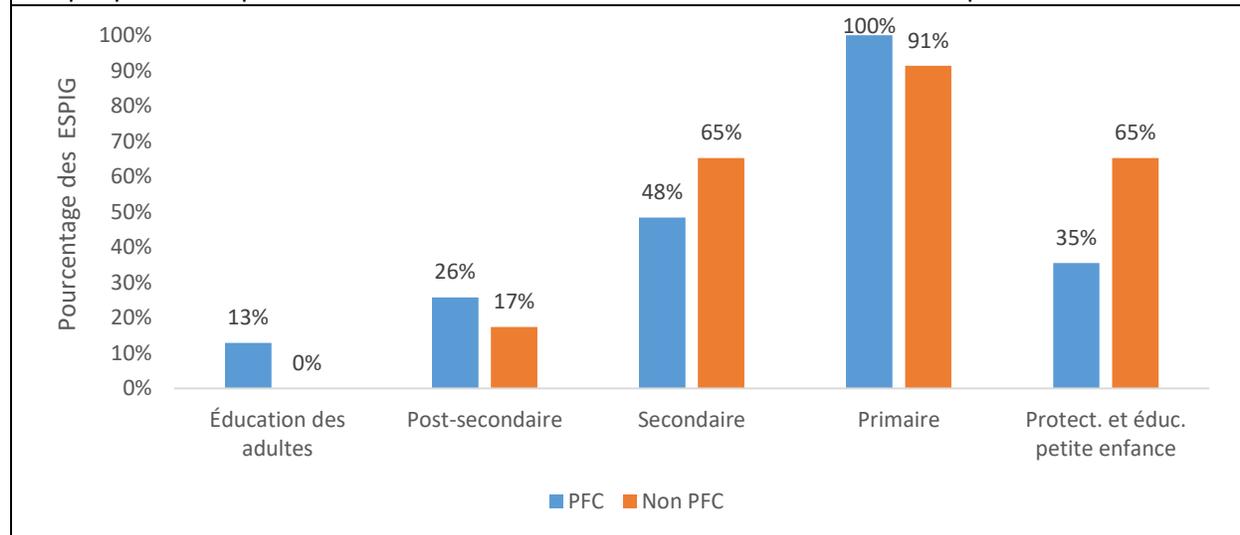
Grâce à l'appui du Partenariat mondial pour l'éducation, le Tchad a ouvert la voie à d'autres pays en développement partenaires en devenant le premier à inclure les réfugiés dans son plan de transition de l'éducation en 2013. Le partenariat a par la suite versé au Tchad deux financements afin de mettre en œuvre ce plan de transition de l'éducation (7,06 millions de dollars et 40,14 millions de dollars sur la période 2013-2016). Le partenariat soutient la formulation par le Tchad d'un plan sectoriel de l'éducation pour la période 2017-2026.

Dans le cadre du mécanisme de financement accéléré du partenariat, le Tchad a proposé d'utiliser 6,96 millions de dollars de son allocation sous forme de financement accéléré en janvier 2016. Les fonds ont été décaissés en février. Le gouvernement a décidé de soutenir le système scolaire dans les régions les plus vulnérables afin que les populations affectées ne se sentent pas abandonnées dans un contexte de fortes réductions des dépenses publiques. Il a notamment versé des subventions destinées aux enseignants dans les écoles communautaires, aux cantines scolaires, à la distribution de micronutriments et de trousse d'hygiène pour les filles, au soutien à l'éducation civique, à la construction de salles de classe, aux latrines et à l'approvisionnement en eau.

Investissements des ESPIG par niveau d'éducation

Les financements du partenariat se concentrent principalement sur l'amélioration de l'enseignement préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire, mais ils soutiennent également d'autres niveaux d'éducation dans le cadre de l'approche globale du partenariat au financement du secteur. Comme l'illustre la graphique 14, la majorité des 54 financements pour la mise en œuvre de programmes actifs à la fin de l'exercice 2016 étaient fortement axés sur l'enseignement primaire (52 financements), contre 30 financements axés sur l'éducation secondaire et 26 sur les soins et l'éducation de la petite enfance. Quatre ESPIG soutenaient l'éducation et la formation des adultes et 12 ESPIG comprenaient des composantes axées sur l'enseignement post-secondaire.

Graphique 14. Proportion des ESPIG selon les niveaux d'éducation de leurs composantes



Source : Secrétariat du GPE.

Remarque : N = 31 PFC, N = 23 non-PFC.

Investissements des ESPIG par thème

Enseignement et apprentissage

Les 54 financements pour la mise en œuvre de programmes actifs à la fin de l'exercice 2016 comprenaient d'importants investissements dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage. Composante de 50 financements, la formation des enseignants était la cible d'investissement la plus courante, suivie de près par l'offre de matériel pédagogique (46 financements) et la mise en place de systèmes d'évaluation de l'apprentissage et de rapports (36 financements). Vingt-huit ESPIG comprenaient des composantes visant à soutenir le recrutement, la rémunération et la gestion des enseignements, y compris par le biais du versement de salaires et de bourses pour les enseignants dans les régions isolées ou dans des contextes de crise. (Voir le tableau 2 pour une répartition détaillée des ESPIG par catégorie thématique.)

Équité, égalité des sexes et inclusion

Les 54 financements pour la mise en œuvre de programmes de 2016 comprenaient des composantes associées à l'équité et à l'inclusion, y compris d'importants investissements dans la construction d'écoles et de salles de classe pour développer l'offre éducative (37 financements).

Il convient également de noter que 28 financements (soit plus de la moitié) comprenaient des initiatives ciblées en faveur de l'égalité des sexes, 18 étaient axés sur les besoins des enfants handicapés (voir les exemples de l'encadré 11) et 14 comprenaient des composantes de santé à l'école, de nutrition et d'assainissement.

Encadré 11. Les financements du GPE soutiennent une éducation inclusive pour les enfants handicapés

Dix-huit financements du GPE ont apporté un soutien ciblé à l'éducation inclusive pour les enfants handicapés, dont les trois exemples suivants :

Au *Népal*, une composante du financement de 59,3 millions de dollars aide le Ministère de l'Éducation à mettre en œuvre sa stratégie en matière d'équité qui va identifier tous les enfants non scolarisés et allouer des fonds pour l'achat de manuels en braille et des investissements dans la construction d'écoles accessibles.

Le financement de 38,5 millions de dollars au profit du *Cambodge* a soutenu la formulation d'un plan pour les enfants handicapés qui se concentre sur la formation des enseignants en matière de dépistage des handicaps (vue et audition) ; le déploiement d'enseignants afin de collecter des données sur la formation des enseignants et des chefs d'établissement sur les handicaps et l'éducation inclusive ; des manuels en braille et la formation en langue des signes.

À *Zanzibar*, un financement de 5,2 millions de dollars a permis l'achat et la distribution de matériel pédagogique et l'acquisition d'équipements spécialisés comme des machines braille.

Systèmes de renforcement

Les 54 financements pour la mise en œuvre de programmes comprennent des composantes axées sur le renforcement des capacités de gestion, y compris au niveau des écoles (36 financements) et des régions et districts (8 financements). Une majorité d'entre eux comprend également des composantes pour renforcer les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (29 financements) et les activités de recherche et de formulation de politiques (36 financements).

Tableau 2. Catégories thématiques définies selon les Buts stratégiques du plan GPE 2020

Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020	Catégorie d'activités	Nombre d'ESPIG dans les PFC ayant cette composante	Nombre d'ESPIG hors PFC ayant cette composante
Apprentissage	Formation des enseignants	27	23
	Recrutement, rémunération et incitation des enseignants / gestion des enseignants	17	11
	Système d'évaluation des apprentissages	17	19
	Développement et mise à jour, impression et distribution du matériel pédagogique et fourniture d'équipement – matériel pédagogique	26	20
	Utilisation de technologies de l'information et de la communication	5	5
Équité	Construction/réhabilitation/agrandissement des écoles et des salles de classe	23	14
	Transferts d'argent/autres mesures ciblées au profit des étudiants ou des familles	5	2
	Égalité des sexes	17	11
	Éducation inclusive, y compris interventions au niveau des communautés (pour tous les enfants)	7	7
	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés	9	8
	Éducation des adultes	3	1
	Programmes de nutrition/santé, y compris l'eau et l'assainissement	14	8
	Éducation non formelle et éducation de la deuxième chance	7	2
	Enfants handicapés (difficultés d'apprentissage)	9	9
Systèmes	Renforcement des capacités de gestion	31	23
	Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE)	19	10
	Communication/sensibilisation	15	10
	Politique, planification et recherche sur le secteur de l'éducation	18	18

Indicateurs de performance des financements

Six indicateurs sont utilisés pour suivre la rapidité et l'efficacité de la mise en œuvre des financements du Partenariat mondial pour l'éducation.

Indicateur 20 (SIGE et système d'évaluation de l'apprentissage) : Le partenariat a fait des progrès par rapport au niveau de référence pour l'Indicateur 20, qui suit la proportion des financements du GPE, y compris le financement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et des systèmes d'évaluation de l'apprentissage et des rapports. Au total, 28 des 54 financements pour la mise en œuvre

de programmes (52 %) prévoyaient un soutien aux systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et aux systèmes d'évaluation de l'apprentissage et des rapports pendant l'exercice 2016, soit une progression de 14 points de pourcentage par rapport à la référence de 2015. Des progrès importants ont également été réalisés dans les états fragiles et touchés par un conflit, où 41 % des financements actifs pour la mise en œuvre de programmes à la fin de l'exercice 2016 comprenaient des composantes SIGE et de systèmes d'évaluation de l'apprentissage et des rapports.

Indicateur 21 (distribution de manuels) : Les données de référence collectées pour l'Indicateur 21 indiquent que, en moyenne, sur les 13 ESPIG actifs ayant publié des prévisions chiffrées, 74 % des manuels prévus (soit 29 702 977 au total) ont été achetés et distribués. La performance des indicateurs 21 à 23 varie fortement selon les pays, ce qui indique que le partenariat devrait mieux identifier et partager les pratiques efficaces afin d'améliorer la distribution en temps utile de matériel et de services d'éducation.

Indicateur 22 (formation des enseignants) : Au total, 238 541 enseignants ont été formés, ce qui indique que, en moyenne, 86 % des enseignants devant recevoir une formation l'ont reçue sur les 30 financements pour lesquels des données ont été publiées dans ce domaine.

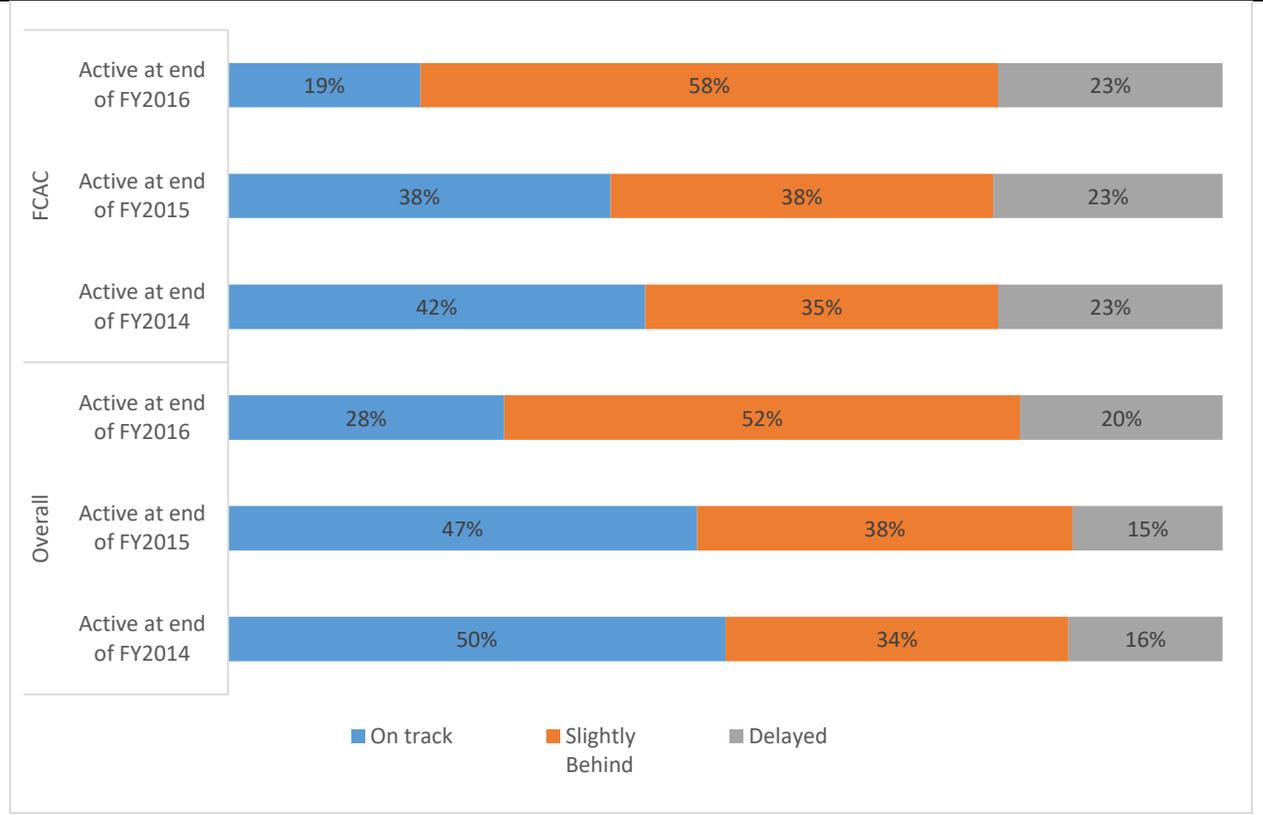
La performance de l'**Indicateur 23 (salles de classe)** est moins satisfaisante. En moyenne, seuls 65 % de toutes les composantes prévues en matière de construction et de réhabilitation de salles de classe ont été réalisées sur les 25 ESPIG ayant publié des données dans ce domaine. Dans l'ensemble, le partenariat a soutenu la construction ou la réhabilitation de 3 554 salles de classe en 2016.

Indicateur 24 (identification et réalisation des objectifs basés sur les résultats) : Cet indicateur évalue la proportion des requêtes de financement du programme du GPE approuvées à partir de 2015 qui ont a) identifié puis b) réalisé des objectifs de performance nationaux et transformatifs dans les domaines de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage. En 2016, les jalons définis par le GPE pour l'Indicateur 24 ont été franchis par cinq pays dont les financements ont été approuvés durant les exercices 2015 et 2016. Ces cinq financements ont tous sélectionné un ou plusieurs objectifs se rapportant à l'équité, à l'efficacité ou à l'apprentissage. Un bénéficiaire, le Mozambique, a franchi un jalon initial dans le cadre de son indicateur d'apprentissage. Le partenariat continue de suivre sa tranche de financement basée sur les résultats et soutient la sélection d'objectifs tirés des plans sectoriels nationaux et des priorités définies par ces derniers. Les premières expériences indiquent que la sélection d'indicateurs a joué un rôle en renforçant la focalisation des gouvernements et de leurs partenaires sur les principaux résultats du secteur.

Indicateur 25 (bon avancement de la mise en œuvre des financements du GPE) : La mise en œuvre de 20 % des financements actifs au moment du calcul de la référence 2016 (11 financements) a été retardée et 52 % d'entre eux accusaient un léger retard. Ceci représente une augmentation par rapport à 2015 où 16 % des financements accusaient un retard de mise en œuvre. Sept des 11 financements en retard concernent des États fragiles et touchés par un conflit (graphique 15).

Le partenariat va continuer de renforcer les mécanismes d'examen de la qualité afin de garantir une planification plus solide et plus réaliste de la mise en œuvre ainsi que la réalisation dans les délais des activités prévues.

Graphique 15. Degré de mise en œuvre des ESPIG actifs pour les exercices 2014, 2015 et 2016, au 30 juin 2016



Source : Secrétariat du GPE.

Objectif 4 à l'échelle mondiale : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

Indicateurs

26. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)

27. Pourcentage d'annonces de contributions reçues

28. Proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement

29. Proportion des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux

30. Proportion des financements du GPE utilisant : a) le cofinancement de projets ou b) des mécanismes de mise en commun des financements dans le secteur

31. Proportion des missions dans les pays portant sur les questions de financement national

Le quatrième but stratégique du Partenariat mondiale pour l'éducation vise à faire appel aux ressources du partenariat à l'échelle mondiale afin d'améliorer la qualité et les volumes de financements disponibles pour le secteur de l'éducation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les conclusions tirées de quatre des six indicateurs utilisés pour suivre cet objectif indiquent un point de référence solide en termes de financement pour le partenariat.

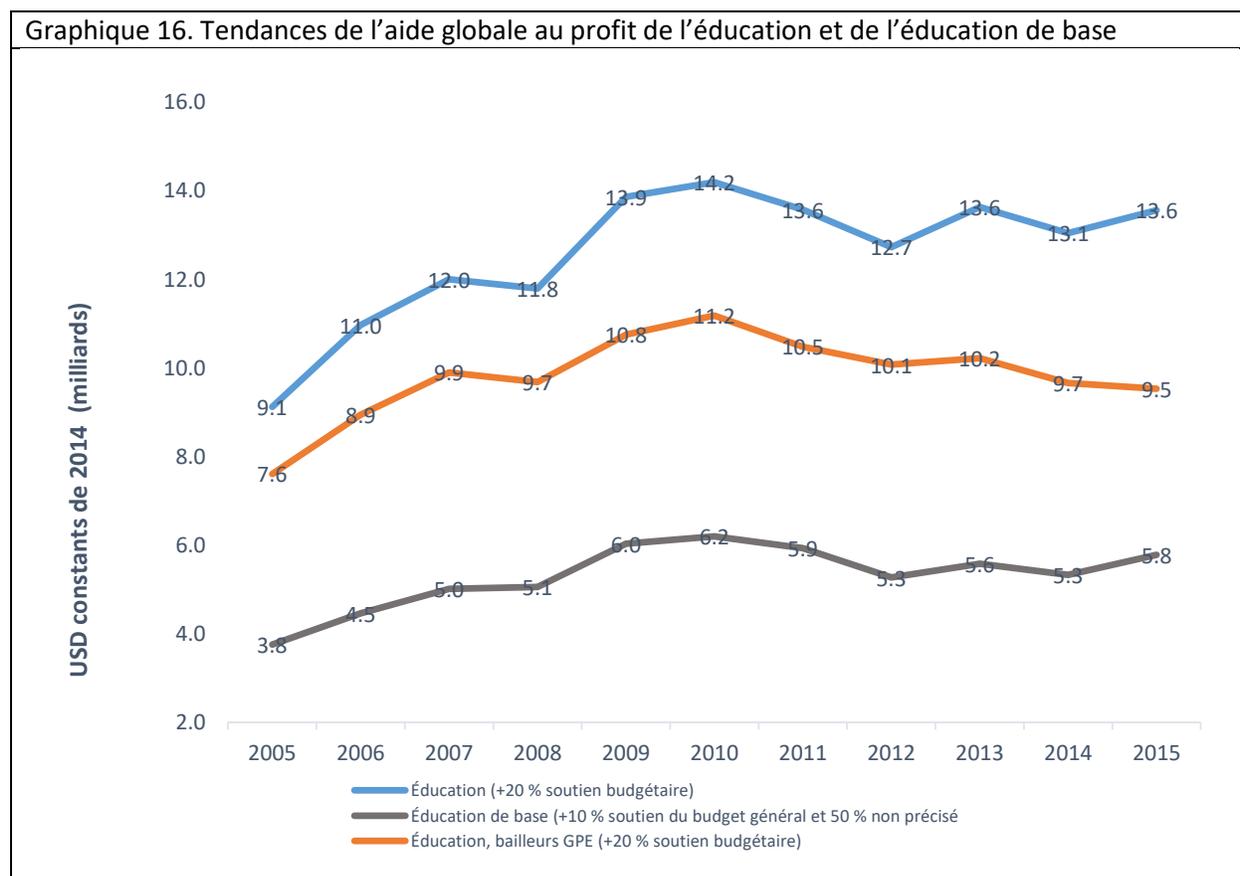
En ce qui concerne la mobilisation et la diversification des financements internationaux pour l'éducation, y compris pour le partenariat lui-même, la situation est plus nuancée. L'aide globale destinée au secteur de l'éducation, y compris celle provenant des bailleurs de fonds du GPE, a diminué entre 2013 et 2014. Le partenariat a atteint ses objectifs de financement en diversifiant son groupe de bailleurs et en obtenant le versement de toutes les contributions signées mais ces accomplissements se sont inscrits dans un contexte d'affaiblissement des taux de change et de difficultés à convertir les engagements des bailleurs de fonds en accords de contribution signés. Face à cette situation, le partenariat a fixé des objectifs ambitieux pour la reconstitution des ressources en 2018 et a adopté un nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financement qui va lui permettre de diversifier ses capacités d'exploitation de ressources élargies au profit de l'éducation.

L'alignement des financements du GPE avec les systèmes-pays est un domaine qui doit être amélioré. Cet alignement est essentiel pour renforcer la capacité des pays et pour garantir la viabilité future des investissements du GPE. Moins d'un tiers des financements pour la mise en œuvre de programme étaient correctement alignés avec les systèmes-pays et 39 % des financements du GPE utilisaient des modalités de cofinancement ou de mise en commun.

Financements internationaux pour l'éducation et pour le partenariat

L'urgence d'améliorer la qualité et les volumes des financements nationaux et internationaux pour le secteur de l'éducation a été soulignée à la fois dans le rapport *Learning Generation* publié en 2016 par la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales et dans le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* de l'UNESCO publié en 2015.²¹ Dans l'ensemble, le financement international de l'éducation dans les pays en développement a diminué depuis 2010 malgré l'augmentation constante des flux d'aide au développement. Cette évolution a été particulièrement notable pour les 21 bailleurs de fonds bilatéraux du GPE (graphique 16)

Au niveau du partenariat, ces tendances se sont traduites par un niveau d'engagement inférieur aux attentes de la part des bailleurs de fonds traditionnels pendant la phase de reconstitution des ressources en 2014. Il s'agit d'une évolution inquiétante au regard de l'engagement international en faveur d'une éducation de qualité pour tous tel que défini dans l'Objectif de développement durable (ODD) 4 qui devrait résonner comme un appel à l'action pour la communauté internationale de l'aide au développement au vu du rôle essentiel de l'éducation dans la réalisation du programme global des ODD.



²¹ UNESCO 2015, 14 ; ICFGEO 2016, 19.

Source : Compilation du GPE à partir des données du Data Lab de l'OCDE (base de données), Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris (consultées en janvier 2017), <http://www.oecd.org/statistiques/>.

Note : Décaissements bruts de tous les bailleurs. Selon le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* de l'UNESCO publié en 2015, l'aide à l'éducation comprend 20 % d'appui budgétaire et l'aide à l'éducation de base comprend l'aide directe plus 10 % d'appui budgétaire général et 50 % pour l'éducation, niveau non spécifié. Toujours selon ce rapport, 15 à 25 % de l'appui budgétaire serait généralement alloué au secteur de l'éducation. Vingt pour-cent de l'ensemble de l'appui budgétaire est compris dans l'aide internationale au développement pour refléter cette statistique. Selon l'Indicateur 28, l'aide internationale au développement pour l'éducation du GPE provient de 21 bailleurs de fonds.

Toutefois, les données présentées à l'Annexe A (contributions financières des bailleurs de fonds au partenariat) et celles provenant des **Indicateurs 26-28** du plan GPE 2020 font état de certaines avancées :

Indicateur 26 (financements reçus par le partenariat de sources non traditionnelles) : Le partenariat a réussi à renforcer sa capacité à mobiliser des sources de financement non traditionnelles. En 2016, il a obtenu des ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds non traditionnels, une catégorie qui comprend les donateurs bilatéraux CAD/OCDE, le secteur privé et les fondations privées. Le jalon 2016 pour l'Indicateur 26 a été atteint grâce aux financements cumulés des bailleurs de fonds non traditionnels à hauteur de 6,4 millions de dollars. Des engagements supplémentaires représentant plus de 7 millions de dollars ont été formulés par des fondations privées pour la période 2017-2018.

Indicateur 27 (financements des bailleurs de fonds reçus par le partenariat) : Toutes les contributions au fonds du GPE prévues pour 2016 sur la base des accords de contribution signés par 13 bailleurs de fonds ont été reçues, pour un montant total de 245 millions de dollars. Par ailleurs, quatre gouvernements donateurs ont annoncé une augmentation de leurs contributions au partenariat pour l'exercice budgétaire 2017 (la France, le Japon, la Suisse et les États-Unis). Malgré ces facteurs positifs, la situation financière du partenariat a été affaiblie par les fluctuations de taux de change et les difficultés rencontrées pour transformer les engagements en contributions dans certains cas.

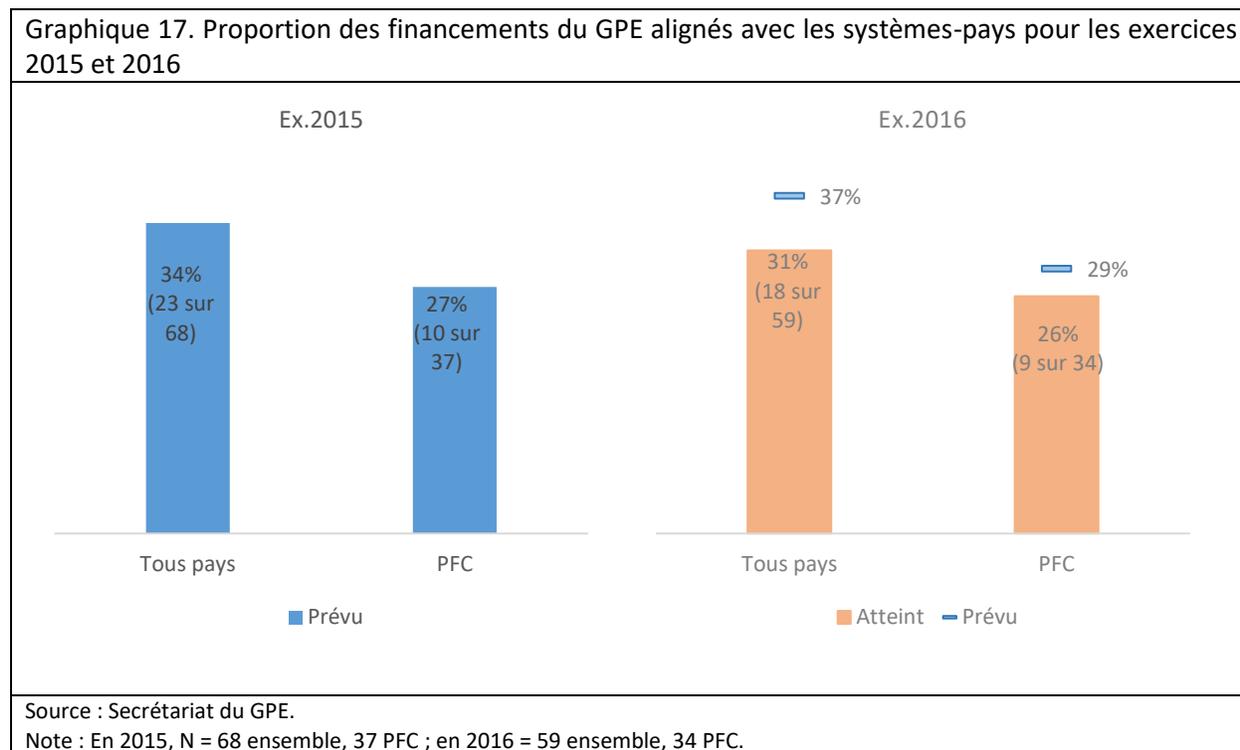
Indicateur 28 (financements des bailleurs de fonds) : Cet indicateur reflète la proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement. Les données de référence sur le financement global des bailleurs de fonds du GPE destiné à l'éducation font état d'une baisse globale de l'aide internationale au développement pour l'éducation de la part des 21 donateurs bilatéraux du partenariat (graphique 16). Toutefois, huit bailleurs de fonds (38 %) ont augmenté leurs financements au profit de l'éducation au sein des enveloppes d'aide internationale au développement et deux autres (10 %) ont maintenu le niveau de leurs financements pour l'éducation.

Alignement et harmonisation du financement international de l'éducation

L'alignement et l'harmonisation des financements du GPE avec les systèmes nationaux joue un rôle clé pour garantir le renforcement des capacités au sein des systèmes éducatifs et du secteur public. Le Plan stratégique GPE 2020 engage le partenariat à soutenir et à promouvoir un meilleur alignement et une meilleure harmonisation afin de renforcer l'efficacité de l'aide internationale à l'éducation, tel qu'énoncé dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra.

Toutefois, les jalons 2016 du GPE pour l'Indicateur 29 n'ont pas été atteints : seuls 31 % des financements actifs étaient alignés selon au moins sept des 10 critères utilisés pour suivre l'alignement, soit une baisse par rapport à 34 % pour l'exercice 2015 (graphique 17).

Les jalons de l'Indicateur 30, sur l'harmonisation, ont été atteints : pour l'exercice 2016, 39 % des financements pour la mise en œuvre de programmes utilisaient des modalités de mise en commun ou de cofinancement.



Dialogue à l'échelon des pays portant sur les questions de financement national

Indicateur 31 (missions du Secrétariat sur le financement national) : Le Plan stratégique GPE 2020 engage le partenariat à renforcer le soutien et la promotion du financement national pour l'éducation en encourageant les gouvernements et les autres parties prenantes à investir de manière durable dans le secteur (un exemple est présenté dans l'encadré 12). Au total, 70 % des missions du Secrétariat (81 % dans les pays fragiles et touchés par un conflit) prévoient un dialogue sur les actions à mener en matière de financement national, contre 47 % pour l'exercice 2015. Ce résultat dépasse de 19 points de pourcentage le jalon 2016.

Encadré 12 : Comment les missions du partenariat favorisent l'amélioration du financement national : l'exemple du Puntland

Le Puntland envisage de formuler une requête de financement auprès du GPE en mai 2017. L'UNICEF a été nommé comme agent de financement et a commencé le processus de formulation de la requête. L'un des principaux problèmes concerne le financement national, qui est faible, et la part du budget de l'État consacrée à l'éducation, qui a légèrement diminué. Après une concertation, une mission du GPE a été lancée en novembre 2016, avec

comme objectif, entre autres, de discuter des questions de financement national avec le gouvernement du Puntland. À l'issue de cette mission, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que ses partenaires ont décidé d'organiser une deuxième réunion avec la Vice-présidence et le Ministère des Finances afin de discuter de manière plus approfondie les questions de financement national. Les principales recommandations formulées à l'issue de cette seconde discussion sont les suivantes : i) nécessité de faire de l'éducation une priorité du budget de l'État au vu de son importance en termes de stabilité et de lutte contre l'extrémisme violent et ii) nécessité d'augmenter la part du budget consacrée à l'éducation à 10 % d'ici à 2020 et de maintenir un taux de croissance proportionnel aux recettes collectées.

Objectif 5 à l'échelle mondiale : Renforcer le partenariat

Indicateurs

32. Proportion : a) des pays en développement partenaires et b) des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE

33. Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE

34. Nombre d'initiatives entreprises en concertation avec des partenaires ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE

35. Proportion de problèmes significatifs mis en évidence par des audits ayant reçu des réponses satisfaisantes

36. Proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays

37. Proportion de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des objectifs fixés

Le cinquième objectif du Plan stratégique GPE 2020 vise à renforcer le principal atout du Partenariat mondial pour l'éducation : le pouvoir du partenariat. Six indicateurs sont utilisés pour suivre les résultats du partenariat et sa solidité.

Les conclusions de ces indicateurs reflètent les importants progrès réalisés par le partenariat au niveau de l'organisation. Le Secrétariat a réussi à hiérarchiser les activités axées sur les pays au sein de ses plans de travail et de ses budgets, et le partenariat a amélioré ses processus opérationnels en matière d'examen de la qualité, de gestion des risques et de supervision fiduciaire. Le partenariat a par ailleurs optimisé son offre de produits du savoir et d'évaluation. Cette amélioration de l'efficacité organisationnelle a été obtenue tout en maintenant les dépenses opérationnelles du Secrétariat à moins de 4 % des dépenses totales de l'exercice 2016. C'est pourquoi le Royaume-Uni, premier bailleur de fonds du partenariat, lui a décerné la note « A » dans ses revues annuelles 2015 et 2016.

Parallèlement, une première enquête auprès des partenaires de développement à l'échelon des pays indique que, malgré l'amélioration dans la perception de clarté des rôles, responsabilités et obligations mutuelles de rendre compte au cours de l'année écoulée, il reste encore des progrès à faire. Le Secrétariat a pris des mesures en 2016 pour relever ce défi. Il a hiérarchisé l'emploi du temps du personnel afin de soutenir les processus au niveau des pays et il a perfectionné ses processus opérationnels afin d'optimiser la communication, le conseil et le soutien aux pays partenaires. Le partenariat a également engagé des efforts visant à améliorer le suivi, la compréhension et la diffusion d'approches efficaces au sein du partenariat à l'échelon des pays. Ces mesures permettront d'optimiser de manière significative les travaux du partenariat dans les pays.

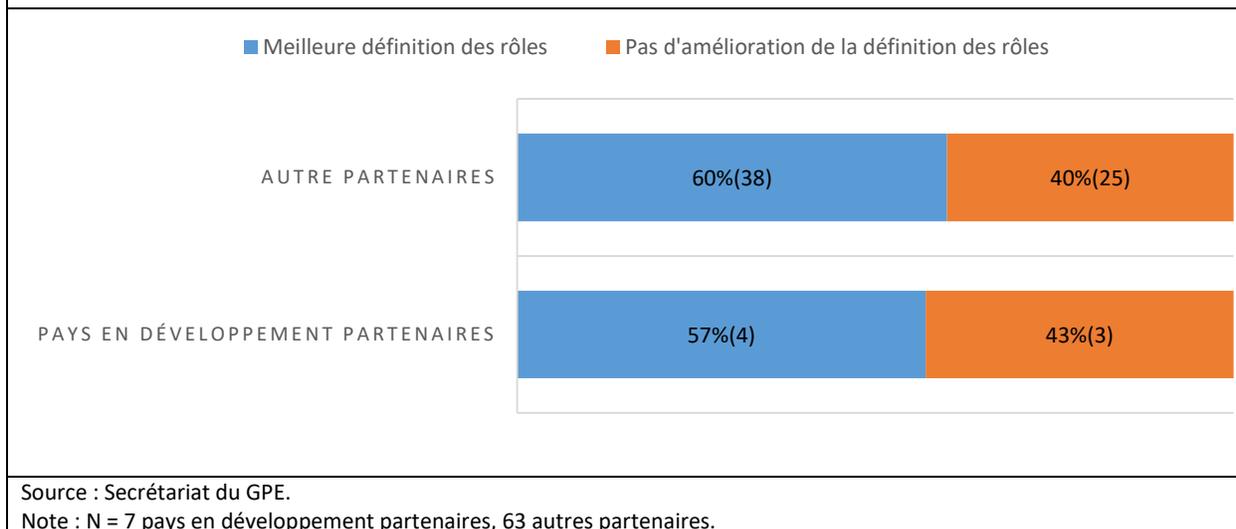
Promouvoir de façon cohérente les rôles, responsabilités et obligations à l'échelon des pays

Conscient que le modèle de partenariat au niveau des pays est l'un de ses principaux atouts, le Plan stratégique GPE 2020 engage le partenariat à promouvoir et coordonner, de façon cohérente et efficace sur le plan national, les divers rôles, responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, des organisations de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé.

En 2016, plusieurs mesures ont été prises à ce titre, y compris la révision de la charte du Partenariat mondial pour l'éducation et l'adoption de nouvelles modalités de coordination des agences et des agents de financement ; l'amélioration de la communication avec les agents de financement et du suivi des financements ; et le développement d'une base de connaissance et d'une analyse des meilleures pratiques au sein des groupes locaux de partenaires de l'éducation et des revues sectorielles conjointes.

L'Indicateur 32 (clarté des rôles et responsabilités) est utilisé pour suivre ces efforts. Les données issues de la première enquête montrent que 57 % des pays en développement partenaires et 60 % des autres partenaires du GPE travaillant dans les pays en développement partenaires signalent un meilleur niveau de confiance dans la clarté des rôles et responsabilités au sein du partenariat (graphique 18). Mais bien que plus de la moitié des partenaires du GPE aient signalé des améliorations entre 2015 et 2016, un grand nombre des sondés ont expliqué qu'il restait encore des difficultés à surmonter. Le partenariat a pris des mesures importantes pour résoudre ces problèmes, notamment en actualisant sa charte, en optimisant la communication et les directives destinées aux agents de financement et en améliorant le soutien du Secrétariat aux processus à l'échelon des pays. De nouvelles améliorations seront mises en œuvre en 2017 et 2018 sur la base des recommandations d'une revue indépendante des capacités et de l'efficacité du partenariat à l'échelon des pays.

Graphique 18. Proportion de sondés signalant une meilleure clarté des rôles et responsabilités au niveau des processus du GPE en 2016 par rapport à 2015



Renforcer les rôles de mobilisation et d'échange des connaissances du partenariat

Le partage de connaissances pertinentes pour favoriser une amélioration des politiques et des pratiques en matière d'éducation est l'une des approches du Partenariat mondial pour l'éducation afin de renforcer les solutions politiques dans ce secteur. Le Plan stratégique GPE 2020 reconnaît que le partenariat devrait étendre son rôle de partage des connaissances endossé au titre de son programme d'activités mondiales et régionales (AMR) qui a versé 31 millions de dollars par le biais de 15 financements visant à soutenir la recherche et l'échange de connaissances. En 2016, le partenariat a également adopté une nouvelle plateforme visant à exploiter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, et il a lancé trois initiatives pilotes afin de se recentrer sur trois domaines : l'égalité des sexes, l'éducation de la petite enfance et les systèmes d'évaluation de l'apprentissage. Complétant ces initiatives, le partenariat a approuvé en février 2017 une approche élargie de l'échange de connaissances qui intègre l'innovation parmi ses priorités.

Indicateur 33 (produits du savoir) : Les données de l'Indicateur 33 indiquent que le partenariat a atteint ses jalons 2016 en développant 13 produits du savoir (voir l'encadré 13 pour une liste complète).

L'Indicateur 34 (initiatives de sensibilisation) suit l'engagement du partenariat en matière de renforcement de l'approche de sensibilisation et de mobilisation, qui est au cœur du Plan stratégique GPE 2020. Les données de référence indiquent que le partenariat devrait atteindre son jalon 2017 et sa cible 2020 pour cet indicateur. Le partenariat a joué un rôle d'organisateur ou de co-organisateur dans 11 événements de sensibilisation en 2016. Il a également co-organisé une série de réunions portant sur le besoin du partenariat d'atteindre les Objectifs de développement durable et a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires sur la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales et le fonds l'Éducation ne peut attendre. S'appuyant sur ses investissements dans la promotion du secteur de l'éducation par le biais du Fonds de la société civile pour l'éducation, le partenariat a approuvé un nouveau guichet de financement au profit de la sensibilisation et de la responsabilisation sociale en février 2017.

Encadré 13. Produits du savoir développés en 2016

Produits développés par le Secrétariat :

- Education Sector Planning in Developing Countries: An Analysis of 42 Education Plans
- Note de synthèse du GPE : Le financement du secteur de l'éducation
- Note de synthèse du GPE : États fragiles et touchés par un conflit
- Note de synthèse du GPE : L'éducation des filles
- Note de synthèse du GPE : Enseignants et apprentissage
- [L'action du GPE dans les pays touchés par la fragilité et les conflits](#)*

Produits développés en collaboration avec des partenaires :

- [Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation](#) (avec l'IPE-UNESCO)
- [Guide pour l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation](#) (avec l'IPE-UNESCO)
- [Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation](#) (avec l'IPE-UNESCO)
- [L'évaluation au service de la qualité des apprentissages \(A4L\) : Une plate-forme internationale pour soutenir les systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages](#)

Produits développés avec le soutien du partenariat :

- [Using Large-scale Assessments of Students' Learning to Inform Education Policy: Insights from the Asia-Pacific Region](#) (UNESCO Bangkok)
- [NEQMAP Knowledge Portal](#) (UNESCO Bangkok)
- [Comprendre ce qui fonctionne dans les évaluations orales de la lecture](#) (UIS)

Source : Secrétariat du GPE.

* GPE 2016c.

Améliorer l'efficacité et l'efficacités organisationnelles du Partenariat mondial pour l'éducation

Suite à l'examen organisationnel du partenariat en 2014 et à l'adoption par le Conseil d'une série de réformes en 2015 et 2016, le partenariat a renforcé ses capacités organisationnelles et ses systèmes opérationnels dans quatre grands domaines : soutien aux pays, examen de la qualité, gestion des risques et supervision fiduciaire.

L'amélioration de l'efficacité organisationnelle du partenariat a été reconnue par le Royaume-Uni qui a décerné au Partenariat mondial pour l'éducation la note « A » dans le cadre de ses revues annuelles en 2015 et 2016.²²

Des systèmes renforcés pour la supervision fiduciaire, la gestion des risques et l'examen de la qualité

Afin de renforcer sa supervision fiduciaire et sa gestion des risques, le partenariat a introduit en 2016 une nouvelle approche de la gestion des risques qui comprend l'adoption d'un cadre de risque

²² Les revues annuelles peuvent être consultées sur le site Internet du Département britannique pour le développement international : <https://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-200765/documents>.

opérationnel, de rapports semestriels sur les risques destinés au Conseil et de procédures renforcées pour la supervision et la gestion des financements dans des contextes difficiles.

L'amélioration de l'approche du partenariat en matière d'examen de la qualité des financements a également joué un rôle dans le renforcement de leur efficacité. Afin de renforcer la qualité des plans sectoriels de l'éducation, le partenariat a introduit des formations pour les évaluateurs indépendants des PSE et il surveille la qualité des plans sectoriels grâce à la méthodologie conçue pour suivre l'Indicateur 16. Des outils sont utilisés systématiquement pour évaluer de façon cohérente la documentation des programmes et les indicateurs des tranches variables dans la mise en œuvre des financements, et une méthodologie standard pour l'examen des requêtes de financement est désormais utilisée par le Comité des financements et performances du Conseil.

Le partenariat a également introduit de nouvelles procédures visant à optimiser la supervision fiduciaire, y compris des modèles de rapports pour les agents de financement, un processus renforcé d'examen des rapports d'audit et un processus de sélection pour les agents de financement afin de s'assurer qu'ils ont mis en place des politiques et des procédures pour prévenir, détecter et résoudre tout éventuel incident ou utilisation abusive de fonds.

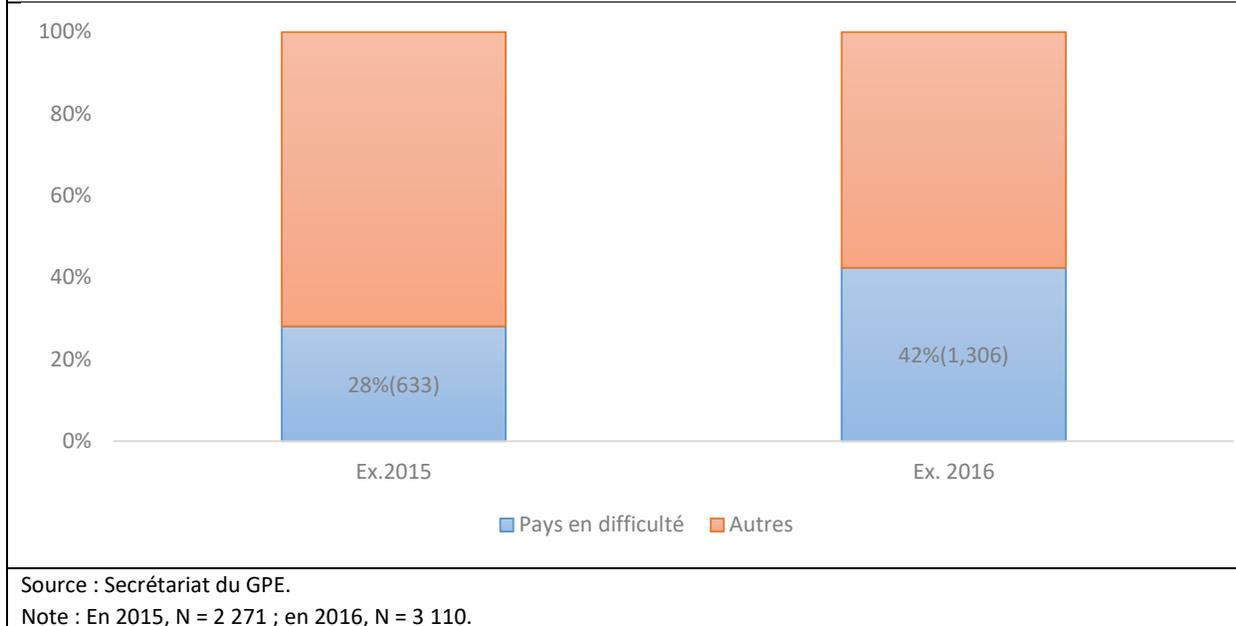
L'Indicateur 35 est utilisé pour suivre l'approche améliorée du partenariat en matière de gestion des risques et de supervision fiduciaire. Les données de référence de l'Indicateur 35 révèlent que 100 % des problèmes significatifs mis en évidence par des audits pendant l'exercice 2016 ont reçu rapidement des réponses satisfaisantes.

Capacités renforcée du Secrétariat pour le soutien aux pays

Le Secrétariat joue un rôle important en apportant son soutien aux processus du partenariat et en encourageant la responsabilité mutuelle à l'échelon des pays. Les principales réformes organisationnelles se sont concentrées sur le renforcement de l'efficacité du soutien du Secrétariat aux processus au niveau des pays afin de garantir des capacités adéquates en termes de personnel pour effectuer les processus de planification et de suivi du secteur.

Indicateur 36 (temps consacré par le personnel aux fonctions axées sur les pays) : Reflétant le recentrage sur le soutien aux pays, le jalon 2016 de l'Indicateur 36 a été dépassé, 42 % du temps du personnel du Secrétariat étant consacrés à des activités axées sur les pays contre 28 % pour l'exercice 2015 (graphique 19).

Graphique 19. Temps consacré par le personnel du Secrétariat aux fonctions axées sur les pays, exercices 2015 et 2016

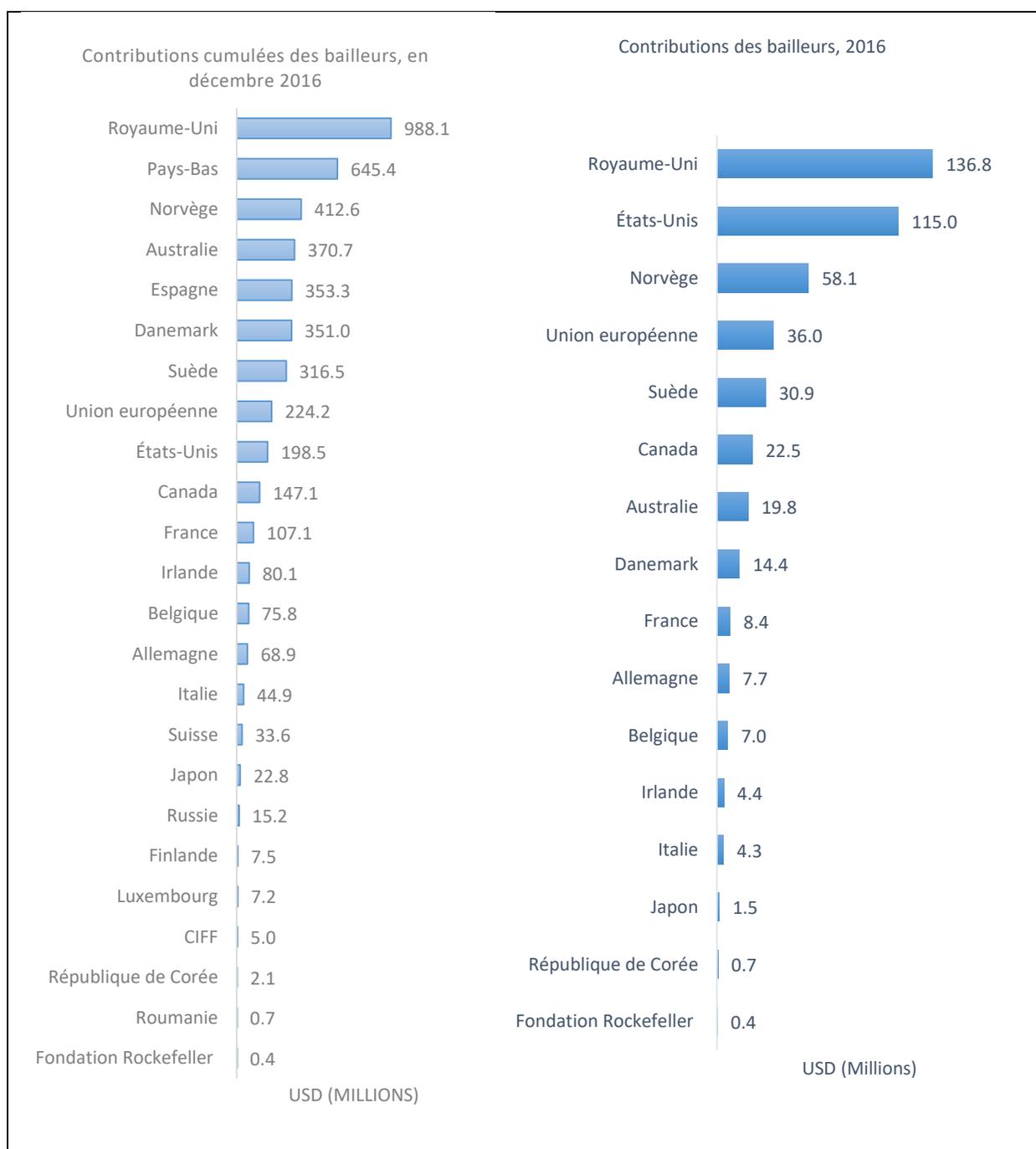


Investir dans le suivi et l'évaluation

En juin 2016, le partenariat a adopté une *Stratégie de suivi et d'évaluation* ambitieuse pour suivre les progrès du Plan stratégie GPE 2020 et pour garantir la responsabilité mutuelle et l'apprentissage au sein du partenariat. La stratégie engage le partenariat à suivre et à rendre des comptes régulièrement sur son nouveau cadre de résultats ; à améliorer le suivi de ses financements ; et à créer un portefeuille d'évaluations au niveau programmatique, thématique et des pays.

Indicateur 37 : Cet indicateur suit la diffusion des évaluations et des rapports conformément à la planification. Pendant l'exercice 2016, le partenariat a publié deux produits de suivi et d'évaluation : une évaluation indépendante (par Universalia, septembre 2015) et un rapport de résultats intermédiaire (janvier 2016).

Annexe A. Contributions financières au Partenariat mondial pour l'éducation : Données 2016 et cumulées



Annexe B. Décaissements des financements du GPE par type et montant, données cumulées depuis le lancement

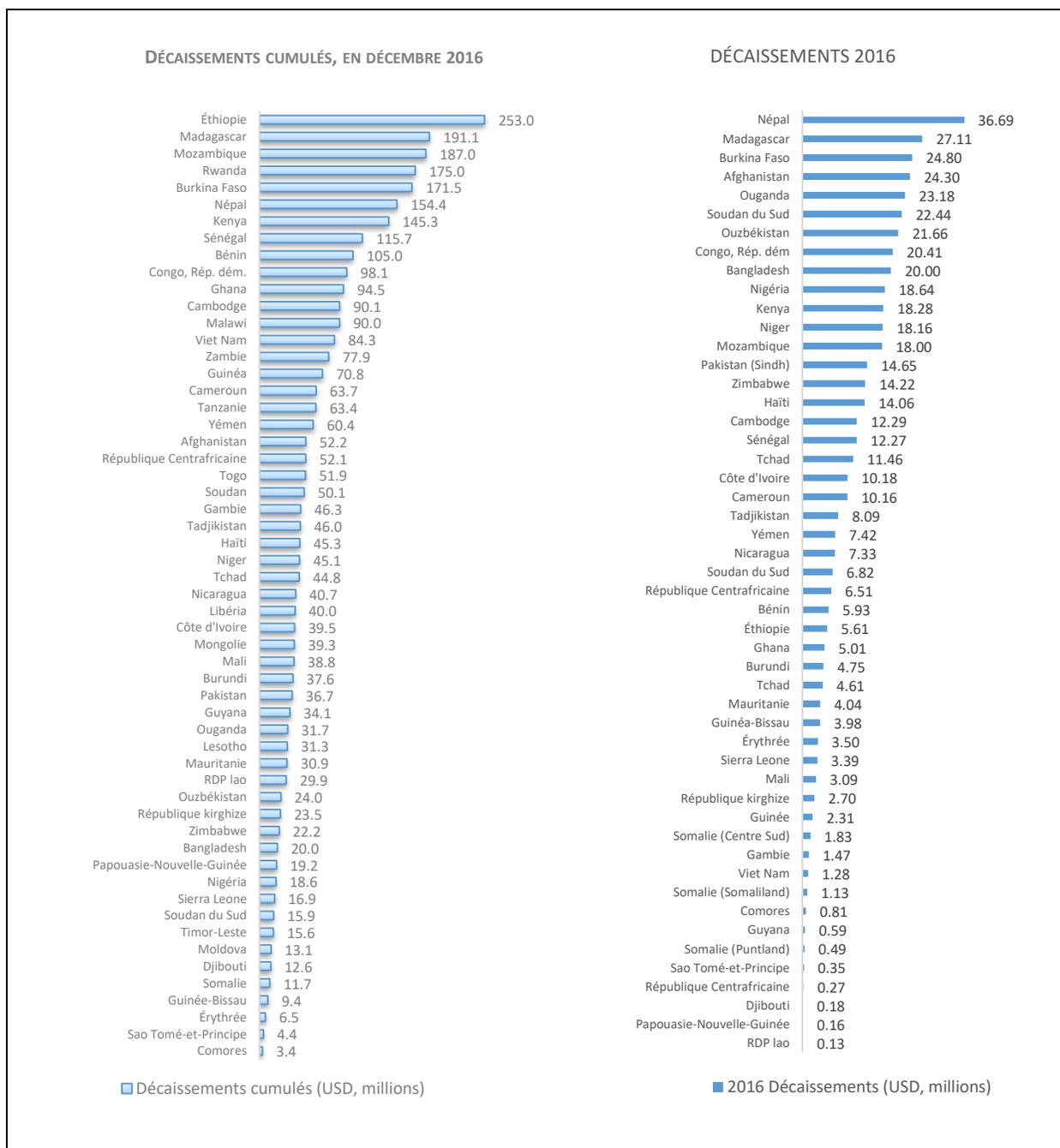
Type	Nombre	Montant, en millions de dollars	Part du montant, en %	Décaissement, en millions de dollars
Financements à l'échelon des pays				
Financement pour la préparation du plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	59	15,2	0,3	8,2
Financement pour la préparation du programme (PDG)	38	8	0,2	7,3
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)	127	4 599,7	97,8	3 393,9
Financements mondiaux et transnationaux				
Financement d'activités mondiales et régionales	15	29,7	0,6	29,7
Fonds de la société civile pour l'éducation II	2	48,3	1,03	28,7
Total	241	4 700,9	100	3 467,8

Annexe C. Pays en développement partenaires du GPE

Pays en développement partenaires du GPE en mars 2017	Pays pouvant adhérer au Partenariat*
<p>Pays à faible revenu Afghanistan ; Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; République centrafricaine ; Tchad ; Comores ; République démocratique du Congo ; Érythrée ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Haïti ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Népal ; Niger ; Rwanda ; Sénégal ; Sierra Leone ; Somalie ; Soudan du Sud ; Tanzanie ; Togo ; Ouganda ; Zimbabwe</p> <p>Petits États insulaires en développement et pays en développement sans littoral Bhoutan, Dominique, Grenade, Guyane, Sao Tomé-et-Principe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Timor-Leste</p> <p>Pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure Bangladesh, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana, Kenya, RDP Lao, Lesotho, Mauritanie, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Soudan, Yémen, Zambie</p> <p>Autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure République du Congo ; Honduras ; Kirghizstan ; Moldavie ; Mongolie ; Tadjikistan ; Ouzbékistan ; Vietnam</p> <p>Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (qui ne sont plus admissibles pour un financement du GPE) Albanie, Géorgie</p>	<p>Petits États insulaires en développement et pays en développement sans littoral Cabo Verde, Kiribati, Maldives, Îles Marshall, Micronésie, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu</p> <p>Pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure Myanmar, Syrie</p> <p>Autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure Arménie ; Bolivie ; République arabe d'Égypte ; Salvador ; Guatemala ; Indonésie ; Maroc ; Philippines ; Sri Lanka ; Swaziland ; Tunisie ; Ukraine ; Cisjordanie et Gaza ; Inde</p>

* Sur la base de l'admissibilité au financement du GPE approuvée lors de la réunion du Conseil d'administration du 1er mars 2017.

Annexe D. Décaissements du GPE par pays, décembre 2016



Annexe E: Indicateurs de résultats du GPE 2020²³

IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion						
But stratégique 1 : Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité						
Indicateur	Référence (années civiles 2000-2013 ; N = 20 pays en développement partenaires)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
1. Proportion de pays en développement partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage (éducation de base)	Ensemble :	65 %*	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	65 % ²⁴
	PFC :	50 %*	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		50 % ²⁴
Indicateur	Référence (années civiles 2011-2014 ; N = 22 pays en développement partenaires)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychologique	Ensemble :	66 %	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	74 %
	PFC :	62 %	-	-		-
	Filles :	68 %	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		75 %

IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion							
But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité							
Indicateur	Référence (année civile 2015 ; N = 49 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
3. Nombre cumulatif d'enfants équivalents soutenus par le GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)	Ensemble :	7,2 millions	Prévision :	11,3 millions	Atteint	Atteint	s.o.
			Résultat :	13,2 millions			
	PFC :	5,6 millions	Prévision :	7,2 millions	Atteint		s.o.
			Résultat :	10,4 millions			
	Filles :	3,4 millions	Prévision :	5,4 millions	Atteint		s.o.

²³ Dans ce tableau, les indicateurs clés sont indiqués en bleu. De plus, les références qui ont été révisées grâce à des données actualisées depuis la réunion audio du Conseil d'Administration d'octobre 2016 sont indiquées avec un astérisque (*). Veuillez également noter que “-” signifie non disponible et s.o. signifie sans objet.

²⁴ Les références initiales de 54 % et 33 % pour tous les pays en développement partenaires et les PFC respectivement se basent sur un échantillon de 14 pays en développement partenaires dont 3 PFC. Des collectes de données supplémentaires ont permis d'augmenter la taille de l'échantillon de référence à 20 pays en développement partenaires dont 4 PFC, ce qui explique les références révisées présentées ici. La cible 2020 initiale est présentée et elle sera révisée sur la base du nouvel échantillon de référence.

Indicateur	Référence (2013 ; N = 61 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
			Résultat :	6,3 millions			
4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	a) Enseignement primaire :					Atteint	
	Ensemble :	72,5 %	Prévision :	73,7 %	Atteint [tolérance]		78,3 %
			Résultat :	73,2 %			
	PFC :	68,1 %	Prévision :	69,3 %	Atteint [tolérance]		74,6 %
			Résultat :	68,5 %			
	Filles :	70,1 %	Prévision :	71,1 %	Atteint [tolérance]		75,9 %
			Résultat :	70,8 %			
	b) Premier cycle du secondaire :						
	Ensemble :	47,9 %	Prévision :	48,6 %	Atteint		52,1 %
			Résultat :	49,5 %			
	PFC :	41,1 %	Prévision :	41,9 %	Atteint		45,4 %
			Résultat :	42,7 %			
	Filles :	45,7 %	Prévision :	46,9 %	Atteint	51,8 %	
			Résultat :	47,0 %			
5. Proportion de pays en développement partenaires du GPE situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	(a) Enseignement primaire :					Atteint	
	Ensemble :	62 %	Prévision :	64 %	Atteint		69 %
			Résultat :	64 %			
	PFC :	54 %	Prévision :	54 %	Atteint		61 %
			Résultat :	57 %			
	(b) Premier cycle du secondaire :						
	Ensemble :	49 %	Prévision :	52 %	Atteint	66 %	
			Résultat :	54 %			
	PFC :	36 %	Prévision :	32 %	Atteint	54 %	
			Résultat :	34 %			
6. Taux brut de scolarisation au préscolaire	Ensemble :	28,2 %	Prévision :	29,0 %	Non atteint [tolérance]	Non atteint	32,2 %
			Résultat :	28,1 %			
	PFC :	22,6 %	Prévision :	23,3 %	Non atteint		26,0 %
			Résultat :	22,1 %			
	Filles :	27,5 %	Prévision :	28,3 %	Non atteint [tolérance]		31,6 %
			Résultat :	27,5 %			
7. Taux de non scolarisation pour : a) enfants en âge de fréquenter l'école primaire ; b) enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire	a) Enfants en âge de fréquenter l'école primaire :					Atteint	
	Ensemble :	20,3 %	Prévision :	19,6 %	Atteint [tolérance]		17,0 %
			Résultat :	19,8 %			
	PFC :	25,8 %	Prévision :	25,0 %	Atteint		21,7 %
			Résultat :	25,0 %			
	Filles :	22,7 %	Prévision :	21,9 %		18,6 %	

			Résultat :	22,3 %	Atteint [tolérance]			
	b) Enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire :							
	Ensemble :	33,4 %	Prévision :	32,7 %	Atteint		29,9 %	
			Résultat :	32,4 %				
	PFC :	38,4 %	Prévision :	37,2 %	Atteint		32,4 %	
			Résultat :	36,6 %				
	Filles :	35,3 %	Prévision :	34,3 %	Atteint		30,2 %	
			Résultat :	34,2 %				
Indicateur	Référence (2013 ; N = 61 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020	
8. Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non scolarisation dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	a) Enseignement primaire :							
	Ensemble :	1,27	Prévision :	1,26	Non atteint		1,22	
			Résultat :	1,28				
	PFC :	1,34	Prévision :	1,33	Non atteint		1,29	
			Résultat :	1,37				
	b) Premier cycle du secondaire :							
	Ensemble :	1,12	Prévision :	1,10	Non atteint		1,04	
		Résultat :	1,11					
PFC :	1,19	Prévision :	1,17	Non atteint		1,10		
		Résultat :	1,19					
	Référence (années civiles 2010-2014 ; N = 59 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020	
9. Indice d'équité	Ensemble :	32 %*	Prévision :	24 %	Atteint		32 %	
			Résultat :	37 %				
	PFC :	33 %*	Prévision :	15 %	Atteint		23 %	
			Résultat :	37 %				

RÉSULTAT - But stratégique 3 : Des systèmes d'éducation efficaces et efficients

But stratégique 3 : Des systèmes d'éducation efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

Indicateur	Référence (année civile 2015 ; N = 49 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
10. Proportion de pays en développement partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques	Ensemble :	78 % (a - 24 % ; b - 53 %)*	Prévision :	76 %	Référence		90 %
			Résultat :	s.o.			
	PFC :	77 % (a - 32 % ; b - 45 %)*	Prévision :	74 %	Référence		86 %
			Résultat :	s.o.			
	Référence (années civiles 2010-2014 ; N = 21 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par le coefficient de corrélation (R ²) entre	Ensemble :	29 %	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	Référence	48 %
	PFC :	18 %	-		-		-

le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire							
Indicateur	Référence (2013 ; N = 55 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	Ensemble :	25 %	Prévision :	27 %	Atteint	Atteint	35 %
			Résultat :	29 %			
	PFC :	13 %	Prévision :	13 %	Atteint		21 %
			Résultat :	13 %			
Indicateur	Référence (années civiles 2010-2014 ; N = 19 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
13. Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire, mesurée par le coefficient d'efficacité interne au niveau du primaire dans chaque pays en développement partenaire	Ensemble :	26 %	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	Référence	42 %
	PFC :	17 %	Cible fixée pour 2020		Référence		25 %
Indicateur	Référence (2012-2013 ; N = 61 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant à l'ISU au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (dont les principaux indicateurs de résultats, de prestation de service et de financement définis par le GPE)	Ensemble :	30 %	Prévision :	30 %	Atteint	Atteint	66 %
			Résultat :	43 %			
	PFC :	32 %	Prévision :	32 %	Atteint		54 %
			Résultat :	39 %			
Indicateur	Référence (années civiles 2011-2015 ; N = 60 pays en développement partenaires)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
15. Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	Ensemble :	32 %	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	Référence	47 %
	PFC :	21 %	Premier jalon fixé pour 2018		Référence		36 %

OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS – Objectif stratégique 1 : Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

(a) Soutenir des plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des faits probants et axés sur l'équité, l'égalité des sexes, l'efficacité et l'apprentissage

Indicateur	Référence (années civiles 2014-2015 ; N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE))		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ; ou b) de plans de	Ensemble :	58 % de PSE/PTE répondaient au moins au nombre	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	100 %

transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité		minimum de normes de qualité				
	PSE :	56 % de PSE répondaient au moins à 5 normes de qualité sur 7	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
	PTE :	67 % de PTE répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
Indicateur	Référence <i>(années civiles 2014-2015 ; N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE))</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
16.b Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Ensemble :	58 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
	PSE :	50 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	100 %
	PTE :	100 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
Indicateur	Référence <i>(années civiles 2014-2015 ; N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE))</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
16.c Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité des sexes, du handicap et d'autres aspects propres au contexte considéré)	Ensemble :	68 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
	PSE :	63 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	100 %
	PTE :	100 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
Indicateur	Référence <i>(années civiles 2014-2015 ; N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE))</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
16.d Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité répondant à des normes de qualité	Ensemble :	53 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %
	PSE :	50 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	100 %
	PTE :	67 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		100 %

(b) Améliorer la mise en œuvre du plan sectoriel par le partage des connaissances et des bonnes pratiques, le renforcement des capacités et un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion							
Indicateur	Référence <i>(exercice 15 ; N = 1 requête de financement pour la mise en œuvre d'un plan sectoriel recensée ne comptant pas de données complètes pour enrichir les principaux indicateurs)</i>		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
17. Proportion de pays en développement partenaires ayant une stratégie de collecte de données conforme aux normes de qualité	s.o.		Prévision :	100 %	Atteint	Atteint	100 %
			Résultat :	100 %			

OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS – Objectif stratégique 2 : Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriels efficaces et inclusifs

a) Promouvoir un dialogue et un suivi sectoriels inclusifs et fondés sur des faits probants, grâce à des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et à un processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement

Indicateur	Référence <i>(année civile 2015 ; N = 35 revues sectorielles conjointes)</i>		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
18. Proportion de revues sectorielles conjointes répondant à des normes de qualité	Ensemble :	29 % de revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Prévision :	41 %	Atteint	Atteint	90 %
			Résultat :	45 %			
	PFC :	25 % de revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Prévision :	38 %	Non atteint		90 %
			Résultat :	36 %			

b) Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à réfléchir à l'action à mener et à assurer un travail de suivi sectoriel sur la base de faits probants dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en s'appuyant sur la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats

Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 61 groupes locaux des partenaires de l'éducation)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
19. Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comptant des représentants a) de la société civile et b) des enseignants	Ensemble :	44 % (a - 77 % ; b - 48 %)	Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	59 %
	PFC :	55 % (a - 77 % ; b - 58 %)	Premier jalon fixé pour 2017	Référence		70 %

OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS – Objectif stratégique 3 : Soutien efficient et efficace des financements du GPE à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage

(a) Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage

Indicateur	Référence <i>(exercice 15 ; N = 53 ESPIG actifs à la fin de l'exercice budgétaire)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	38 %*				
20. Proportion des financements utilisés pour soutenir le SIGE/les systèmes d'évaluation de l'apprentissage	Ensemble :	38 %*	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	60 %
	PFC :	34 %*	Premier jalon fixé pour 2018	Référence		51 %

(b) Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux

Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 13 au total, 9 PFC)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	74 %*				
21. Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Ensemble :	74 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	90 %
	PFC :	71 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence		90 %

Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 30 au total, 17 PFC)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	86 %*				
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Ensemble :	86 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	90 %
	PFC :	83 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence		80 %

(c) Les financements du GPE servent à améliorer l'équité dans les systèmes éducatifs nationaux et l'accès à ces systèmes

Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 25 au total, 17 PFC)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	65 %*				
23. Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Ensemble :	65 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	80 %
	PFC :	71 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence		70 %

(d) Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace pour que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage

Indicateur	Référence <i>(exercice 15 ; N = a) 3 requêtes d'ESPIG ; b) 0 ESPIG actif accompagné d'indicateurs de performance à évaluer durant l'exercice 15)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	a) Sans objet b) Sans objet				
24. Proportion des requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage	Ensemble :	a) Sans objet b) Sans objet	Prévision :	a) 95 % b) 90 %	Atteint	a) 95 % b) 90 %
			Résultat :	a) 100 % b) 100 %		
	PFC :	a) Sans objet b) Sans objet	Prévision :	a) 90 % b) 90 %	Atteint	a) 90 % b) 90 %
			Résultat :	a) 100 % b) s.o.		

(e) Les financements du GPE sont évalués en fonction du bon avancement de la mise en œuvre

Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 54 ESPIG actifs à la fin de l'exercice budgétaire)</i>		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	80 %*				
25. Proportion des financements du GPE pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie	Ensemble :	80 %*	Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	85 %
	PFC :	77 %	Premier jalon fixé pour 2017	Référence		83 %

OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE - Objectif stratégique 4 : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

a) Favoriser des financements internationaux accrus, durables et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant les bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE, et en augmentant leur nombre

Indicateur	Référence <i>(exercice 15)</i>	Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
		Prévision :	USD 6,4 millions			
26. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)	USD 5,0 millions	Prévision :	USD 6,4 millions	Atteint	Atteint	s.o.
		Résultat :	USD 6,4 millions			
Indicateur	Référence <i>(exercice 15)</i>	Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
27. Pourcentage d'annonces de contributions reçues	100 % d'annonces de contributions reçues	Prévision :	100 %			
		Résultat :	100 %			
Indicateur	Référence <i>(années civiles 2010 – 2014 ; N = 21 bailleurs de fonds)</i>	Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
28. Proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement	48 % (a - 38 % ; b - 10 %)	Premier jalon fixé pour 2017				

b) Plaider pour un meilleur alignement et une plus grande harmonisation des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systèmes éducatifs nationaux

Indicateur	Référence <i>(exercice 15 ; N = 68 ESPIG actifs à tout moment pendant l'exercice budgétaire)</i>		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
	Ensemble :	34 % d'ESPIG répondaient au moins à 7 critères d'alignement sur 10	Prévision :	37 %			
29. Proportion des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux	Ensemble :	34 % d'ESPIG répondaient au moins à 7 critères d'alignement sur 10	Prévision :	37 %	Non atteint	Non atteint	51 %
			Résultat :	31 %			
	PFC :	27 % d'ESPIG répondaient au moins à 7 critères	Prévision :	29 %	Non atteint		38 %
			Résultat :	26 %			

		d'alignement sur 10					
Indicateur	Référence (exercice 15 ; N = 68 ESPIG actifs à tout moment pendant l'exercice budgétaire)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
30. Proportion des financements du GPE utilisant : a) le cofinancement de projets ou b) des mécanismes de mise en commun des financements dans le secteur	Ensemble :	40 %* d'ESPIG étaient des cofinancements ou contribuait à des fonds communs (a : 26 % ; b : 13 %)	Prévision :	34 %	Atteint	Atteint	46 %
			Résultat :	39 %			
	PFC :	32 % d'ESPIG dans les PFC étaient des cofinancements ou contribuait à des fonds communs (a – 22% ; b – 11%)	Prévision :	32 %	Atteint	Atteint	42 %
			Résultat :	35 %			
c) Soutenir des financements nationaux accrus, efficaces et équitables pour l'éducation par un effort de sensibilisation au niveau transnational, une responsabilité mutuelle, et un appui à des mécanismes transparents de suivi et d'établissement de rapports							
Indicateur	Référence (exercice 15 ; N = 57 missions)		Jalon 2016		Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Ensemble :	47 %	Prévision :	51 %	Atteint	Atteint	65 %
			Résultat :	70 %			
	PFC :	62 %	Prévision :	65 %	Atteint	Atteint	65 %
			Résultat :	81 %			

OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE - Objectif stratégique 5 : Renforcer le partenariat

a) Promouvoir et coordonner, de façon cohérente sur le plan national, les divers rôles, responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et d'un modèle opérationnel renforcé

Indicateur	Référence (exercice 16 ; N = 70 personnes interrogées dans 28 pays en développement partenaires)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020	
32. Proportion : a) des pays en développement partenaires et b) des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE	Tous les répondants						
	Pays en développement partenaires :	s.o.	Premier jalon fixé pour 2017	Enquête de référence	Enquête de référence	80 %	
	Autres partenaires :	s.o.	Premier jalon fixé pour 2017	Enquête de référence		80 %	
	Répondants issus des PFC						
	Pays en développement partenaires :	s.o.	Premier jalon fixé pour 2017	Enquête de référence		80 %	
	Autres partenaires :	s.o.	Premier jalon fixé pour 2017	Enquête de référence		80 %	

b) Utiliser de manière efficace le partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle mondiale et transnationale afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage

Indicateur	Référence (exercice 15)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
33. Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE	4		Prévision :	6	Atteint	Atteint
			Résultat :	13		

c) Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du GPE en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation

Indicateur	Référence (exercice 16)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
34. Nombre d'initiatives entreprises en concertation avec des partenaires ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE	11		Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	65

d) Améliorer l'efficacité organisationnelles du GPE en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire

Indicateur	Référence (exercice 16 ; N = 12 rapports d'audit)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020
35. Proportion de problèmes significatifs mis en évidence par des audits ayant reçu des réponses satisfaisantes	100 %*		Premier jalon fixé pour 2017	Référence	Référence	100 %
Indicateur	Référence (exercice 15 ; N = 2 254,74 semaines de travail au total)		Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par	Statut du jalon 2016	Cible 2020

				niveau de ventilation	– Dans l'ensemble	
36. Proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays	28 %	Prévision :	32 %	Atteint	Atteint	50 %
		Résultat :	42 %			
e) Investir dans le suivi et l'évaluation pour disposer d'éléments concrets sur les résultats du GPE, renforcer les responsabilités mutuelles et améliorer les activités du partenariat						
Indicateur	Référence <i>(exercice 16 ; N = 1 rapport sur les résultats et 1 rapport d'évaluation)</i>	Jalon 2016	Statut du jalon 2016 – Par niveau de ventilation	Statut du jalon 2016 – Dans l'ensemble	Cible 2020	
37. Proportion de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des objectifs fixés	100 %	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	Référence	100 %	